

Enquête CeFiP Financement des PME 2009

Novembre 2009

Danielle Sougné (HEC-ULg) & Jens Van Rysselberghe (CeFiP)

CeFiP  KeFiK

Kenniscentrum voor Financiering van KMO
Centre de Connaissances du Financement des PME

Table des matières

Avant-propos.....	4
I. Executive Summary	5
II. Evolution de l'octroi de crédits.....	7
2.1. Evolution de l'octroi de crédits	7
2.2. Nombre de débiteurs.....	8
2.3. Montant total des crédits octroyés.....	9
2.4. Montant total des crédits prélevés.....	10
Partie 1 : Analyse de l'enquête	13
III. Présentation de l'enquête et profil des répondants.....	13
3.1. Contenu du formulaire d'enquête.....	13
3.2. Sélection des entreprises.....	13
3.3. Formulaires d'enquête envoyés et reçus.....	14
3.4. Profil des répondants	15
3.5. Différence entre les micro-entreprises et autres PME	20
3.6. Différence entre les Régions bruxelloise, flamande et wallonne.....	20
IV. Investissements et disponibilités du financement	22
4.1. Investissements	22
4.2. Crédit bancaire	27
4.3. Problèmes concernant l'obtention d'un financement bancaire	31
4.4. Différences entre les micro-entreprises et d'autres PME.....	35
4.5. Différences entre les Régions bruxelloise, flamande et wallonne.....	35
V. Octroi de crédit et prestation de services	37
5.1. Relation en matière de crédit entre PME et banquiers	37
5.2. Garanties fournies	42
5.3. Information et conseil dans le choix du financement	43
5.4. Différences entre les micro-entreprises et les autres PME	45
5.5. Différences entre les Régions bruxelloise, flamande et wallonne.....	46
VI. Mesures publiques.....	47
6.1. Région flamande	47

6.2. Région wallonne	48
6.3. Région bruxelloise	49
6.4. Efforts supplémentaires des pouvoirs publics	50
6.5. Différences entre les micro-entreprises et les autres PME	50
6.6. Différences entre les Régions bruxelloise, flamande et wallonne.....	51
VII. Evaluation d'une entreprise	52
7.1. Connaissance du rating/score.....	52
7.2. Information concernant le rating attribué par la banque	55
7.3. Différences entre les micro-entreprises et les autres PME	57
7.4. Différences entre les Régions bruxelloise, flamande et wallonne.....	57
VIII. Financement de la société	58
8.1. Financement interne et externe de la société	58
8.2. La solvabilité des sociétés.....	59
8.3. Différences entre les micro-entreprises et les autres PME	61
8.4. Différences entre les Régions bruxelloise, flamande et wallonne.....	62
Partie 2 : Conclusions et recommandations.....	63
IX. Conclusions.....	63
X. Recommandations	67
Données de contact.....	69
Sources.....	70
Appendix.....	72
Annexe 1: Questionnaire de l'Enquête CeFiP Financement des PME 2009	72
Liste des figures	78
Liste des tableaux.....	81

Avant-propos

Confrontés à l'insuffisance des sources de financement au sein de l'entreprise, de nombreuses PME dépendent pour le financement de leurs investissements et activités, de sources de financement externes. Ce financement externe peut être obtenu de deux manières : par le biais d'un apport de capitaux ou via l'octroi d'un crédit. Comme le marché du capital à risque est moins développé en Belgique que celui de l'octroi de crédits, la plupart des PME font appel, dans leur recherche de sources externes de financement, à l'octroi de crédit et plus spécifiquement au financement bancaire.

Le *Centre de Connaissances du Financement des PME* (CeFiP)¹ en collaboration avec le département *UER Finance, Comptabilité et Droit* de l'*Université de Liège (HEC-ULg)* a interrogé un échantillon d'entreprises belges de tailles, de régions et de secteurs différents sur la disponibilité du financement ; la relation en matière de crédit entre la banque et l'entreprise ; les modalités de financement et leur opinion concernant les différentes mesures publiques.

En 2009, tout comme au cours des années précédentes, l'enquête du CeFiP sur le financement des PME vise à mettre en lumière les faits, les attentes et les éventuels problèmes liés à la problématique des sources externes de financement. Cette enquête écrite a été réalisée auprès des entreprises au cours des mois de septembre et octobre 2009.

Sur les 7.000 entreprises interrogées, plus de 1.000 ont souhaité s'exprimer soit 15% de l'échantillon. Il s'agit d'un taux de réponse remarquable jamais atteint dans les précédentes éditions. Nous y voyons un indicateur important de l'enjeu que constitue la problématique du financement en période de crise économique. Les entrepreneurs ont voulu donner leur avis, nous faire part de leurs attentes voire de leurs craintes. Les recommandations que nous formulons sur base de cette enquête s'en trouvent dès lors renforcées.

Liège, le 7 décembre 2009

Professeur Danielle Sougné
Département UER Finance, Comptabilité et Droit
HEC-Ecole de gestion de
l'Université de Liège

Frédéric Lernoux
Administrateur délégué
CeFiP

¹ Le CeFiP est l'institution de référence au niveau fédéral qui centralise l'information essentielle sur l'ensemble des problématiques liées au financement des PME, l'exploite et la met à disposition des autorités, des entrepreneurs et de leurs organisations représentatives ainsi qu'au dispensateurs de crédit. Le CeFiP gère le dispositif belge de médiation du crédit aux entreprises et de médiation de l'assurance crédit.

I. Executive Summary

L'enquête CeFiP² "Financement des PME" a été effectuée en 2009 en collaboration avec le département UER Finance, Comptabilité et Droit de HEC-Ecole de gestion de l'Université de Liège³. Chaque année, l'enquête fait le point sur l'accès au financement et l'attitude des banques vis-à-vis des PME et des micro-entreprises. Ces dernières ont été sondées par écrit, comme les années précédentes.

L'enquête CeFiP « Financement des PME 2009 » a été réalisée pendant la période septembre-octobre 2009, un an après la crise internationale des banques et des crédits de 2008.

Pour cette enquête, nous avons interrogé 7.073 sociétés belges de 1 à 250 travailleur(s), de différents secteurs et régions. Au total, 1.027 enquêtes utilisables ont été renvoyées dont 333 par des micro-entreprises⁴ et 633 par des PME⁵.

Concernant le climat entrepreneurial, la tendance de la majorité des entreprises sondées tend vers une situation défavorable. En effet, 56,4% estiment le climat entrepreneurial plutôt défavorable à très défavorable et 11,6 % favorable à très favorable.

Au cours des 12 derniers mois, 74% des sociétés interrogées ont réalisé des **projets d'investissement**, ce qui représente une diminution de plus de 7 % par rapport à 2008.

De plus, 23,7 % des entreprises sondées n'ont pas été en mesure de réaliser leurs investissements planifiés, principalement en raison de la mauvaise situation économique. Enfin, pour financer ces investissements, 45,2 % des sociétés ont demandé un crédit bancaire, ce qui représente une diminution de 7% par rapport à 2008.

Concernant l'accès au **financement**, la perception des entrepreneurs a évolué. Les résultats de l'enquête 2009 mettent en exergue les difficultés ressenties par les entrepreneurs quant à l'obtention d'un financement bancaire. 22,5% des répondants indiquent avoir éprouvé de nombreux problèmes contre 12,0% l'année dernière.

Par contre, la proportion des répondants n'ayant pas rencontré de problème a diminué avec 53,0% contre 60,0% l'année dernière. Les micro-entreprises ont rencontré davantage de problèmes pour obtenir un financement bancaire. 26,2%

² Le Centre de Connaissances du Financement des PME (CeFiP) est un organe fédéral ayant pour objectif la centralisation de l'information et de l'expertise en matière de financement des PME.

³ Les plus vifs remerciements sont adressés à Madame Kristien Van Sweevelt, économiste au CeFiP, à Mesdames Anne Bils, Joséphine Capodici, Fabienne Deville, assistantes à HEC-ULg, à Messieurs Fabrice Pirnay, chercheur au Centre de recherche PME et Entrepreneuriat à HEC-ULg, et Olivier Wéry, assistant à HEC-ULg.

⁴ Micro-entreprise : Moins de 10 travailleurs et un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros (d'après la définition de la Commission européenne, 2005)

⁵ Une PME est définie comme une entreprise dont l'effectif est inférieur à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros.

des micro-entreprises se sont vues refuser un crédit bancaire au cours de ces 12 derniers mois contre 14,6% dans les PME.

Le rôle des banques en matière de conseil revêt une importance capitale dans le contexte d'incertitude et de changement régnant actuellement sur les marchés financiers. 75,1% des entreprises estiment qu'elles reçoivent suffisamment d'informations et de conseils en ce qui concerne le financement de la part de leur banquier.

Ce pourcentage est de 68,3 % pour les micro-entreprises et de 78,5 % pour les PME. La qualité du conseil fourni par la banque est quant à elle considérée comme inchangée pour la plupart des entreprises (82,9%).

Tant la connaissance que l'utilisation de **mesures publiques** ont été mises en exergue par les résultats de l'enquête dans le financement des entreprises. La déduction des intérêts notionnels, la réserve d'investissement et les subsides publics sont les mesures les mieux connues et les plus utilisées par les entreprises.

Lors de l'octroi d'un crédit, les banques sont soucieuses de contrôler le risque encouru : elles s'intéressent à la capacité de remboursement du demandeur et déterminent son rating. L'enquête met en évidence que la majorité des entreprises (60,5%) ignorent l'existence d'un rating. Toutefois, parmi celles qui savent qu'un rating leur a été attribué, 68% le connaissent contre 12,3% en 2007 et 26,7% en 2008. Même si une amélioration est observée, ces résultats illustrent le manque de communication entre le secteur bancaire et les entreprises.

Enfin, 45,4% des entreprises déclarent financer plus de 75% de leur besoin en matière de financement au moyen de **fonds propres**. Les formes externes de financement les plus fréquemment utilisées sont : le crédit d'investissement (40,0%), le crédit de caisse (30,6%), le leasing (23,8%) et l'avance à terme fixe (straight loan) (22,8%).

La part de leurs fonds propres par rapport au total bilannaire au cours de ces 12 derniers mois a augmenté pour 33,5% des entreprises sondées (contre 48,6% en 2008) et 24,1% ont connu une diminution de cette part. Près de 29,2% des sociétés envisagent de renforcer leurs fonds propres suite à la déduction des intérêts notionnels. Ce pourcentage est de 33,5% pour les PME contre 19,8% pour les micro-entreprises.

Vous trouverez le contenu de cette analyse amplement détaillé dans le rapport d'enquête (voir page 13).

II. Evolution de l'octroi de crédits

2.1. Evolution de l'octroi de crédits

A l'aide de chiffres trimestriels fournis par la Banque nationale de Belgique, le CeFiP établit tous les trois mois un état des lieux de l'octroi de crédits aux entreprises en Belgique. Les chiffres y sont systématiquement présentés par taille d'entreprise, afin de pouvoir suivre de près la situation pour les indépendants et les PME. Les différents facteurs, basés sur les données reçues, ont pour but de donner un meilleur aperçu de la situation réelle en matière de crédits. Pour commencer, nous donnons un bref aperçu de quelques paramètres pour la période allant du 3^e trimestre 2008 au 3^e trimestre 2009.

Cette période a été marquée par de fortes perturbations. La crise financière, tout droit venue des Etats-Unis, a eu un impact sur l'ensemble de l'économie à partir de 2008 ; elle a provoqué un tel recul du PIB que l'on a parlé de récession. Plusieurs secteurs, à l'instar de l'industrie automobile, ont été très affectés par cette crise et ont été contraints de lancer des réformes, souvent accompagnées de licenciements, de chômage économique... Cependant, on nous a récemment annoncé la fin de la récession et une légère croissance du PIB au 3^e trimestre 2009. Il ne faut pas non plus être trop optimiste : le chômage, par exemple, va très certainement continuer à augmenter. L'impact sur la problématique du crédit reste incertain. Pendant cette période, l'octroi de crédits a été affecté, les banques étant moins enclines à prendre des risques. Cela s'est fait ressentir de trois manières : des coûts/intérêts plus élevés, des procédures plus strictes (tant en ce qui concerne le prêt proprement dit que l'importance du montant) et davantage de garanties demandées.

Observations pour la période Q3 2008 à Q3 2009 :

- Passant de 369.795 à 367.591, le nombre de débiteurs a enregistré une évolution négative de -0,60 %. Pendant cette période, le nombre de débiteurs a augmenté chez les petites entreprises (+2,53 %) et les grandes entreprises (+2,05 %). Chez les indépendants et les moyennes entreprises, on observe une diminution, de -4,40 % et -1,28 % respectivement.
- Le montant total des crédits octroyés a augmenté à 163,7 milliards, soit +3,71 %. Ce sont les grandes entreprises qui enregistrent l'augmentation la plus spectaculaire (+9,87 %). Encore une fois, les indépendants (-2,49 %) et les moyennes entreprises (-0,49 %) affichent une évolution négative entre Q3 2008 et Q3 2009.
- Le montant total des crédits prélevés connaît lui aussi une évolution positive très nette (+5,08 %), avec de nouveau la plus forte augmentation du côté des

grandes entreprises. La seule diminution (légère) enregistrée concerne les indépendants (-0,40 %).

2.2. Nombre de débiteurs

Le nombre total de débiteurs a diminué de -0,19 % au trimestre dernier, malgré le fait que seuls les indépendants affichent une évolution négative (-2,42 %). Au 3^e trimestre 2009, ceux-ci représentent 41,90 % du nombre de débiteurs, un pourcentage qui diminue depuis quelque temps. A cet égard, la figure 2 ci-dessous nous indique la très longue évolution négative chez les indépendants et parallèlement, la forte augmentation chez les petites entreprises. Dernièrement, on observe un sursaut tant chez les grandes entreprises que chez les moyennes entreprises.

Figure 1 : Répartition du nombre de débiteurs (Q3 2009)

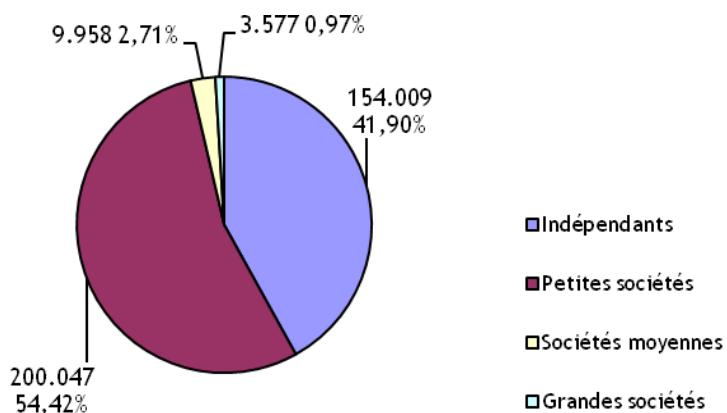
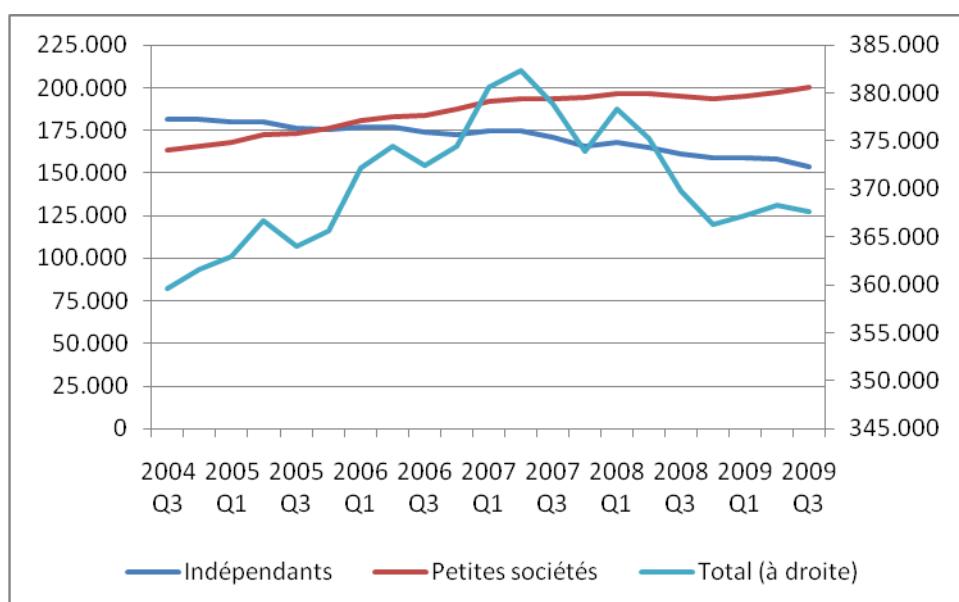
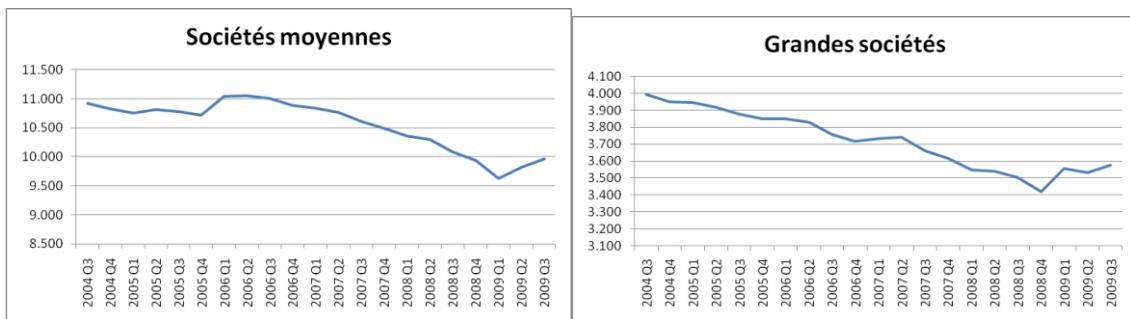


Figure 2 : Nombre de débiteurs par type d'entreprise et total

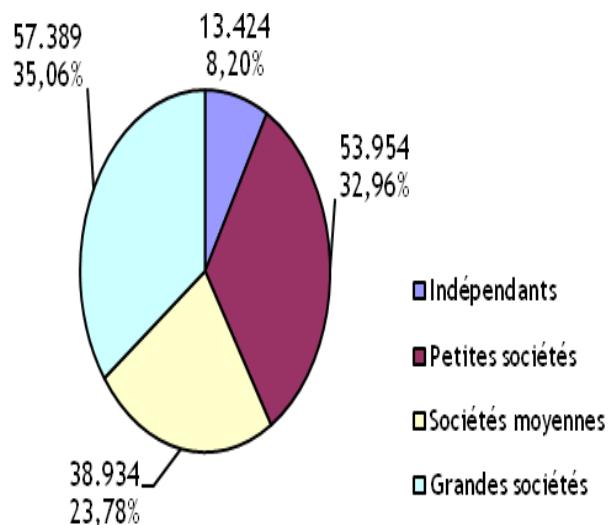




2.3. Montant total des crédits octroyés

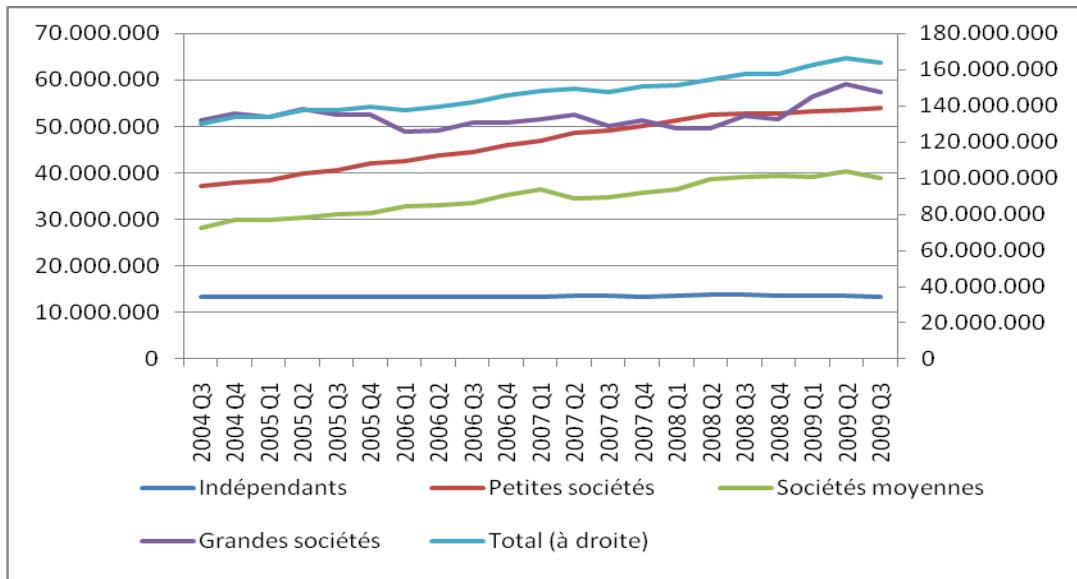
Le montant total des crédits octroyés diminue de -1,72 % entre Q2 2009 et Q3 2009. Par rapport à Q3 2008, il s'agit par contre d'une augmentation de 3,71 %. Les indépendants ne représentent ici qu'une petite part de 8,20 %, contrairement à leur pourcentage du nombre de débiteurs. Pour les grandes entreprises, c'est l'inverse.

Figure 3 : Répartition du montant des crédits octroyés (Q3 2009, millions d'euros)



Seules les petites entreprises enregistrent une augmentation (+0,99 %) au cours de ce trimestre. On observe de nettes diminutions tant chez les indépendants (-2,07 %) que chez les moyennes (-3,45 %) et grandes entreprises (-2,92 %). A long terme, il y a une évolution positive relativement importante chez les petites et moyennes entreprises, et un statu quo chez les indépendants. Les grandes entreprises connaissent la période la moins constante, mais enregistrent tout de même une croissance de 14,38 % sur une période de deux ans.

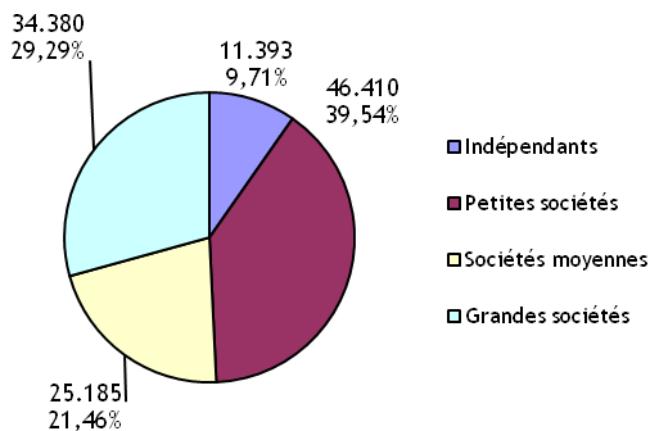
Figure 4 : Evolution du montant des crédits octroyés par type d'entreprise et total (1000 euros)



2.4. Montant total des crédits prélevés

Le montant total des crédits prélevés diminue également entre Q2 2009 et Q3 2009 (-0,88 %). Seules les petites entreprises enregistrent une augmentation au cours de ce trimestre (+1,51 %). Les moyennes entreprises enregistrent la plus forte diminution (-5,17 %). Sur base de la figure ci-dessous, on s'aperçoit que les petites entreprises représentent de loin la plus grosse part.

Figure 5 : Répartition du montant des crédits prélevés (Q3 2009, millions d'euros)



Les évolutions visibles sur la figure ci-dessous sont semblables à celles du montant total des crédits octroyés. Les petites et moyennes entreprises progressent fortement, les indépendants sont en statu quo et les grandes entreprises affichent une évolution variable.

Figure 6 : Evolution du montant des crédits prélevés par type d'entreprise et total (1000 euros)

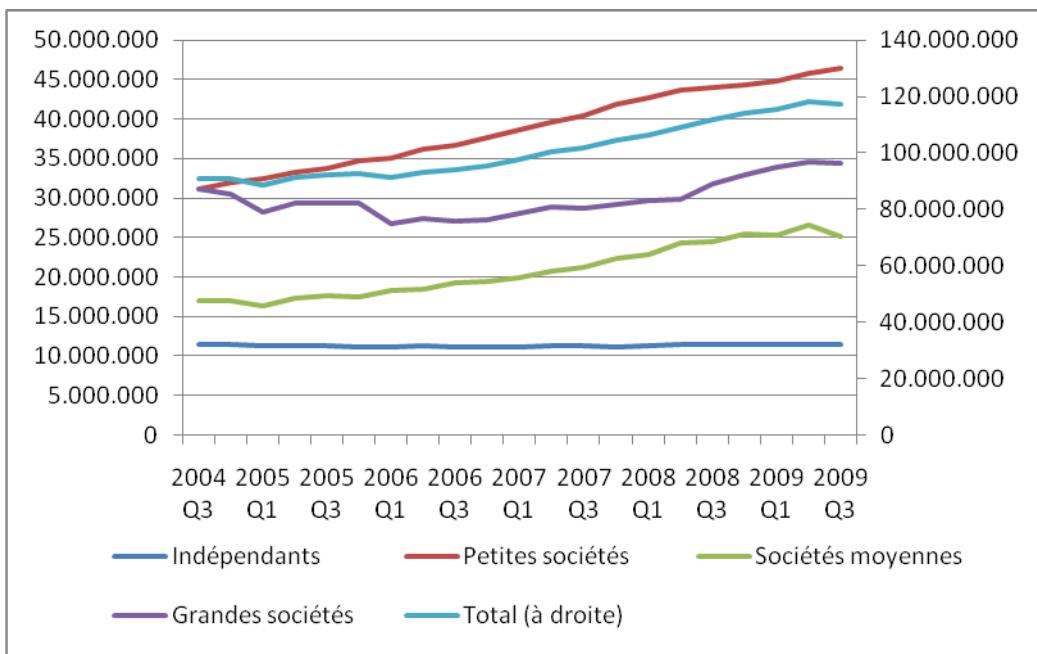
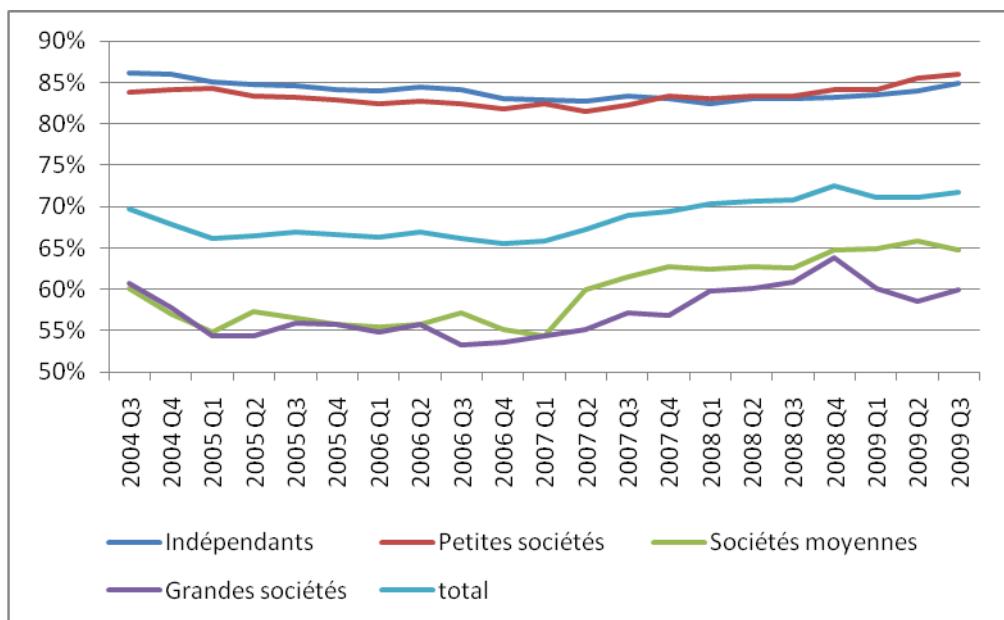


Figure 7 : Degré d'utilisation par type d'entreprise et total



En tout, sur le montant des crédits octroyés, € 117,3 milliards ont été prélevés, soit un degré d'utilisation de 71,70 %. Le degré d'utilisation reflète la proportion du montant des crédits octroyés qui a été prélevé par les débiteurs. Du côté des indépendants et des petites sociétés, celui-ci est traditionnellement élevé. Au trimestre dernier, on note de nouveau une augmentation (respectivement, de 84,02 % à 84,87 % et de 85,59 % à 86,02 %). Cet indicateur se maintient à un niveau élevé, ce qui n'est pas idéal. N'oublions pas que les indépendants et les petites

entreprises prennent plutôt des prêts à long terme et les plus grandes entreprises plutôt des prêts à court terme et des crédits de caisse. Lorsque les crédits de caisse ne sont pas entièrement prélevés, il reste une marge plus importante. Les crédits à long terme sont souvent des crédits d'investissement et logiquement, le degré d'utilisation de ces crédits est très élevé.

Les moyennes et grandes entreprises ont un degré d'utilisation beaucoup plus bas et affichent là aussi de plus fortes fluctuations. Chez les moyennes entreprises, on observe une diminution à 64,69 %, après plusieurs trimestres en hausse. On observe le phénomène inverse chez les grandes entreprises, où une augmentation à 59,91 % succède à plusieurs trimestres en baisse.

Ces chiffres montrent encore une fois le grand décalage entre les petites et les grandes entreprises pour ce paramètre.

Vous trouverez de plus amples informations sur les chiffres relatifs à l'octroi de crédits sous "publications", "rapports annuels octroi de crédit" sur www.cefip.be.

Partie 1 : Analyse de l'enquête

III. Présentation de l'enquête et profil des répondants

Afin de pouvoir analyser la problématique du financement des PME et formuler des recommandations, il a été décidé de procéder à une enquête écrite auprès des sociétés. Celle-ci permet de dresser l'état des lieux en matière de financement des PME à partir de questions.

Dans un premier temps, ce chapitre présente le contenu du formulaire d'enquête. Ensuite, la méthode utilisée pour la sélection des entreprises sera brièvement abordée et le profil des répondants sera étudié. En guise de conclusion, une synthèse mettra en évidence les différences de profil entre les micro-entreprises et les PME, d'une part, et entre les répondants en Région flamande, en Région wallonne et en Région bruxelloise, d'autre part.

3.1. Contenu du formulaire d'enquête

Outre la question concernant un certain nombre de données d'identification, l'enquête comporte 35 questions réparties en 5 parties. Les questions traitent successivement des investissements et des disponibilités en matière de financement, de l'évolution de l'octroi de crédits et des prestations de services, de l'évaluation de l'entreprise et du rating, des mesures publiques et, pour terminer, du financement de la société. Le traitement des données obtenues à partir de l'enquête s'est fait au moyen du programme statistique « STATISTICA ». Une copie vierge du questionnaire figure dans l'annexe 1.

3.2. Sélection des entreprises

Dans un premier temps, l'enquête a été envoyée à 7.073 entreprises. 191 formulaires d'enquête nous sont revenus sans avoir été ouverts. Ainsi, 6.882 entreprises ont été contactées dans le cadre de l'enquête.

Le choix des adresses a été effectué à partir de différents critères. Ces derniers sont succinctement parcourus dans le présent chapitre.

La sélection des sociétés s'est réalisée sur base du DVD Bel-First. Les critères suivants ont été pris en considération.

- La situation géographique : Région bruxelloise, Région flamande et Région wallonne
- Les activités sur base des codes Nace-Bel. Les codes suivants ont été supprimés :

01 : agriculture	85 : santé et action sociale
02 : sylviculture	90 : assainissement, voirie et gestion
05 : pêche	des déchets
65 : intermédiation financière	91 : activités associatives diverses
66 : assurance	95 : services domestiques
67 : auxiliaires financiers	96 : activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre
75 : administration publique	99 : organismes extraterritoriaux
80 : éducation	
- Les professions libérales (surtout les secteurs 70 et 74) ont été exclues.
- L'effectif : exclusivement les sociétés comprenant au maximum 249 membres du personnel (c'est-à-dire qui ne sont pas des grandes entreprises en vertu de la définition de l'UE). Les grandes entreprises ont été éliminées de l'échantillon. Les nombres suivants ont été sélectionnés :
 - sociétés comprenant de 1 à 9 travailleurs : 3.530
 - sociétés comprenant de 10 à 49 travailleurs : 3.025
 - sociétés comprenant de 50 à 249 travailleurs : 518
- La forme juridique : SPRL, SA.

3.3. Formulaires d'enquête envoyés et reçus

Le tableau 1 donne un aperçu détaillé du nombre de formulaires d'enquête envoyés, reçus et utilisables, répartis par région. 30 formulaires ont été soit insuffisamment remplis soit complétés par des non-PME soit encore renvoyés trop tardivement. Le total des réponses exploitables s'élève à 1.027.

Tableau 1 : Nombres d'enquêtes envoyées et pourcentages de réponses

	Région flamande	Région wallonne	Région bruxelloise (FR)	Région bruxelloise (NL)	Total
Enquêtes envoyées	4.472	1.806	675	120	7.073
Enquêtes retournées	108	52	23	8	191
Enquêtes expédiées	4.364	1.754	652	112	6.882
Enquêtes reçues (au total)	629	351	78	18	1.076
Pourcentage de réponse (enquêtes reçues / (enquêtes expédiées))	14,4%	20,0%	12,0%	16,1%	15,6%
Enquêtes utilisables pour établir le rapport d'enquête	592	341	77	17	1.027

Le pourcentage de réponse est de 15,6%. Le taux de réponse est de 20% en Région wallonne, 14,4% en Région flamande 12,6% en Région bruxelloise.

Les pourcentages de réponse sont nettement supérieurs aux pourcentages de réponse des enquêtes du CeFiP organisées en 2007 et 2008. Néanmoins, il est utile de faire preuve de prudence quant à la généralisation des conclusions relatives aux réponses obtenues.

3.4. Profil des répondants

Cette partie tente d'établir le profil des répondants sur base d'un certain nombre de caractéristiques d'identification demandées au début de l'enquête.

Les questions portent ainsi sur la forme juridique, la date de constitution, le secteur d'activités, le chiffre d'affaires de 2008, la croissance du chiffre d'affaires au cours de ces 3 dernières années et le nombre de membres du personnel.

Ensuite, il est demandé aux entreprises si elles se considèrent comme entreprise familiale et si une partie du chiffre d'affaires est consacrée à la recherche et au développement (R&D). Nous terminons cette partie en abordant le climat entrepreneurial.

Le tableau 2 indique que la majorité des répondants (c'est-à-dire 57,6%) provient de la Région flamande, suivie par la Région wallonne (33,2%) et par la Région bruxelloise. Cette dernière peut encore être répartie en deux, soit la partie francophone (7,5%) et la partie néerlandophone (1,7%).

Tableau 2 : Répartition selon la région

	Nombre	Pourcentage
Région flamande	592	57,6%
Région wallonne	341	33,2%
Région bruxelloise (société, FR)	77	7,5%
Région bruxelloise (société, NL)	17	1,7%
Total	1.027	100,0%

Le tableau 3 montre que la SA et la SPRL sont les formes juridiques les plus courantes dans l'échantillon avec respectivement 60,7% et 39,2% des répondants.

Tableau 3 : Répartition selon la forme juridique

	Nombre	Pourcentage
SPRL	403	39,2%
SA	623	60,7%
Divers	1	0,1%
Total	1.027	100,0%

Lors de l'enquête, il est demandé aux entreprises leur date de constitution afin de dresser un tableau de l'âge des entreprises interrogées.

Le tableau 4 révèle que la majorité des répondants (32,2%) ont entre 10 et 20 ans. Les nouvelles sociétés (c'est-à-dire qui ont tout au plus 4 ans) représentent 16,4% du nombre de répondants. Nous pouvons également constater que plus de 65% des entreprises ont moins de 20 ans.

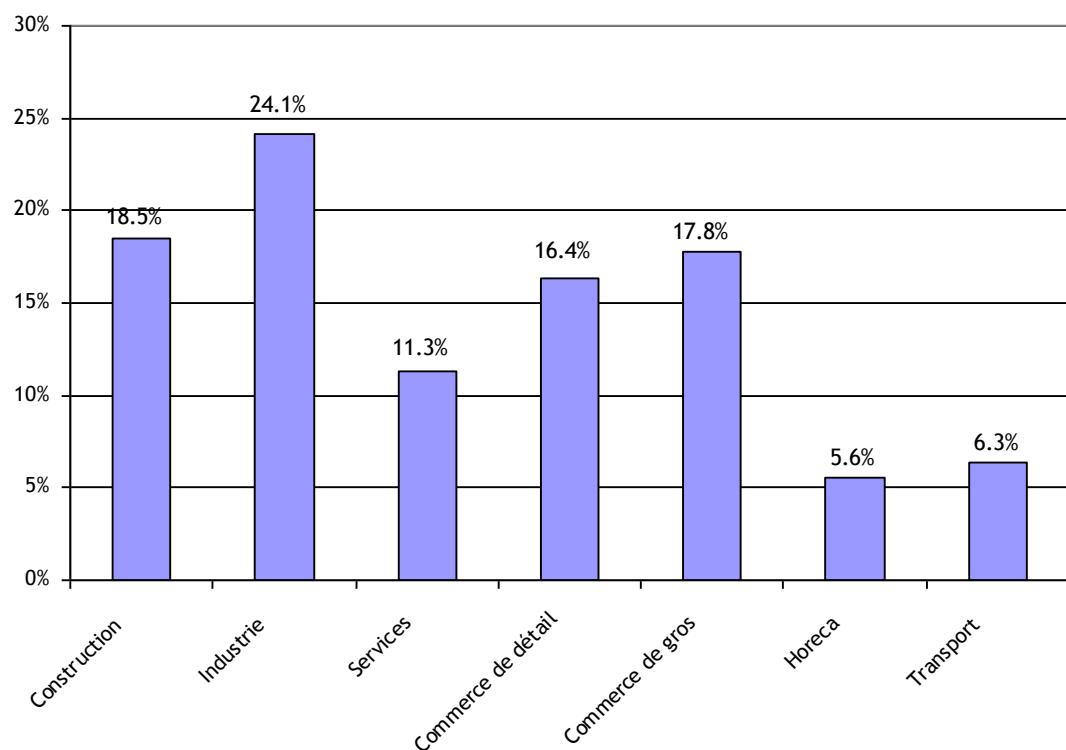
Tableau 4 : Répartition selon l'âge de l'entreprise

	Nombre	Pourcentage
4 ans maximum	168	16,4%
Entre 4 et 10 ans	194	18,9%
Entre 10 et 20 ans	331	32,2%
Entre 20 et 30 ans	166	16,2%
Plus de 30 ans	168	16,3%
Total	1.027	100,0%

Si nous observons de plus près la répartition sectorielle des répondants (figure 8), il apparaît que les secteurs d'activités les mieux représentés sont l'industrie (24,1%), la construction (18,5%).

Les secteurs les moins bien représentés sont le transport (6,3%) et l'Horeca (5,6%).

Figure 8 : Répartition des répondants selon le secteur (N=1.027)



Le tableau 5 permet de comparer la répartition sectorielle par région. Le secteur de l'industrie domine à la fois en Région flamande et en Région wallonne avec respectivement 25,2% et 24,3% des répondants, suivi par le secteur de la construction pour la Région wallonne (24%) et le secteur de commerce de gros pour la Région flamande (19,8%). Le secteur du transport est le moins représenté en Région wallonne avec un pourcentage de 3,5% tandis que l'Horeca en Région flamande ne représente que 4,2%.

En Région bruxelloise, le secteur des services est prédominant avec 24,5% des répondants, suivi par celui du commerce de gros (22,3%) et enfin celui de l'industrie (17%). Le secteur du transport est le moins représenté avec un pourcentage de 3,2%.

Tableau 5: Répartition selon le secteur et la région

	Région flamande (N=592)	Région wallonne (N=341)	Région bruxelloise (N=94)	Belgique (N=1027)
Construction	16,7%	24,0%	9,6%	18,5%
Industrie	25,2%	24,3%	17,0%	24,1%
Services	9,8%	10,3%	24,5%	11,3%
Commerce de détail	15,9%	18,2%	12,8%	16,4%
Commerce de gros	19,8%	13,2%	22,3%	17,8%
Horeca	4,2%	6,5%	10,6%	5,6%
Transport	8,4%	3,5%	3,2%	6,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

La répartition en fonction du chiffre d'affaires réalisé en 2008 (tableau 6) révèle que 42,5% des répondants réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros. Nous pouvons également constater le faible pourcentage (2,3%) d'entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 49 000 000€.

Tableau 6 : Répartition selon le chiffre d'affaires des entreprises participantes (2008, en euros)

Chiffre d'affaires 2008 (en euros)	Nombre	Pourcentage
< 2 000 000	426	42,5%
2 - 9 000 000	370	37,0%
10 - 49 000 000	182	18,2%
> 49 000 000	23	2,3%
Total	1001	100,0%

L'enquête a demandé aux entreprises l'évolution de leur chiffre d'affaires au cours des trois dernières années. Le tableau 7 indique que 46,6% des répondants ont réalisé une croissance du chiffre d'affaires de moins de 5% tandis que 12,6% des répondants ont réalisé une croissance du chiffre d'affaires de plus de 15%.

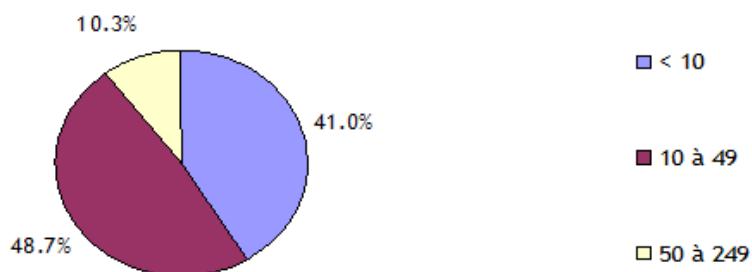
Tableau 7 : Répartition selon la croissance du chiffre d'affaires au cours de ces 3 dernières années

	Nombre	Pourcentage
< 5%	454	46,6%
> 5% en < 10%	294	30,2%
> 10% en < 15%	103	10,6%
> 15%	123	12,6%
Total	974	100,0%

La taille de l'entreprise est notamment définie par le nombre de membres de personnel.

La figure 9 indique que plus de 48,7% des répondants emploient entre 10 et 49 travailleurs. Nous pouvons également constater que 41,0% des répondants emploient moins de 10 travailleurs et seulement 10,3% des répondants peuvent être classés parmi les entreprises moyennes (50 à 249 travailleurs).

Figure 9 : Répartition selon le nombre de travailleurs (N=1019)



Une large majorité des répondants (71,4%) indiquent qu'ils considèrent leur entreprise comme une entreprise familiale.

L'enquête fait également une distinction entre les micro-entreprises et les petites et les moyennes entreprises (PME). Une entreprise est qualifiée de micro-entreprise si le nombre des travailleurs est inférieur à 10 et le chiffre d'affaires est inférieur ou égal à 2 millions d'euros. Une société est qualifiée de PME si l'un des deux ou les deux critères sont dépassés. Le tableau 8 indique le nombre de micro-entreprises et de PME parmi les répondants.

Tableau 8 : Répartition selon les micro-entreprises et les PME

	Nombre	Pourcentage
Micro-entreprises	333	33,4%
PME	663	66,6%
Total	996	100,0%

Le tableau 9 met en évidence que seulement 16,2% des entreprises interrogées consacrent une partie du chiffre d'affaires à la recherche et au développement (R&D). Il semblerait donc que la majorité des sociétés sondées soient peu innovantes dans ce domaine.

Tableau 9 : Répartition selon les dépenses R&D (comme partie du chiffre d'affaires)

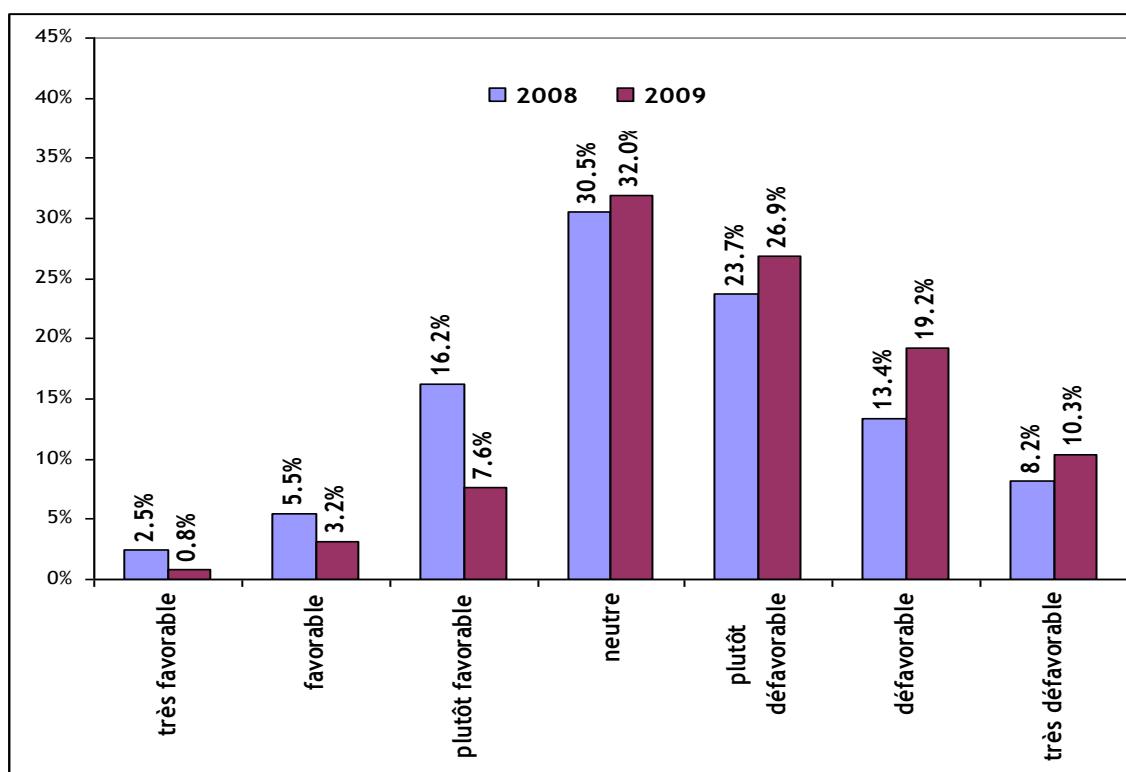
	Nombre	Pourcentage
Oui	165	16,2%
Non	851	83,8%
Total	1.016	100,0%

Pendant l'enquête, nous avons également interrogé les entreprises afin de déterminer comment elles ressentaient le climat entrepreneurial.

En 2008, 24,2% des PME belges estimaient que le climat entrepreneurial était favorable, 30,5% considéraient le climat entrepreneurial comme neutre et 45,3% le considéraient comme défavorable.

En 2009, les résultats sont les suivants : 11,6% des répondants estiment que le climat entrepreneurial est favorable, 32% le considèrent comme neutre et enfin 56,4% le considèrent comme défavorable. La crise aurait donc un impact défavorable sur la perception du climat entrepreneurial.

Figure 10 : Evaluation du climat entrepreneurial actuel

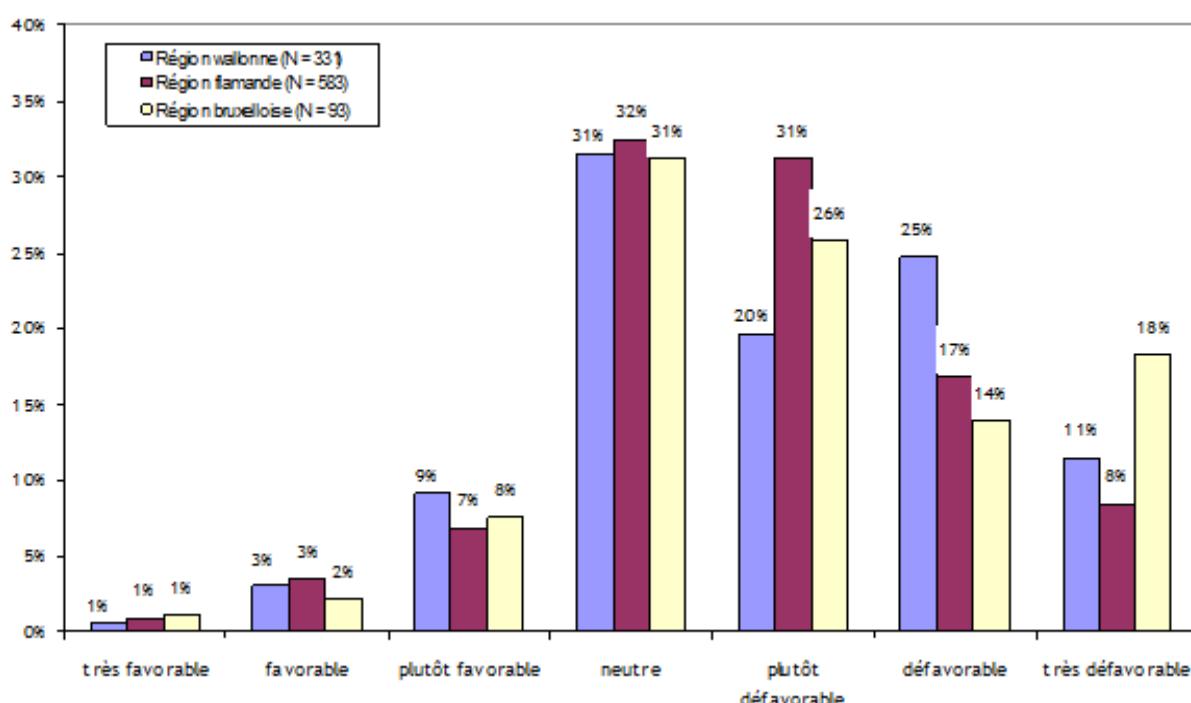


En 2008, les entreprises en Région wallonne estimaient que le climat entrepreneurial était relativement plus défavorable que les entreprises en Région flamande. Par ailleurs, le climat entrepreneurial était également ressenti comme plus défavorable par les micro-entreprises.

En 2009, on constate qu'il n'y a pas de différences notoires entre les trois Régions, ni entre les micro-entreprises et les PME.

Il semblerait que la crise actuelle ait « homogénéisé » les perceptions du climat entrepreneurial puisque les trois régions penchent vers une tendance défavorable.

Figure 11 : Evaluation du climat entrepreneurial actuel (selon la région)



3.5. Différence entre les micro-entreprises et autres PME

Sur base des réponses fournies par les répondants, la principale différence significative entre les micro-entreprises et les PME est la suivante :

- La SA est une forme juridique davantage choisie par les petites et moyennes entreprises et la SPRL est davantage choisie par les micro-entreprises.

3.6. Différence entre les Régions bruxelloise, flamande et wallonne

Sur base des réponses fournies par les répondants, la principale différence statistiquement significative entre les PME bruxelloises, flamandes et wallonnes est la suivante :

- Les sociétés de la Région flamande considèrent que le climat entrepreneurial est « plutôt défavorable » alors que les entreprises en Région wallonne ou en Région bruxelloise estiment que le climat est « défavorable », voire « très défavorable ».

IV. Investissements et disponibilités du financement

La première partie de l'enquête concerne les investissements et l'accès au financement.

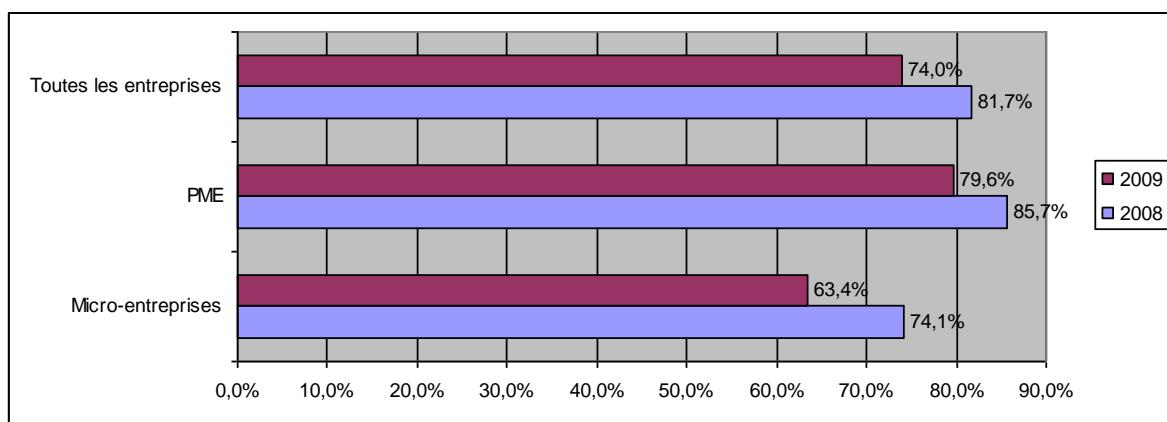
Nous présentons d'abord un aperçu des investissements planifiés par les entreprises interrogées. Ensuite, nous abordons les types de crédits bancaires sollicités ainsi que les problèmes que les entreprises rencontrent pour les obtenir. Enfin, ce chapitre mentionne brièvement les différences en matière d'investissements et de financement entre les micro-entreprises et les PME et entre les répondants bruxellois, flamands et wallons.

4.1. Investissements

L'enquête interroge les entreprises sur leurs projets d'investissement au cours des 12 derniers mois : leur existence, leurs objectifs, leurs natures.

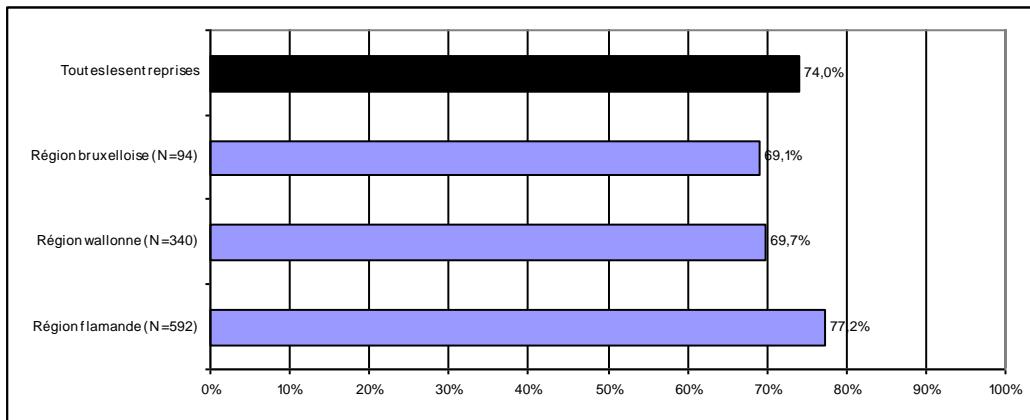
La figure 12 concerne l'exécution des projets d'investissement selon la taille des entreprises. La majorité des entreprises interrogées (74,0%) ont réalisé leurs projets d'investissement. Cette tendance s'observait déjà en 2008 : les entreprises interrogées (81,7%) avaient des projets d'investissement et c'était principalement les petites et moyennes entreprises (85,7%) qui avaient de tels projets. Les projets d'investissement en 2009 existent, même s'ils sont en légère diminution par rapport à 2008.

Figure 12 : Exécution des projets d'investissement (selon la taille)



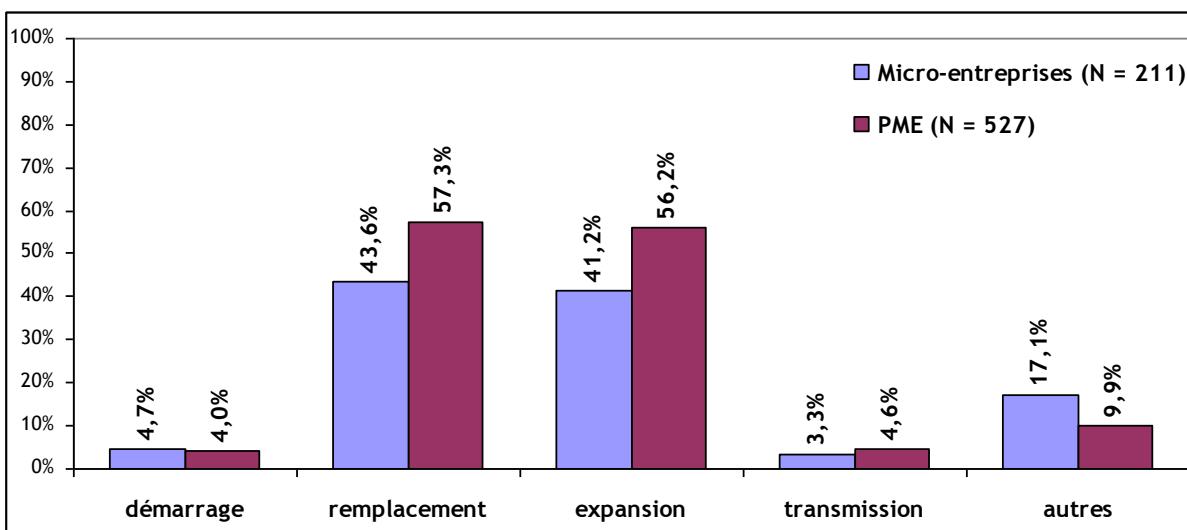
La figure 13 illustre l'exécution des projets d'investissement selon la région. Les entreprises qui ont réalisé des projets d'investissement au cours des 12 derniers mois, sont situées principalement en Région flamande (77,2%).

Figure 13 : Exécution des projets d'investissement (selon la région)



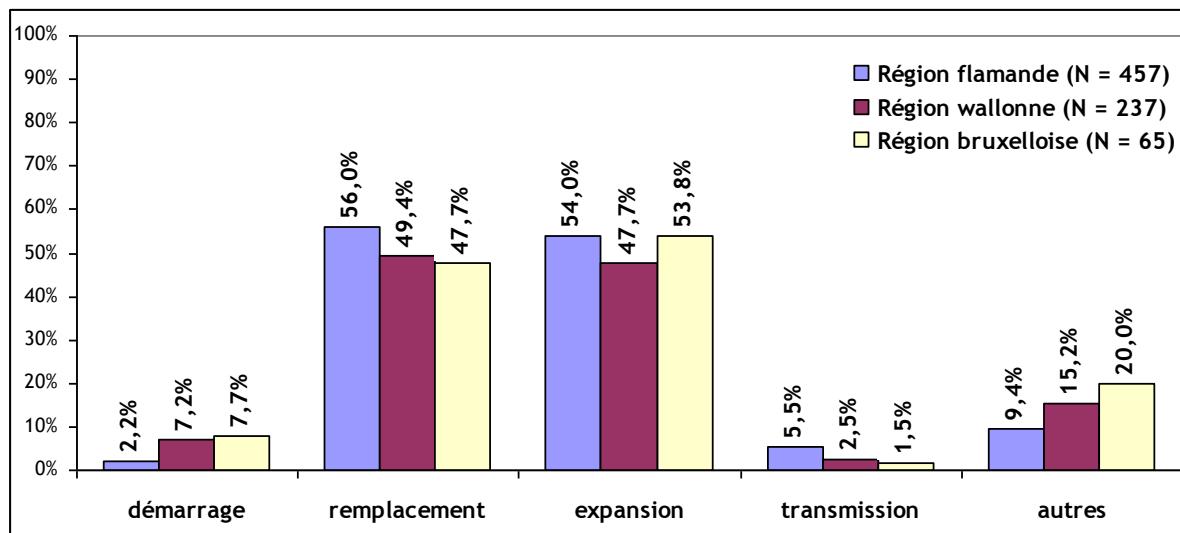
La figure 14 ventile les objectifs d'investissement en fonction de la taille des entreprises. Les principaux investissements concernent le remplacement ou l'expansion. Cette tendance s'observe dans les micro-entreprises, mais surtout dans les petites et moyennes entreprises. Les micro-entreprises ont davantage réalisé des investissements « autres ». Peu d'entreprises ont des projets liés à la transmission ou au démarrage.

Figure 14 : Objectifs d'investissement (selon la taille)



La figure 15 détaille les objectifs d'investissement par région. Dans chaque région, les investissements réalisés sont principalement destinés au remplacement de biens ou à l'expansion de l'entreprise. De plus, ces investissements ainsi que ceux liés à la transmission d'entreprises sont légèrement supérieurs en Région flamande. La Région bruxelloise, quant à elle, effectue un peu plus d'investissements liés au démarrage de l'entreprise, même si les pourcentages restent faibles. Les autres investissements concernent l'amélioration de l'infrastructure.

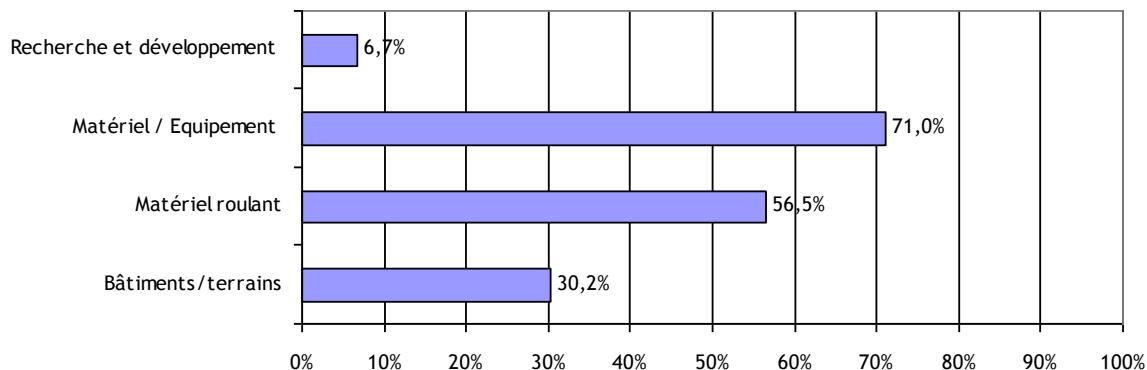
Figure 15 : Objectifs d'investissement (selon la région)



La figure 16 donne un aperçu de la nature des investissements.

Les entreprises interrogées ont investi principalement en matériel/équipement (71,0%) et en matériel roulant (56,5%). Viennent ensuite les investissements en bâtiments et terrains (30,2%), puis ceux en recherche et développement (6,7%). Cette tendance existait déjà en 2008.

Figure 16 : Nature des investissements réalisés au cours des 12 derniers mois



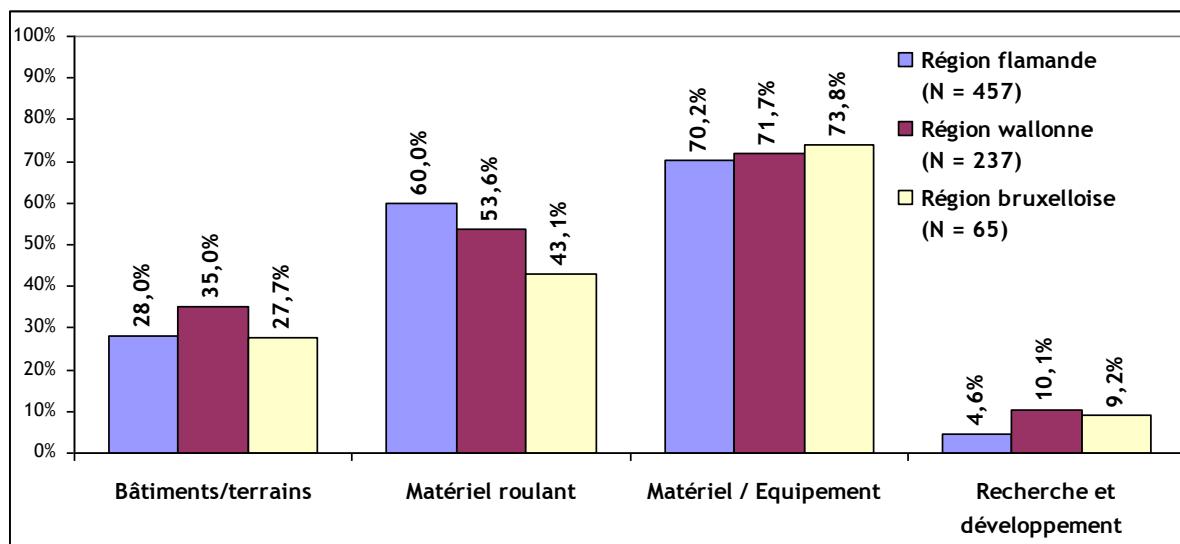
La figure 17 apporte des précisions sur la nature des investissements réalisés par les entreprises, selon la région. La nature des investissements mise en évidence dans la figure 16 se retrouve dans chaque région.

Les investissements en matériel/équipement sont légèrement supérieurs dans les entreprises situées en Région bruxelloise (73,8%).

Les investissements en matériel roulant sont plus importants dans les entreprises situées en Région flamande (60,0%).

Les entreprises situées en Région wallonne réalisent davantage d'investissements en bâtiments/terrains (35,0%) et en recherche et développement (10,1%) que les entreprises situées dans les autres régions.

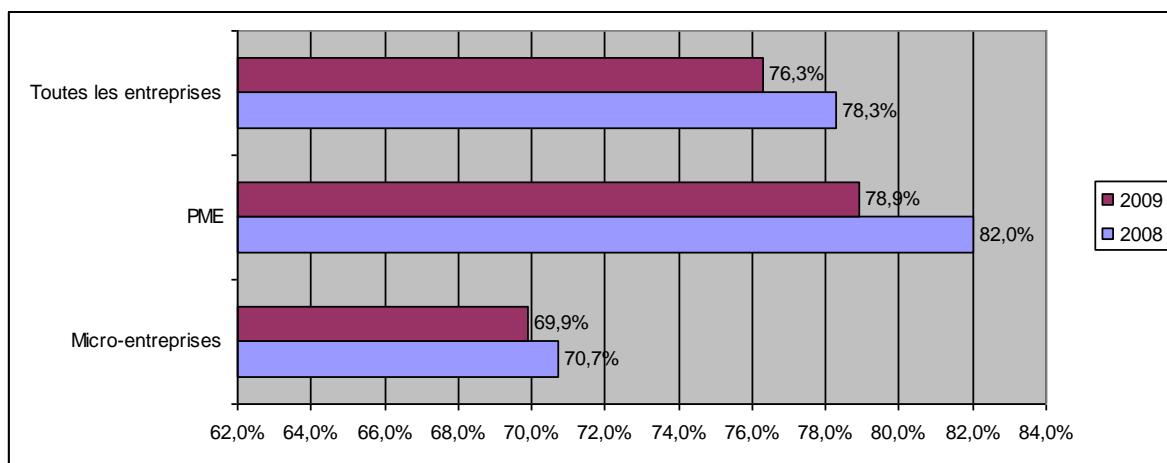
Figure 17 : Nature des investissements (selon la région)



La figure 18 illustre la réponse des entreprises à la question suivante : tous les investissements prévus durant les 12 derniers mois ont-ils été réalisés ?

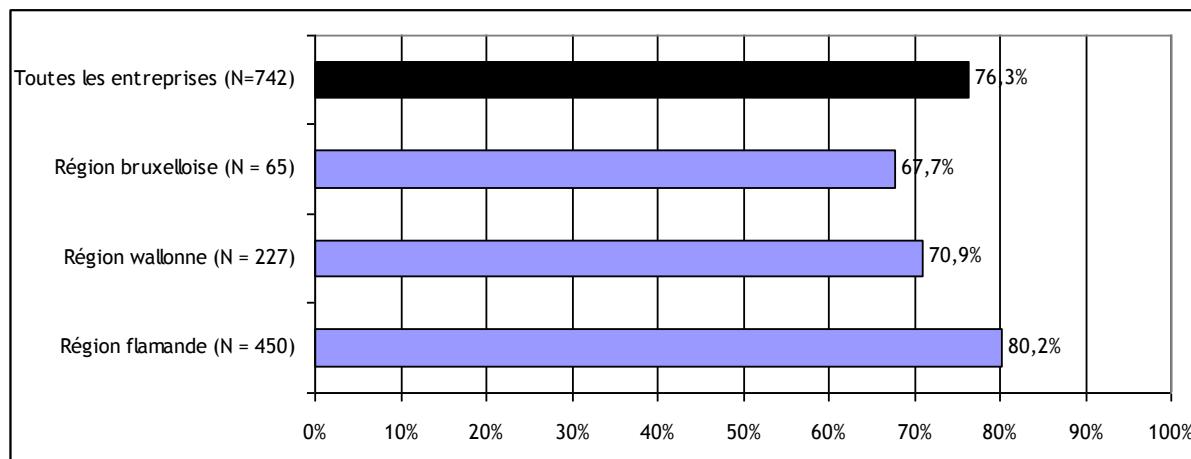
Parmi les répondants, la majorité des entreprises (76,3%) a réalisé les projets d'investissement qu'elles avaient planifiés. Ce pourcentage était de 78,3% en 2008. Une analyse approfondie des données révèle que 30,1% des micro-entreprises n'ont pas été en mesure de réaliser les investissements prévus contre 21,1% des PME. La tendance de 2008 était respectivement de 29,3% et de 18,0%.

Figure 18 : Avez-vous été en mesure de réaliser tous les investissements prévus au cours de ces 12 derniers mois ? (selon la taille)



La figure 19 apporte des précisions par région. A la question de savoir si tous les investissements prévus ont pu être réalisés, 80,2% des entreprises de la Région flamande répondent par l'affirmative, contre 70,9% en Région wallonne et 67,7% en Région bruxelloise.

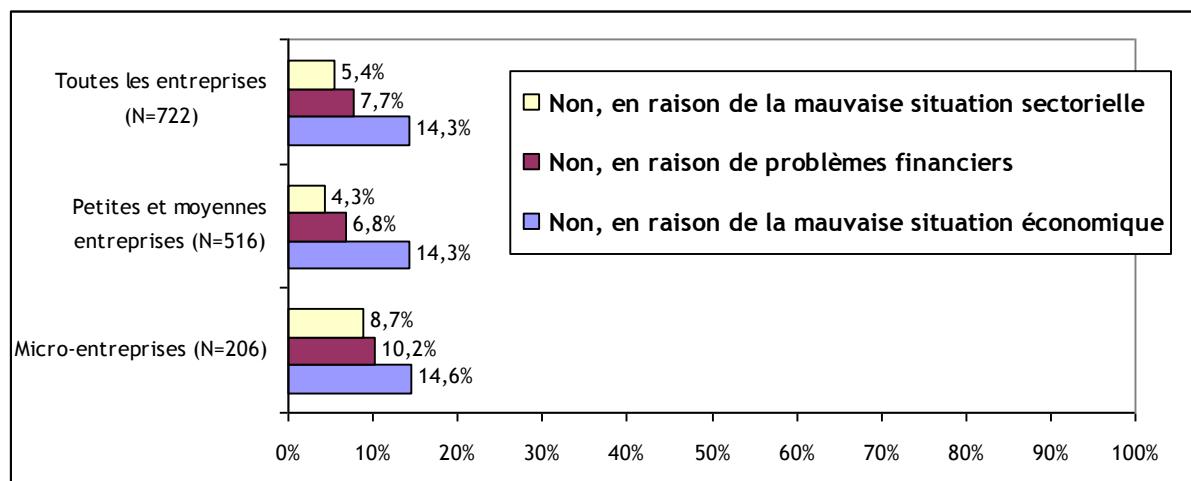
Figure 19 : Avez-vous été en mesure de réaliser tous les investissements prévus au cours de ces 12 derniers mois ? (selon la région)



Si tous les investissements prévus n'ont pas pu être réalisés, il est important d'en connaître la cause. Les figures 20 et 21 apportent des réponses.

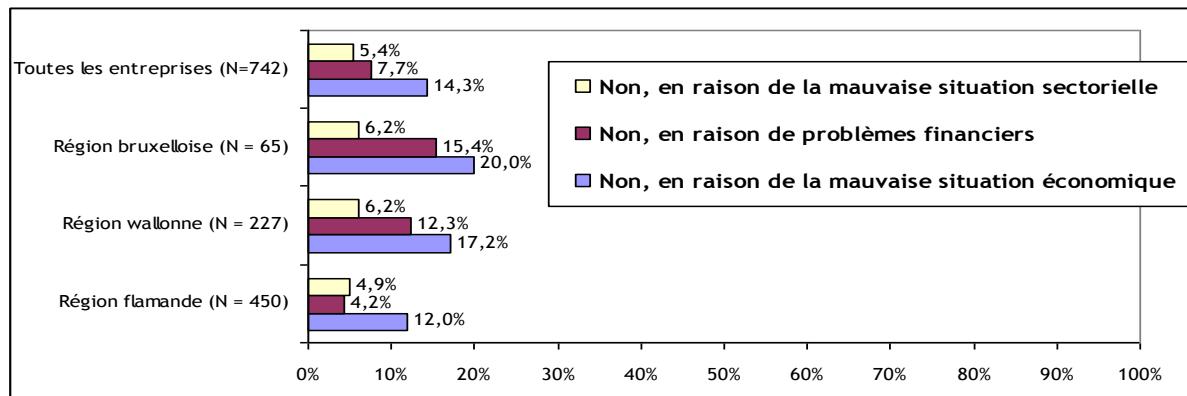
La figure 20 met en évidence la raison principale, quelle que soit la taille de l'entreprise : la mauvaise situation économique. La seconde raison est liée à la situation financière de l'entreprise.

Figure 20 : Pour quelles raisons les investissements prévus n'ont-ils pas été réalisés ? (selon la taille de l'entreprise)



La figure 21 montre que la Région flamande est un peu moins sensible que les autres régions à la mauvaise situation économique, mais aussi à la mauvaise situation sectorielle et aux problèmes financiers. La Région bruxelloise, par contre, semble la région la plus sensible.

Figure 21 : Pour quelles raisons les investissements prévus n'ont-ils pas été réalisés ? (selon la région)



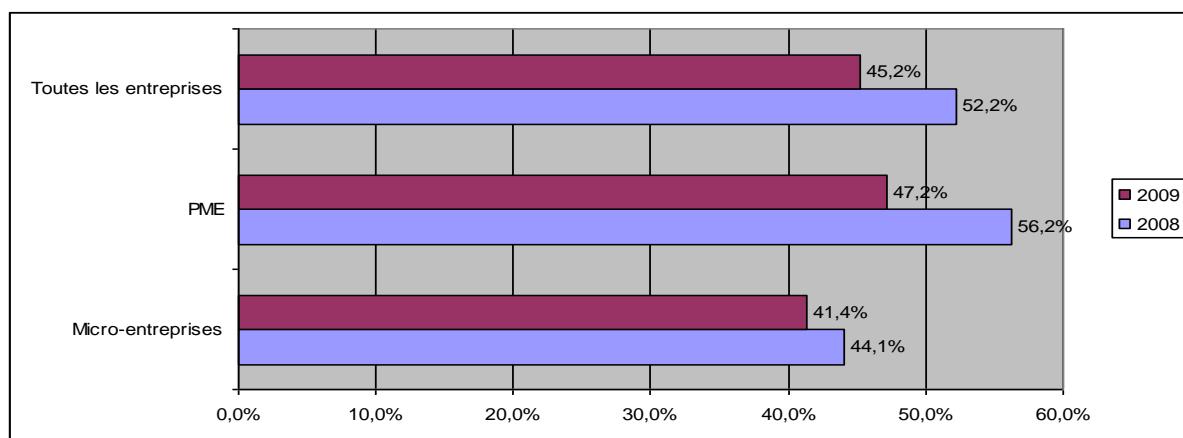
4.2. Crédit bancaire

En ce qui concerne le financement des projets d'investissement, une PME peut le financer par dette (par exemple un crédit bancaire) ou par capitaux propres. La présente section aborde l'utilisation d'un crédit bancaire.

Tout d'abord, il a été demandé aux entreprises contactées si elles ont sollicité un crédit bancaire au cours de ces 12 derniers mois afin de financer les investissements prévus.

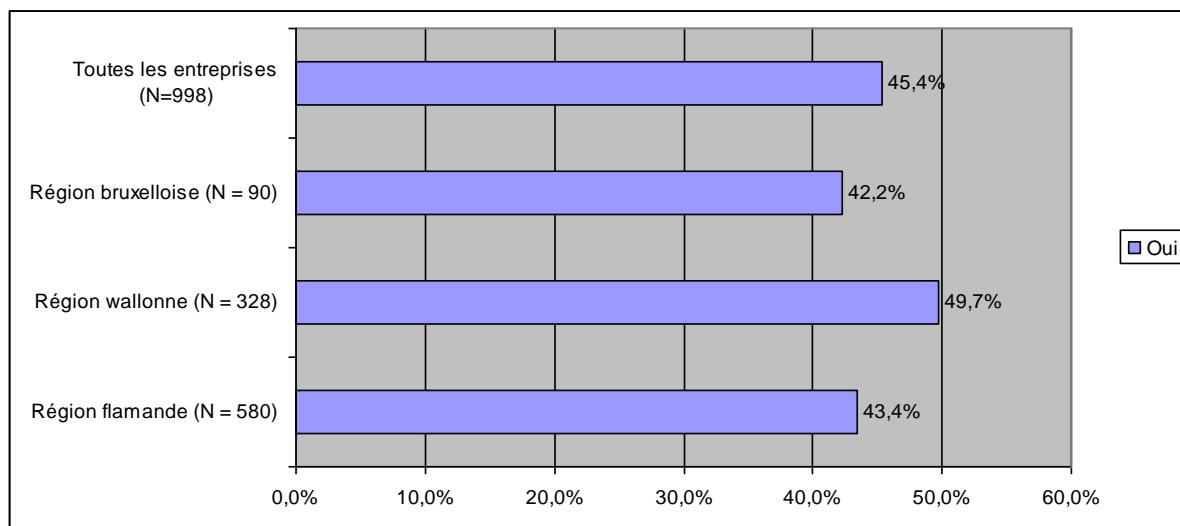
La figure 22 montre que 45,2% des entreprises interrogées ont demandé un crédit bancaire. L'année dernière, ce chiffre était de 52,2%. Les micro-entreprises (41,4%) demandent nettement moins de crédits bancaires que les petites et moyennes entreprises (47,2%). Cette tendance s'observait déjà en 2008.

Figure 22 : Demande de crédit au cours des 12 derniers mois pour le financement des investissements (selon la taille)



La figure 23 montre qu'un crédit bancaire pour financer un investissement a été demandé par 49,7% des entreprises interrogées en Région wallonne contre 43,4% en Région flamande et 42,2% en Région bruxelloise.

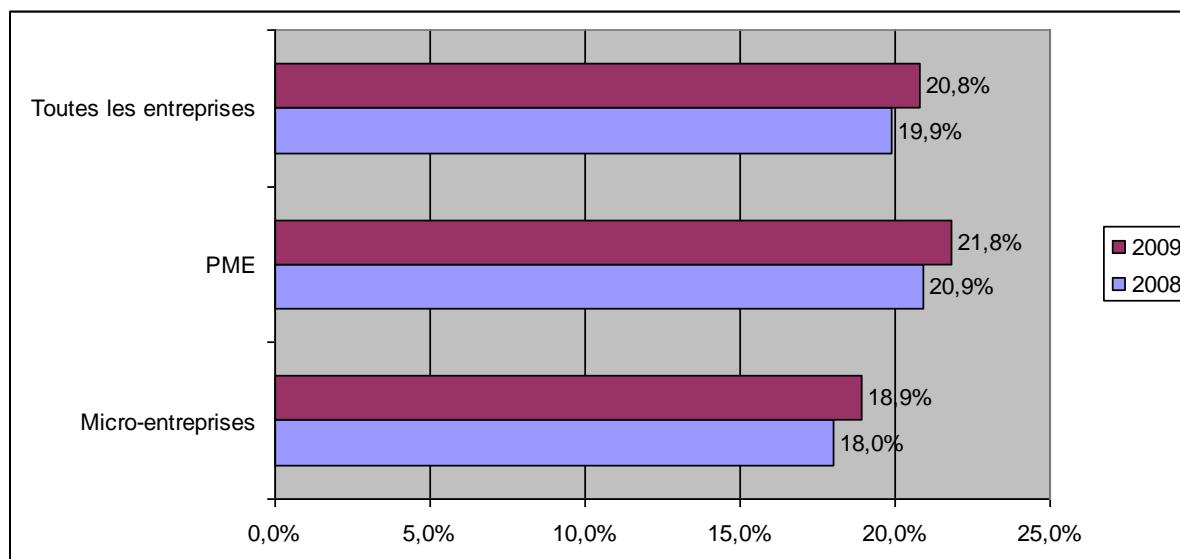
Figure 23 : Demande de crédit au cours des 12 derniers mois pour le financement des investissements (selon la région)



Ensuite, il a été demandé aux entreprises contactées si elles ont sollicité un crédit bancaire au cours de ces 12 derniers mois afin de financer l'exploitation.

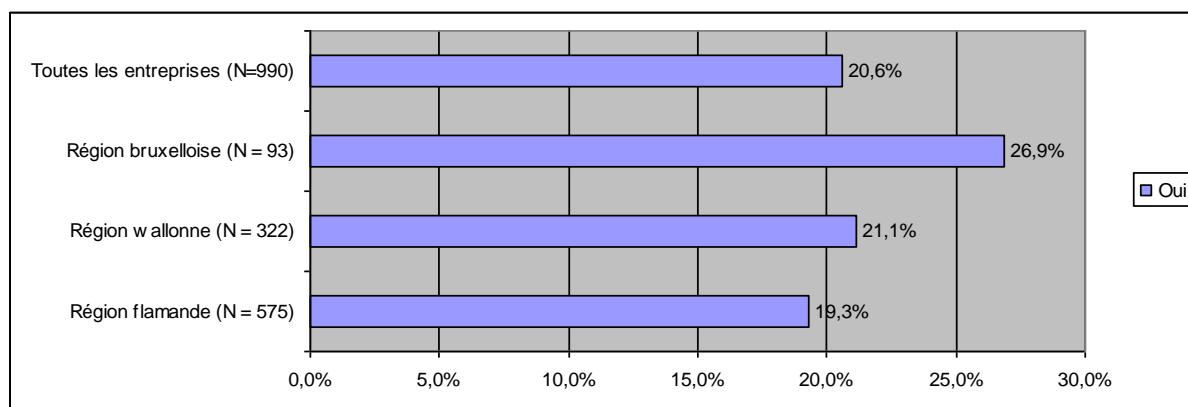
La figure 24 montre que 20,8% des entreprises interrogées ont demandé un crédit bancaire. L'année dernière, ce chiffre était de 19,9%. Cette évolution illustre le problème actuel des entreprises à financer leur exploitation. Les micro-entreprises ont moins recours aux crédits bancaires que les petites et moyennes entreprises.

Figure 24 : Demande de crédit au cours des 12 derniers mois pour le financement de l'exploitation (selon la taille)



La figure 25 met en évidence que les entreprises de la Région bruxelloise (26,9%) ont introduit davantage de demandes de crédit que celles de la Région wallonne (21,1%) ou de la Région flamande (19,3%).

Figure 25 : Demande de crédit au cours des 12 derniers mois pour le financement de l'exploitation (selon la région)

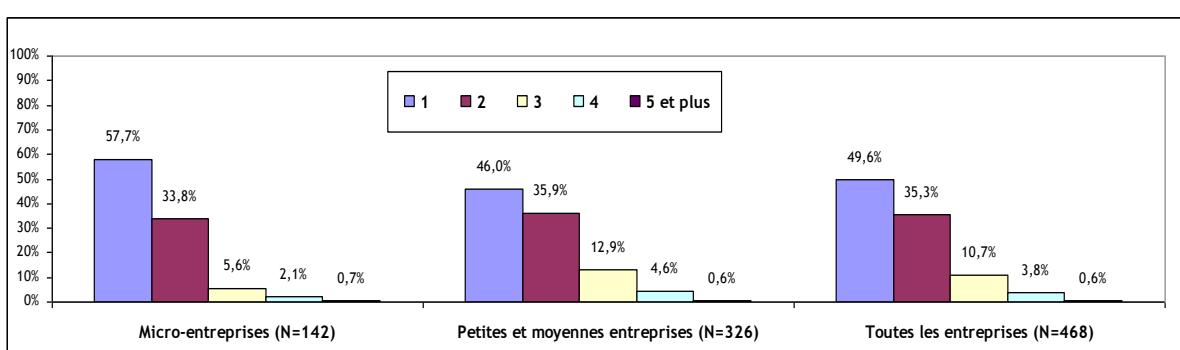


Des figures 24 et 25, il en résulte que les demandes de crédit concernent davantage le financement des investissements (45,2%) que celui de l'exploitation (20,8%).

Pour les entreprises qui ont sollicité un crédit, il a été demandé auprès de combien d'établissements de crédit elles avaient introduit une demande et quel était le montant souhaité.

La figure 26 met en évidence que les entreprises adressent principalement leur demande de crédit auprès d'un établissement de crédit (49,6%) ou deux (35,3%). Cette tendance est valable pour les micro-entreprises et pour les petites et moyennes entreprises. Les demandes de crédit sont parfois introduites auprès de trois organismes de crédit, mais dans de moindres proportions.

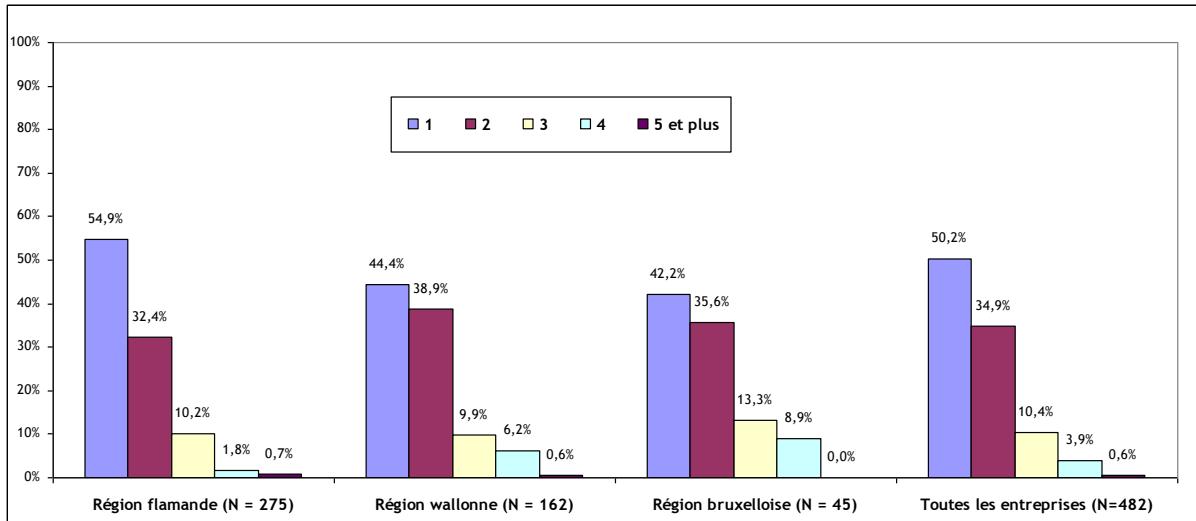
Figure 26 : Auprès de combien de banques avez-vous introduit une demande de crédit ? (selon la taille)



La figure 27 montre que, pour les régions, les observations générales sont analogues à celles de la figure précédente : les répondants s'adressent le plus souvent à un seul établissement de crédit, quelle que soit la région. Cependant, les entreprises de la Région flamande ont moins tendance à s'adresser à plusieurs

établissements de crédit que les entreprises situées en Région bruxelloise et en Région wallonne.

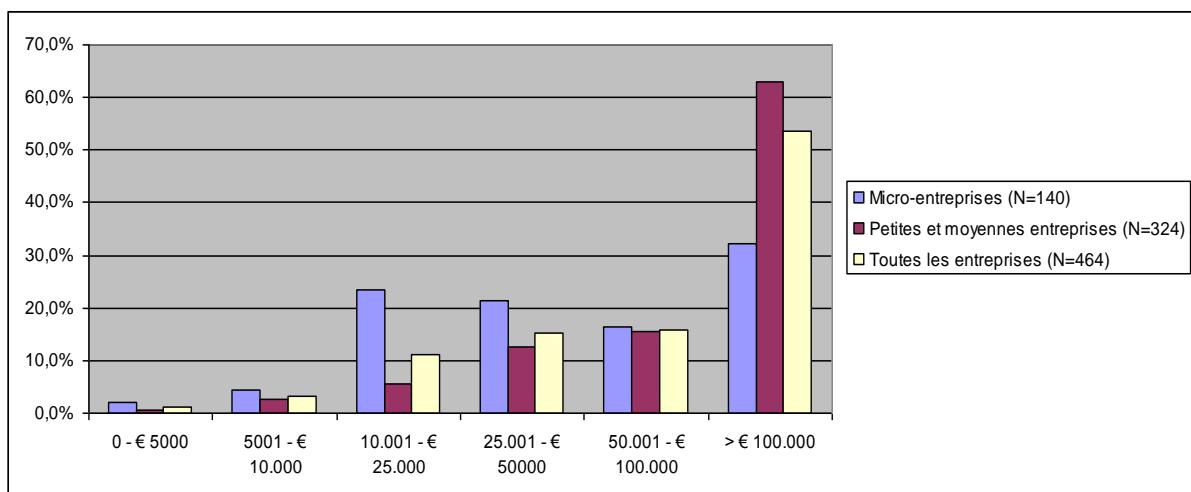
Figure 27 : Auprès de combien de banques avez-vous introduit une demande de crédit ? (selon la région)



La figure 28 illustre l'importance du montant demandé auprès des établissements de crédit. Les entreprises introduisent une demande de crédit d'un montant généralement supérieur à 100.000€ (53,7%), que ce soit les micro-entreprises (32,1%), mais surtout les petites et moyennes entreprises (63,0%).

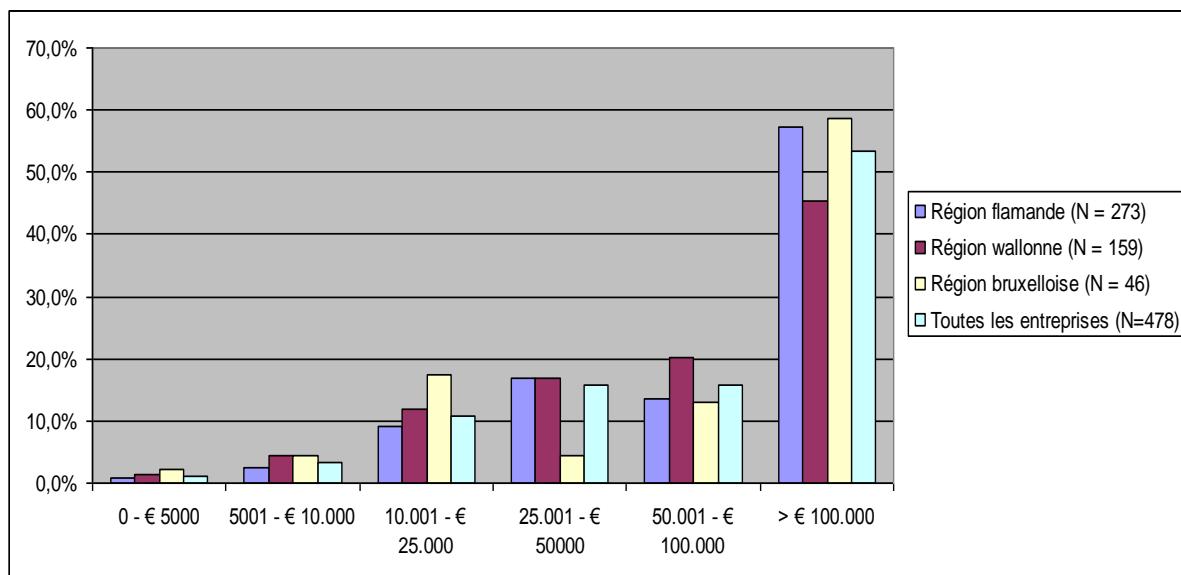
Les montants demandés par les petites et moyennes entreprises sont relativement élevés : supérieurs à 100.000€ (63,0%), entre 50.001€ et 100.000€ (15,4%) ou entre 25.001€ et 50.000€ (12,7%). Par contre, les micro-entreprises demandent des crédits pour des montants moins importants : supérieurs à 100.000€ (32,1%), entre 10.001€ et 25.000€ (23,6%) ou entre 25.001€ et 50.000€ (21,4 %).

Figure 28 : Montant demandé auprès des établissements de crédit (selon la taille)



De la figure 29, il ressort que les crédits d'un montant supérieur à 100.000€ sont davantage demandés par les entreprises de la Région bruxelloise (58,7%) et de la Région flamande (57,1%), alors que les crédits d'un montant compris entre 50.001€ et 100.000€ sont sollicités par les entreprises de la Région wallonne (20,1%).

Figure 29 : Montant demandé auprès des établissements de crédit (selon la région)

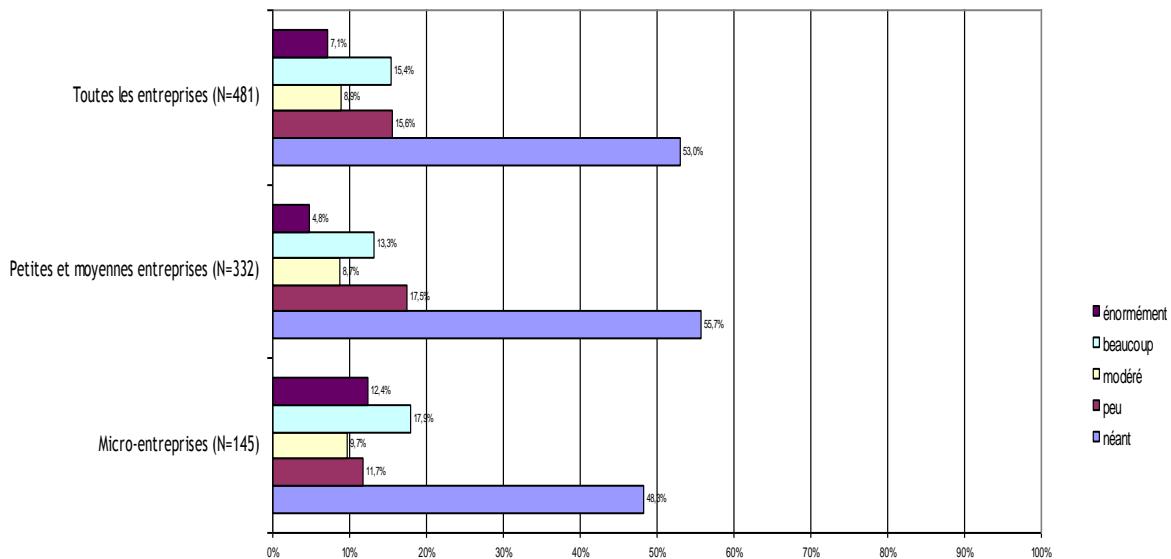


4.3. Problèmes concernant l'obtention d'un financement bancaire

Il ressort de la figure 30 que 22,5% des répondants rencontrent de nombreux voire de très nombreux problèmes concernant l'obtention d'un financement. L'année dernière, ce chiffre était de 12,0%. Seuls 24,5% des répondants indiquent rencontrer peu de problèmes ou des problèmes restreints (l'année dernière 28,0%). Une faible majorité des répondants (53,0%) déclarent ne rencontrer aucun problème (l'année dernière 60,0%).

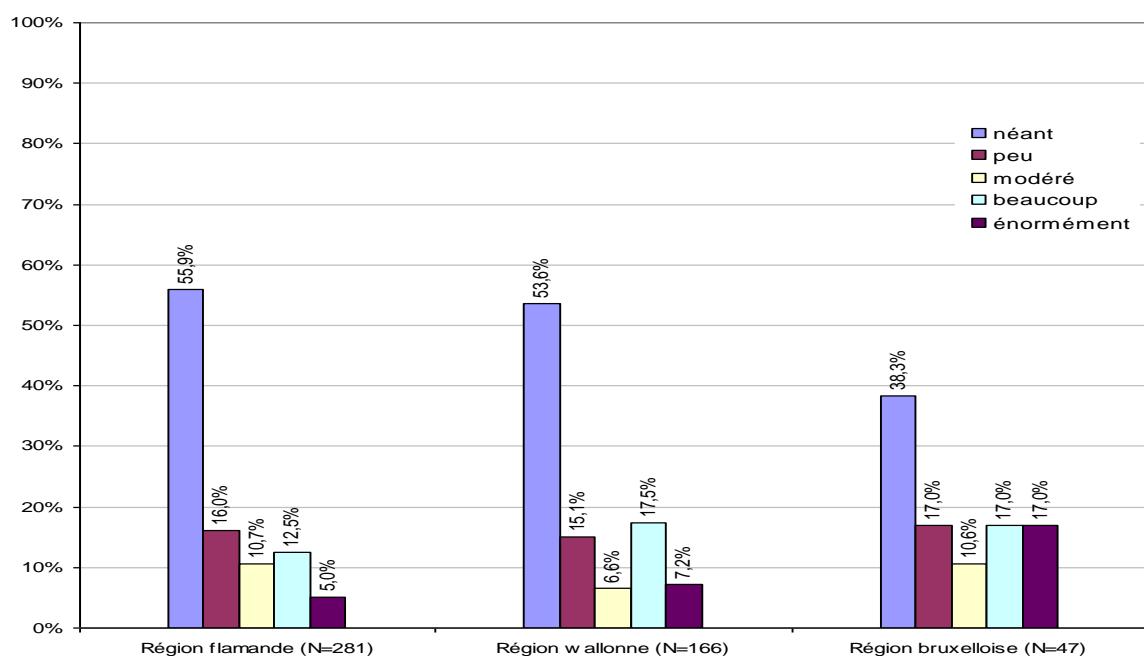
La crise a augmenté la proportion d'entreprises ayant rencontré d'importantes difficultés pour obtenir un crédit. Ce phénomène est à la fois observable pour les micro-entreprises (30,3% en 2009 contre 20% en 2008) et pour les PME (18,1% en 2009 contre 9,0% en 2008).

Figure 30 : Problèmes concernant l'obtention d'un financement bancaire (selon la taille)



La figure 31 met en évidence que les difficultés rencontrées lors de l'octroi d'un crédit sont présentes dans les différentes régions, principalement en Région bruxelloise (34,0% en 2009 contre 14,0% en 2008). Cette tendance s'observe en Région wallonne (24,7% en 2009 contre 19,0% en 2008) et en Région flamande (17,5% en 2009 contre 10,0% en 2008).

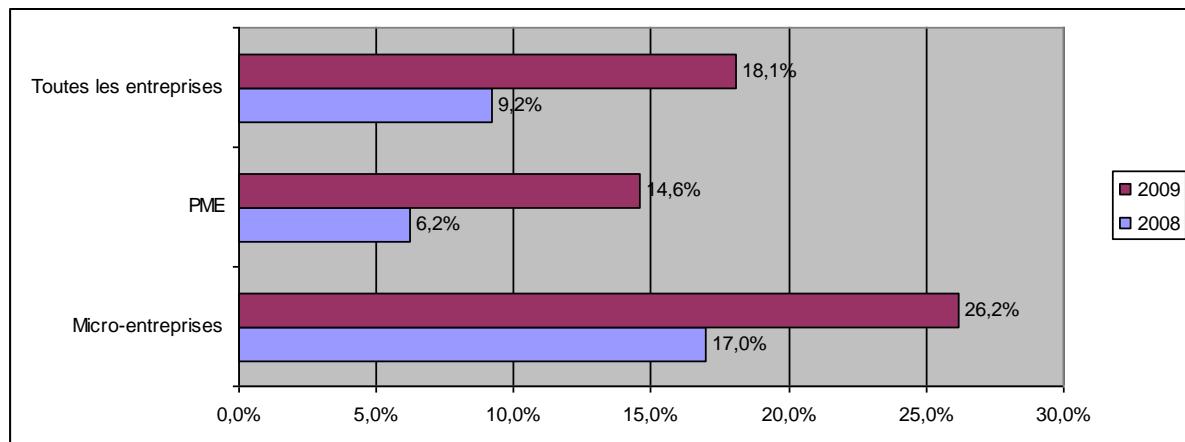
Figure 31 : Problèmes concernant l'obtention d'un financement bancaire (selon la région)



La crise a doublé la proportion d'entreprises ayant rencontré un refus pour obtenir le crédit bancaire sollicité, comme l'illustrent les figures 32 et 33.

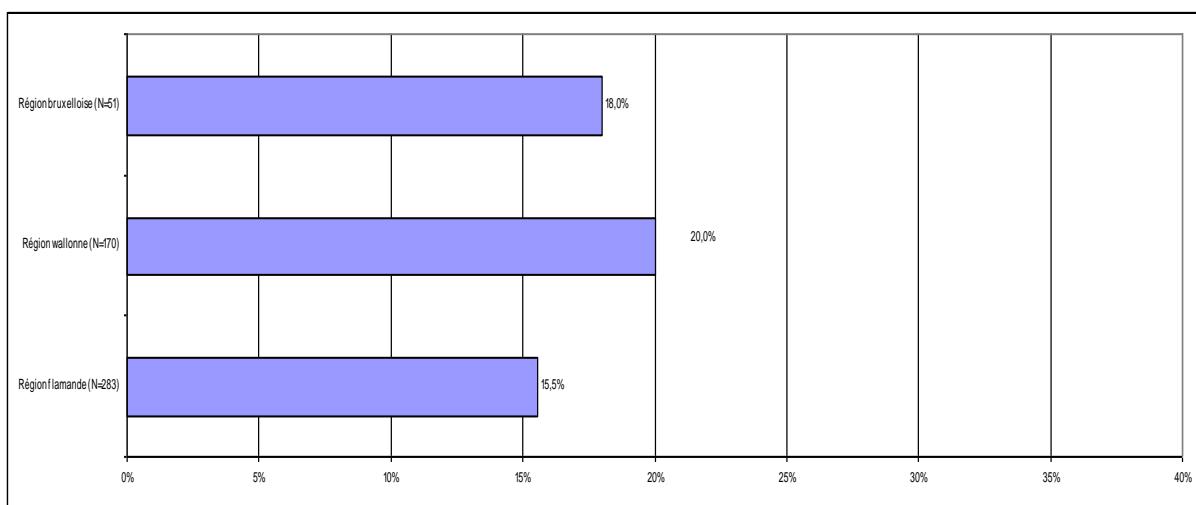
La figure 32 montre que 18,1% des répondants se sont vus refuser un crédit au cours des 12 derniers mois. L'année dernière, ce chiffre s'élevait seulement à 9,2%. Les micro-entreprises se voient davantage refuser des crédits bancaires que les PME, respectivement 26,2% et 14,6% (contre 17,0% et 6,2% en 2008).

Figure 32 : Refus d'un crédit bancaire demandé (selon la taille)



La figure 33 nous renseigne sur les refus de crédit au cours des 12 derniers mois. Ceux-ci sont plus importants en Région wallonne (20,0%) qu'en Région bruxelloise (18%) et Région flamande (15,5%).

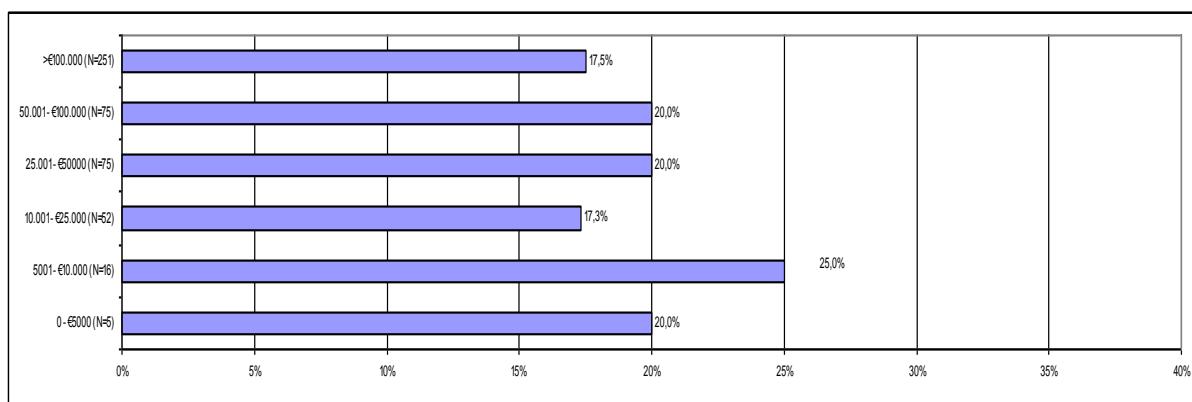
Figure 33 : Refus d'un crédit bancaire demandé (selon la région)



La figure 34 indique que les refus de crédit au cours des 12 derniers mois sont plus importants pour des demandes entre 5.001€ et 10.000€ (25,0%). Les répondants qui ont connu le plus faible taux de refus (17,3%) avaient demandé un crédit d'un

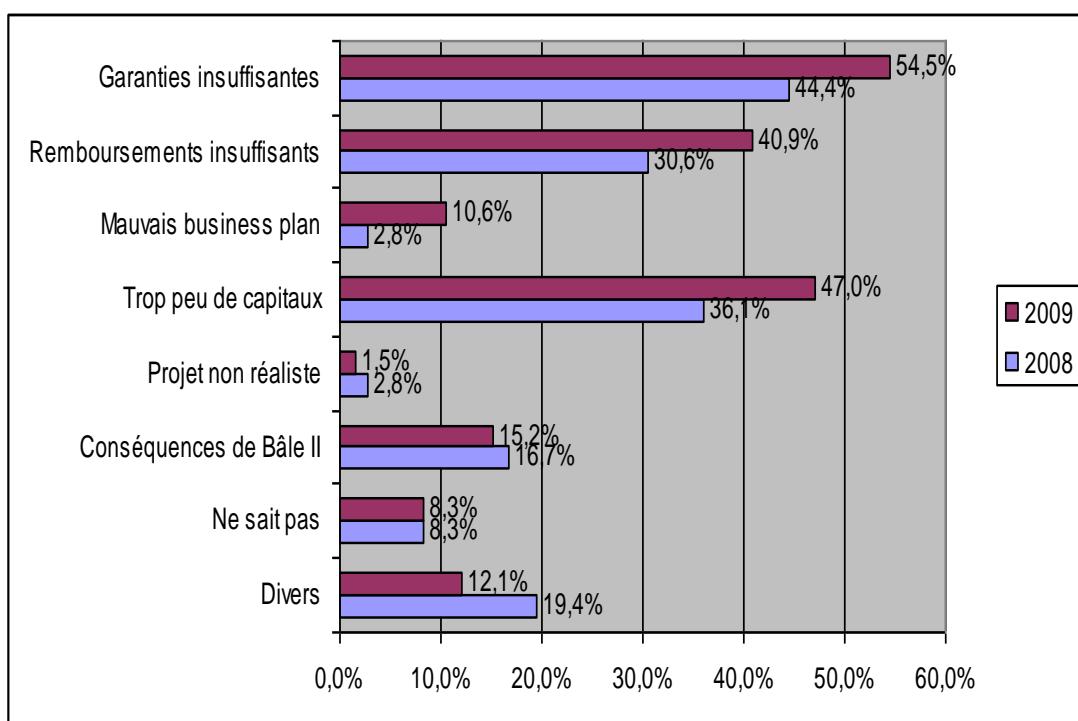
montant situé entre 10.001€ et 25.000€.

Figure 34 : Refus d'un crédit bancaire demandé (selon le montant demandé)



La figure 35 informe sur les motifs de refus les plus fréquents : l'insuffisance de garanties (54,5% contre 44,4% en 2008) et de fonds propres (47,0% contre 36,1% en 2008) dont dispose l'entreprise pour demander un crédit bancaire. Un autre motif fréquemment invoqué est l'insuffisance de capacités de remboursement (40,9% contre 30,6% en 2008). 15,2% des répondants citent les conséquences de Bâle II comme motif de refus du crédit bancaire.

Figure 35 : Motif de refus d'un crédit bancaire (N=66)



4.4. Différences entre les micro-entreprises et d'autres PME

Sur base des réponses fournies par les répondants, des différences statistiquement significatives ont été recherchées entre les micro-entreprises et les PME. Les différences significatives suivantes ont été constatées :

- Les micro-entreprises ont moins investi au cours de ces derniers mois que les PME.
- 30,1% des micro-entreprises n'ont pas été en mesure de réaliser leurs investissements prévus contre 21,1% de PME, principalement en raison de la mauvaise situation économique ou suite à des difficultés de financement.
- Les micro-entreprises ont introduit moins de demandes de crédit que les PME, que ce soit pour financer l'exploitation, mais surtout les investissements. Par ailleurs les montants demandés sont généralement moins élevés.
- Les micro-entreprises (58,6%) introduisent leur demande de crédit auprès d'un établissement de crédit alors que les PME s'adressent plus volontiers à plusieurs établissements de crédit.
- Par ailleurs, il semble que les micro-entreprises rencontrent davantage de problèmes dans l'obtention d'un financement bancaire que les PME.
- Les micro-entreprises essuient davantage de refus en matière de crédits bancaires que les PME. Les principaux motifs de refus sont l'insuffisance des garanties présentées par les micro-entreprises à la banque.

4.5. Différences entre les Régions bruxelloise, flamande et wallonne

Sur base des réponses fournies par les répondants, des différences statistiquement significatives ont été recherchées entre les entreprises bruxelloises, flamandes et wallonnes. Les différences suivantes ont été constatées :

- Il ressort ainsi que les entreprises répondantes de la Région flamande ont réalisé, au cours des derniers mois, davantage d'investissements que les entreprises de la Région bruxelloise et de la Région wallonne.
- En Région flamande, les entreprises investissent davantage pour remplacer des biens alors qu'elles réalisent moins d'investissements liés au démarrage. En Région wallonne, les investissements liés à l'expansion sont moins nombreux que dans les autres régions.

- En Région wallonne, on investit davantage dans les bâtiments/terrains et la R&D qu'en Région bruxelloise ou en Région flamande. Les répondants flamands investissent en revanche davantage dans le matériel roulant que les répondants bruxellois et wallons.
- Les répondants wallons ont sollicité davantage de crédits bancaires pour financer les investissements alors que les répondants bruxellois ont sollicité davantage de crédits pour financer l'exploitation.
- Les entreprises de la Région flamande s'adressent davantage à un seul établissement de crédit. Les entreprises qui introduisent une demande auprès de plusieurs établissements de crédit sont situées en Région bruxelloise ou en Région wallonne.
- Les entreprises en Région bruxelloise rencontrent davantage de problèmes dans l'obtention d'un financement bancaire que celles de la Région flamande ou de la Région wallonne.
- Les entreprises bruxelloises sont confrontées à un refus du crédit bancaire demandé, dans une plus large mesure que les entreprises flamandes et wallonnes.

V. Octroi de crédit et prestation de services

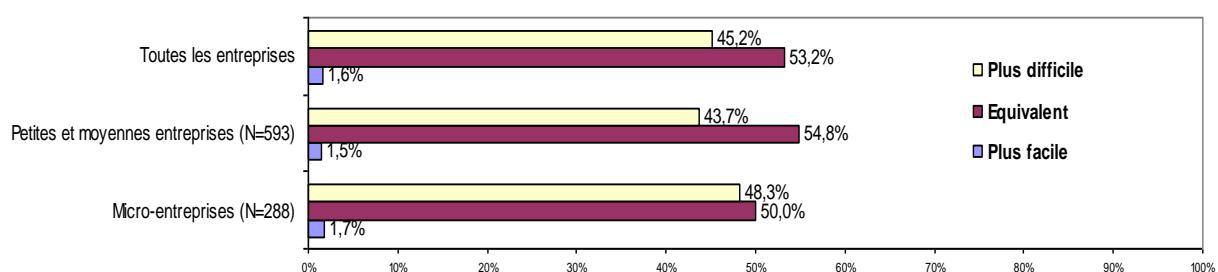
Comme le montre le chapitre précédent, il est fréquemment fait appel au financement bancaire. Le présent chapitre examine de plus près la relation entre la PME et son principal fournisseur de crédit, à savoir le banquier. Les questions portent ainsi sur la relation entre la PME et le banquier, sur les garanties demandées par les banques et sur les informations et conseils communiqués par les banques. Cette partie se clôture par la recherche de différences entre les micro-entreprises et les PME d'une part et entre les entreprises en Région bruxelloise, flamande et wallonne d'autre part.

5.1. Relation en matière de crédit entre PME et banquiers

La première question porte sur le nombre de banques auprès desquelles l'entreprise dispose actuellement de crédits. 42,6% des répondants ont répondu qu'ils ont des crédits auprès d'une seule banque, tandis que 38,1% ont des crédits auprès de plusieurs banques.

Il a ensuite été demandé aux entreprises de quelle manière l'accès au crédit bancaire a évolué au cours de ces 12 derniers mois. La figure 36 ci-dessous montre que seuls 1,6% des répondants pensent que l'accès au crédit bancaire est devenu plus facile, tandis que 45,2% estiment que c'est devenu plus difficile. Près de 48,3% des micro-entreprises pensent qu'il est devenu plus difficile d'avoir accès au crédit bancaire contre 43,7% des PME.

Figure 36 : Evolution de l'accès au crédit bancaire au cours de ces 12 derniers mois (selon la taille)



En comparant les résultats de l'enquête 2009 à ceux de 2008, on obtient les chiffres suivants :

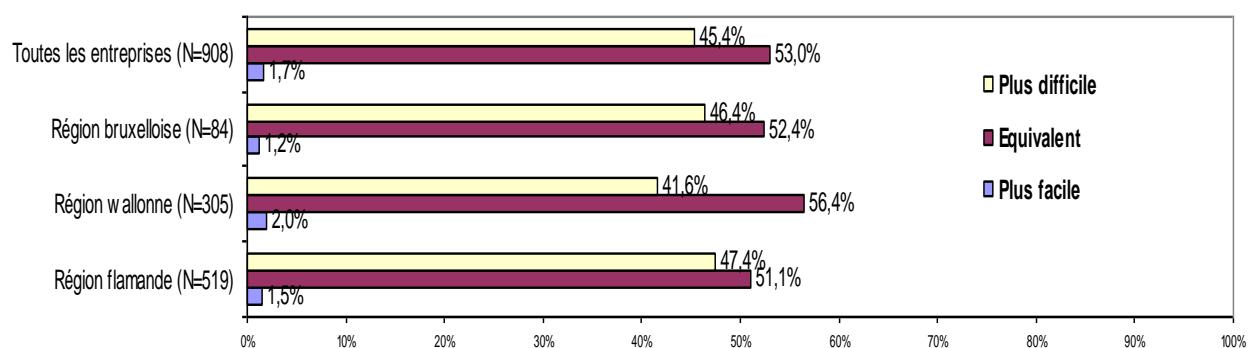
	Plus facile	Équivalent	Plus difficile
En 2008	4%	72%	24%
En 2009	2%	53%	45%

On constate donc que la crise a pratiquement doublé la proportion d'entreprises qui estiment que l'accès au crédit bancaire est devenu plus difficile durant les 12 derniers mois : 45% en 2009 contre 24% en 2008.

Ce phénomène est observable tant pour les micro-entreprises (48,3% en 2009, contre 30% en 2008) que pour les PME (43,7% en 2009, contre 21% en 2008).

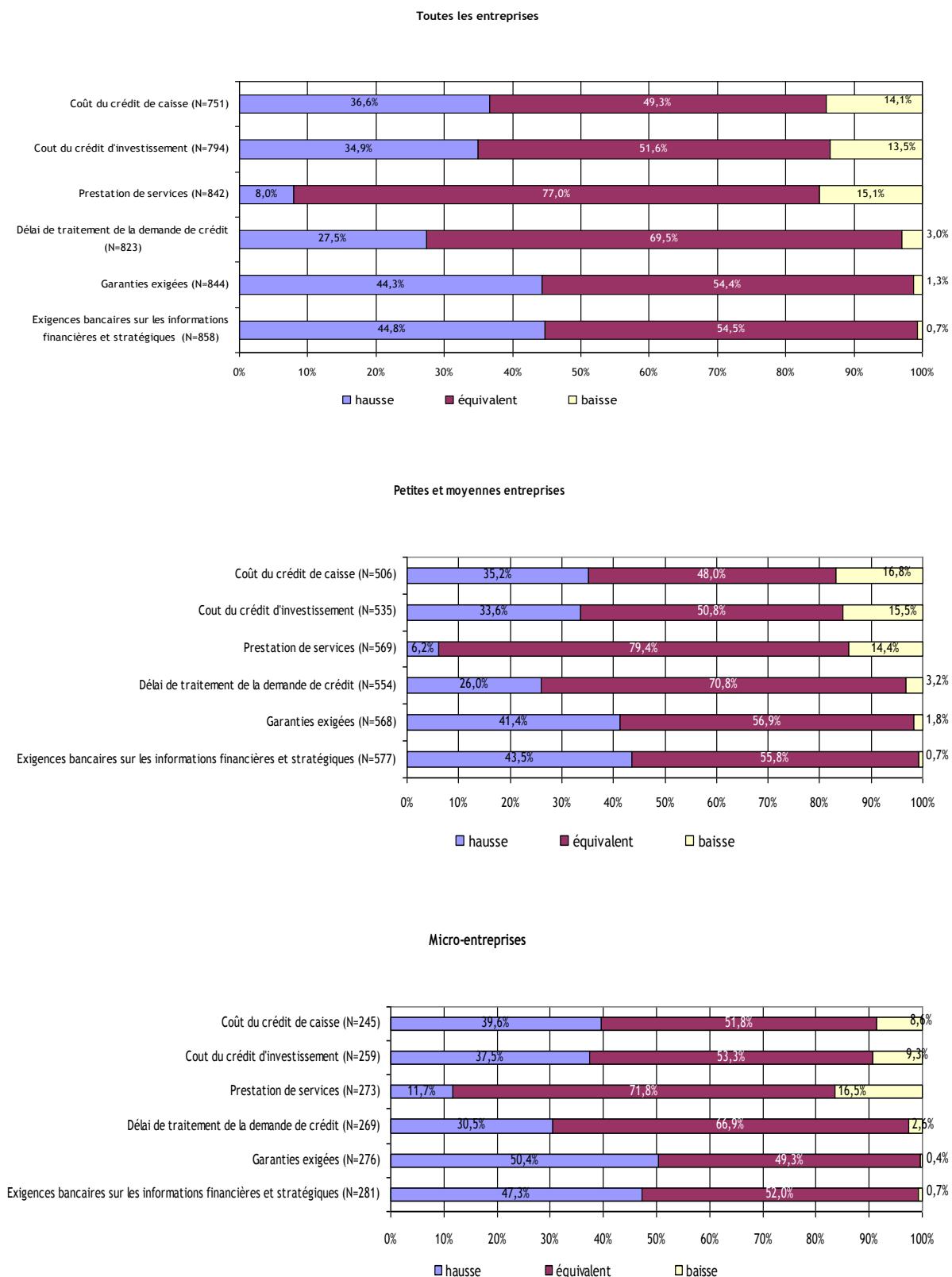
Ce constat est le même au niveau des régions (Figure 37) : Région flamande (47,4% en 2009 contre 24,0% en 2008), Région wallonne (41,6% en 2009 contre 22,0% en 2008) et Région bruxelloise (46,4% en 2009 contre 24,0% en 2008)

Figure 37 : Evolution de l'accès au crédit bancaire au cours de ces 12 derniers mois (selon la région)



Les entreprises ont ensuite été interrogées sur l'évolution d'une série d'aspects pertinents liés à l'accès au crédit bancaire. Les résultats sont repris dans les 3 graphiques suivants.

Figure 38 : Evolution d'une série d'aspects pertinents pour l'accès au crédit bancaire (selon la taille)



Par rapport aux entreprises interrogées en 2008, les entreprises en 2009 estiment que les banques demandent davantage d'informations financières et stratégiques et exigent plus de garanties.

Par contre, les coûts du crédit (d'investissement et de caisse) sont perçus comme étant stables ou en baisse par une majorité d'entreprises interrogées en 2009 contrairement à 2008 où une majorité d'entreprises estimaient que les coûts du crédit avaient augmenté.

On observe donc une double évolution dans la perception qu'ont les entreprises à l'égard du crédit bancaire : d'une part, un resserrement des conditions d'octroi du crédit (davantage d'informations financières et stratégiques exigées, davantage de garanties, un allongement du délai de traitement des demandes) et d'autre part, une stagnation voire une réduction des coûts d'octroi du crédit.

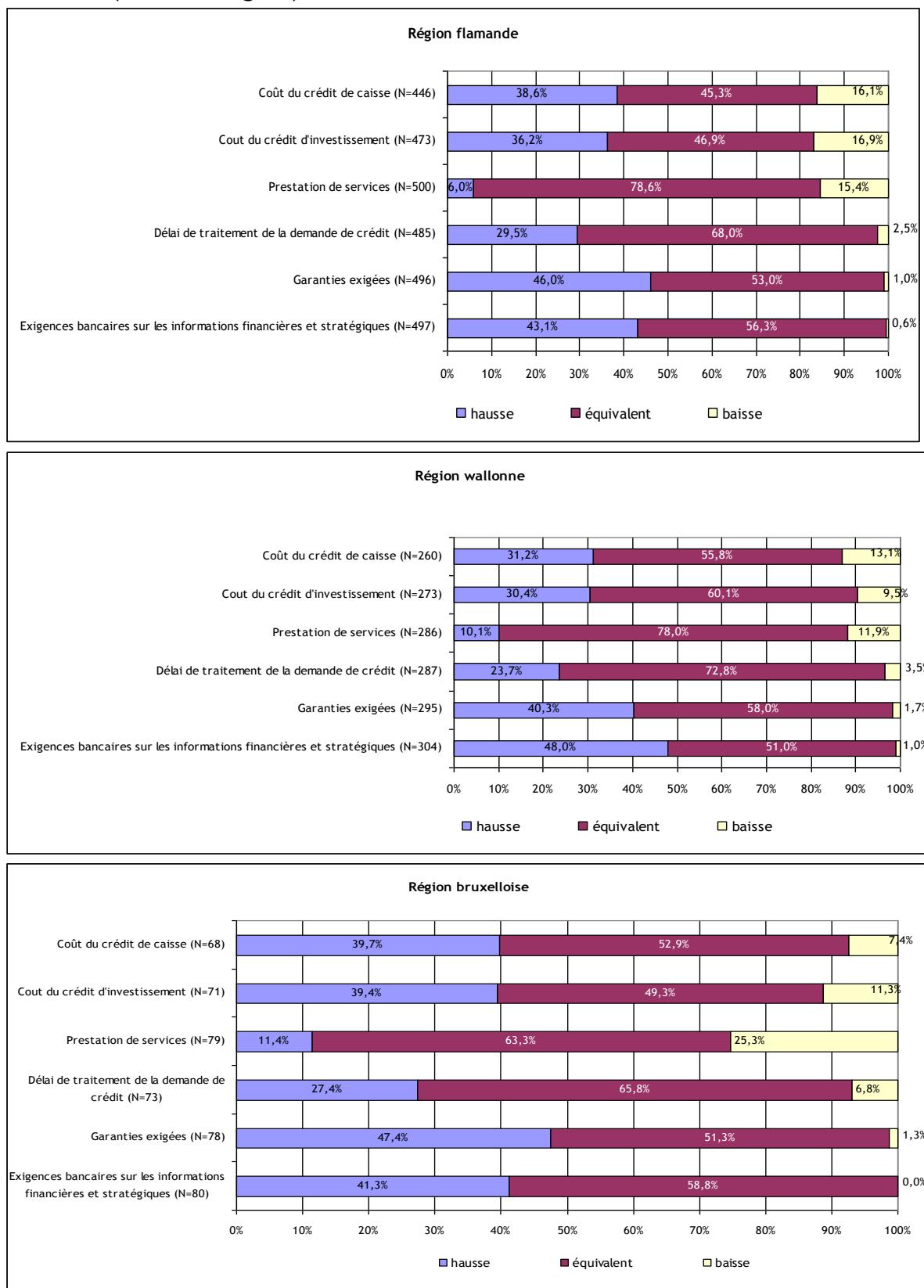
Tableau 10 : Evolution et comparaison d'une série d'aspects pertinents pour l'accès au crédit bancaire

	Plus fort/long		Equivalent		Plus faible/court	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Exigences bancaires sur les informations financières et stratégiques	29%	45%	69%	54%	2%	1%
Garanties exigées	30%	44%	68%	54%	2%	2%
Délai de traitement de la demande de crédit	16%	28%	78%	69%	6%	3%
Coût du crédit d'investissement	51%	35%	47%	52%	2%	13%
Coût du crédit de caisse	59%	37%	40%	49%	1%	14%

Une analyse par région (figure 39) permet de constater les éléments suivants :

- en ce qui concerne les exigences bancaires sur les informations financières et stratégiques, la hausse est plus ressentie en Région wallonne (48%) qu'en Région flamande (43,1%) et en Région bruxelloise (41,3%)
- en Région bruxelloise, 25,3% des sociétés interrogées indiquent une baisse des prestations de services contre 15,4% en Région flamande et 11,9% en Région wallonne.

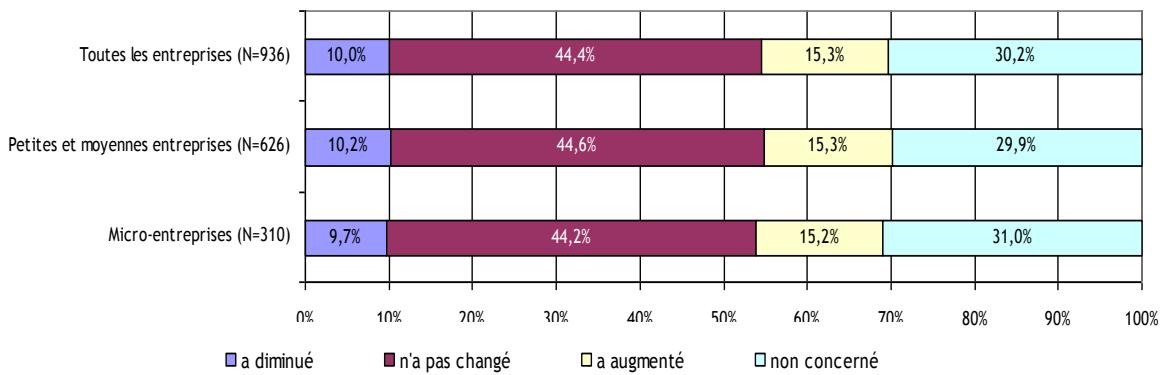
Figure 39 : Evolution d'une série d'aspects pertinents pour l'accès au crédit bancaire (selon la région)



L'enquête portait également sur l'évolution du crédit bancaire à court terme (par ex. le crédit de caisse, l'avance à terme fixe ou « straight loan ») au cours de ces

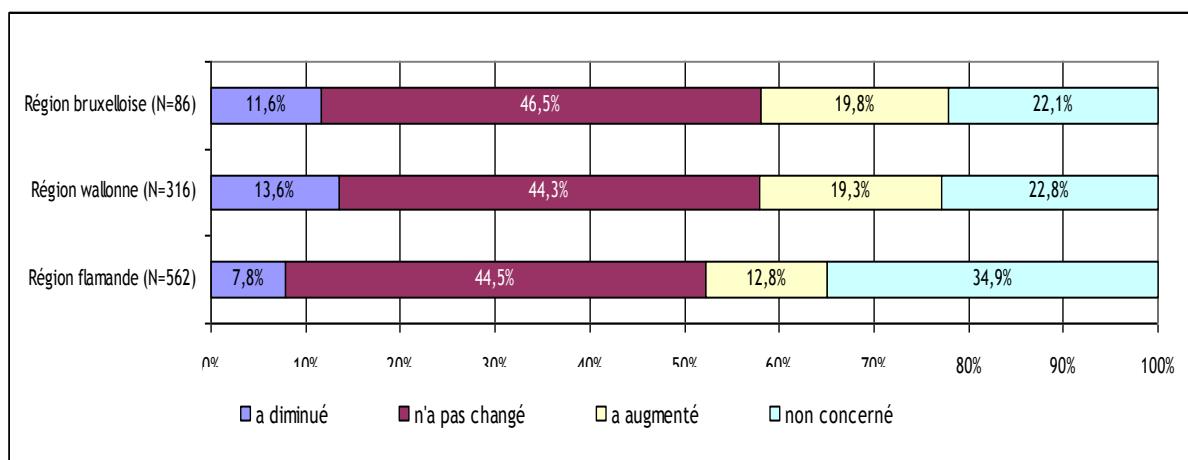
12 derniers mois. 44,4% des entreprises interrogées n'ont pas changé leurs crédits bancaires à court terme alors que 30,2% ne sont pas concernées par ce type de crédit. Les tendances sont très comparables quelle que soit la taille de l'entreprise.

Figure 40 : Evolution du crédit bancaire à court terme (selon la taille)



L'analyse de cette évolution par région (Figure 41) indique que 34,9% des entreprises de la Région flamande ne sont pas concernées par ce type de crédit contre 22,1% en Région bruxelloise et 22,8% en Région wallonne.

Figure 41 : Evolution du crédit bancaire à court terme (selon la région)



5.2. Garanties fournies

Les entreprises ont ensuite été questionnées sur les garanties qu'elles ont dû constituer au cours de l'année écoulée dans le cadre de l'obtention d'un crédit bancaire.

Le gage sur fonds de commerce est la garantie la plus souvent exigée (27,4% contre 18,9% en 2008). La caution personnelle vient en deuxième position (20,4% contre

14,2% en 2008) et le mandat hypothécaire en troisième position (19,6% contre 14%). A elles trois, ces garanties représentent 67,4% des garanties fournies. Il est à noter que chez les micro-entreprises, la caution personnelle est la garantie la plus courante (37,6%).

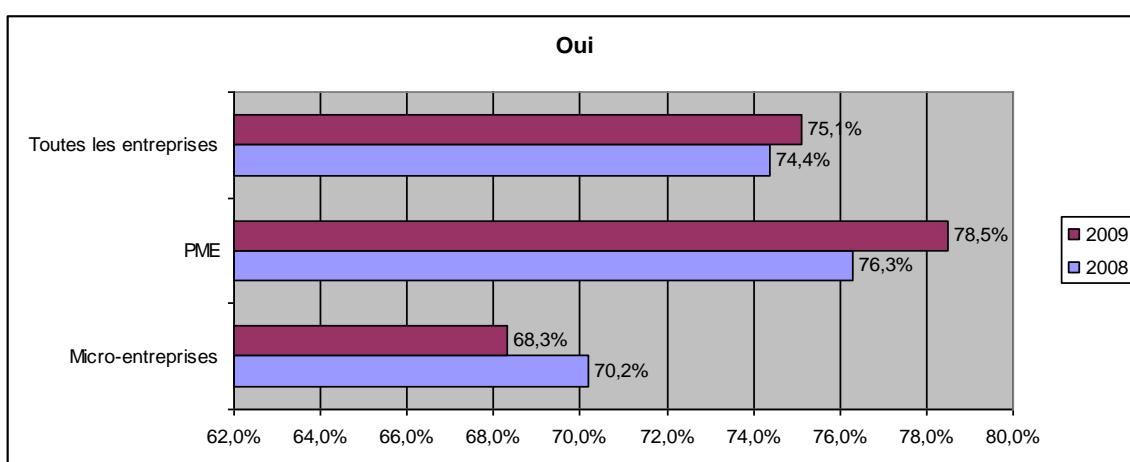
Tableau 11 : Garanties fournies au cours de ces 12 derniers mois dans le cadre d'un crédit bancaire

	Toutes les entreprises	PME	Micro-entreprises
Hypothèque	12,2%	10,7%	15,4%
Gage sur fonds de commerce	27,4%	28,9%	24,2%
Mandat hypothécaire	19,6%	22,0%	14,1%
Assurance-vie	5,8%	3,6%	10,7%
Caution personnelle	20,4%	12,8%	37,6%
Néant	40,6%	44,3%	32,2%

5.3. Information et conseil dans le choix du financement

Il a ensuite été demandé aux entreprises si elles ont reçu suffisamment d'informations et de conseils de la part de leur banque en matière de financement. Dans la figure 42, une majorité des répondants (75,1%) estime avoir reçu suffisamment de conseils et d'informations. Les micro-entreprises (68,3%) auraient reçu moins d'informations concernant les aspects du financement que les PME (78,5%). Les entreprises semblent avoir reçu davantage d'informations et de conseils de la part de leur banque en 2009 qu'en 2008, sauf les micro-entreprises.

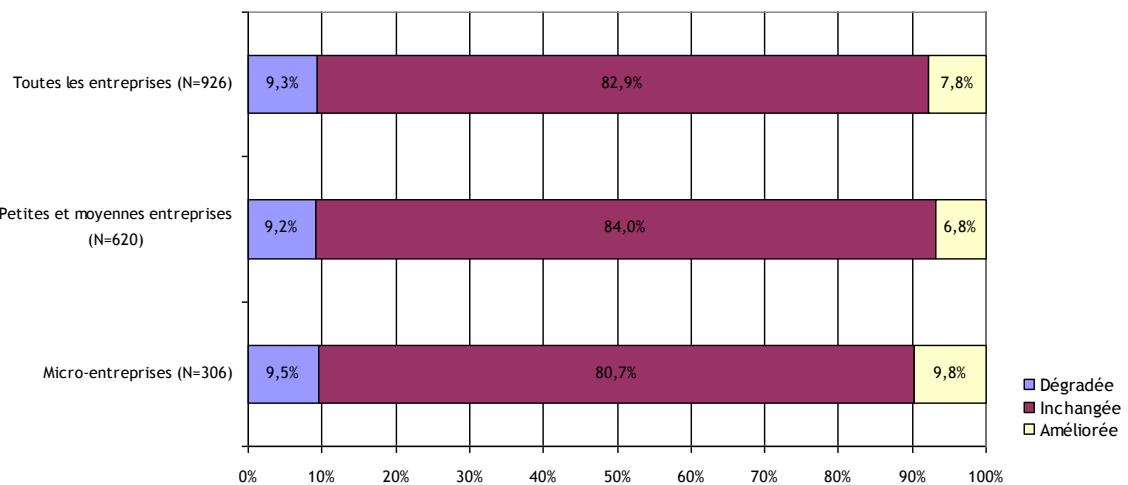
Figure 42 : Avez-vous reçu suffisamment d'informations et de conseils de la part de la banque en matière de financement ?



Le sondage concernant l'évolution en matière de qualité du conseil de la banque au cours de ces 12 derniers mois montre que la majorité des entreprises interrogées (82,9% contre 78,2% en 2008) n'a observé aucun changement en ce qui concerne la qualité du conseil proposé par la banque (voir Figure 43). 9,3% des

répondants estiment que la qualité des conseils proposés par la banque a diminué. Il n'y a pas de différences majeures entre les micro-entreprises et les PME. Par contre, seuls 7,8% des répondants estiment que la qualité des conseils proposés par la banque s'est améliorée alors que l'année précédente, ce pourcentage s'élevait à 12,4%.

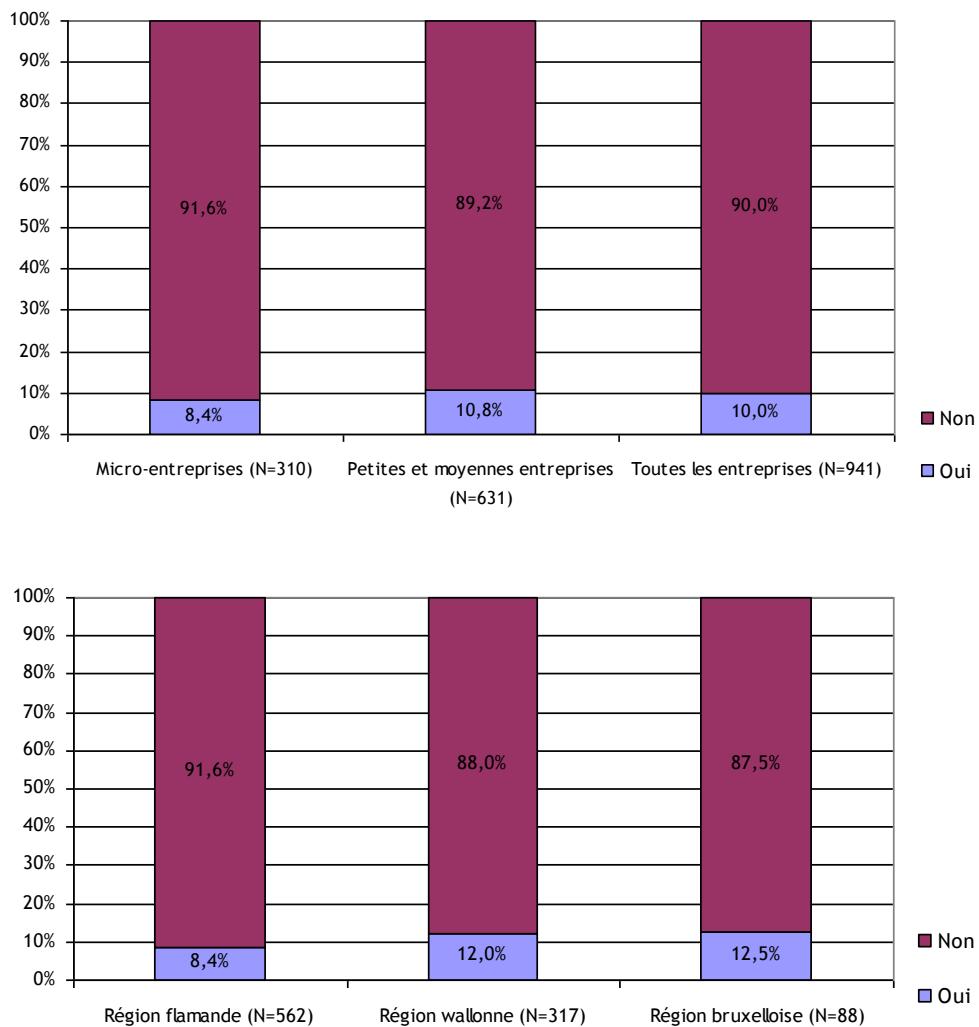
Figure 43 : Evolution de la qualité des conseils proposés par la banque au cours de ces 12 derniers mois



Pour terminer cette section, il a été demandé aux entreprises si elles étaient informées de l'existence d'un médiateur de crédit qui aide les entreprises à résoudre leurs problèmes de crédit. Les résultats repris dans la figure 44 montrent que seulement 10% des répondants sont informés de l'existence de ce médiateur. A noter que dans les micro-entreprises, ce pourcentage descend à 8,4% et que c'est en Région flamande que le pourcentage est le plus faible (8,4%).

Ce faible pourcentage national indique que des efforts supplémentaires doivent être fournis afin que davantage d'entrepreneurs soient informés du rôle du médiateur. Cela permettrait de déceler encore plus rapidement les éventuels problèmes concernant le financement bancaire des entrepreneurs.

Figure 44 : Connaissance de l'existence d'un médiateur de crédit qui aide les entreprises à résoudre leur problème de crédit



5.4. Différences entre les micro-entreprises et les autres PME

Sur base des réponses fournies par les répondants, des différences statistiquement significatives ont été recherchées entre les micro-entreprises et les PME. Les différences constatées sont les suivantes :

- Par rapport aux PME, davantage de micro-entreprises estiment d'une part que les garanties exigées ont augmenté et d'autre part que les coûts du crédit de caisse ont augmenté.
- Par rapport aux PME, davantage de micro-entreprises considèrent ne pas avoir reçu suffisamment de conseils et d'informations de la part de leur banque au cours de ces 12 derniers mois.
- Les PME semblent être mieux informées que les micro-entreprises de l'existence d'un médiateur de crédit.

5.5. Différences entre les Régions bruxelloise, flamande et wallonne

Sur base des réponses fournies par les répondants, des différences statistiquement significatives ont été recherchées entre les PME bruxelloises, flamandes et wallonnes. Les différences constatées sont les suivantes :

- Davantage d'entreprises flamandes jugent l'accès au crédit plus difficile.
- C'est auprès des entreprises wallonnes que le coût du crédit est ressenti en hausse.
- Davantage d'entreprises wallonnes estiment que les banques exigent de nombreuses informations financières et stratégiques.
- Les entreprises de la Région flamande sont les moins concernées par le crédit bancaire à court terme.
- Les répondants de la Région flamande sont plus nombreux que les répondants des deux autres régions à penser que la qualité du conseil de la banque s'est dégradée.
- Les entreprises flamandes sont en pourcentage moins bien informées de l'existence d'un médiateur de crédit.

VI. Mesures publiques

L'enquête porte également sur l'utilisation des mesures publiques. Il a été demandé aux entreprises interrogées d'indiquer dans quelle mesure elles sont informées des aides publiques et quelles ont été les mesures publiques demandées ou obtenues au cours de ces derniers mois. Outre la connaissance et l'utilisation de ces aides, des questions étaient également posées sur la future utilisation de celles-ci par les entreprises. Etant donné que ces mesures diffèrent d'une région à l'autre, un questionnaire adapté a été envoyé à chaque région, ce qui permet d'aborder séparément les résultats par région.

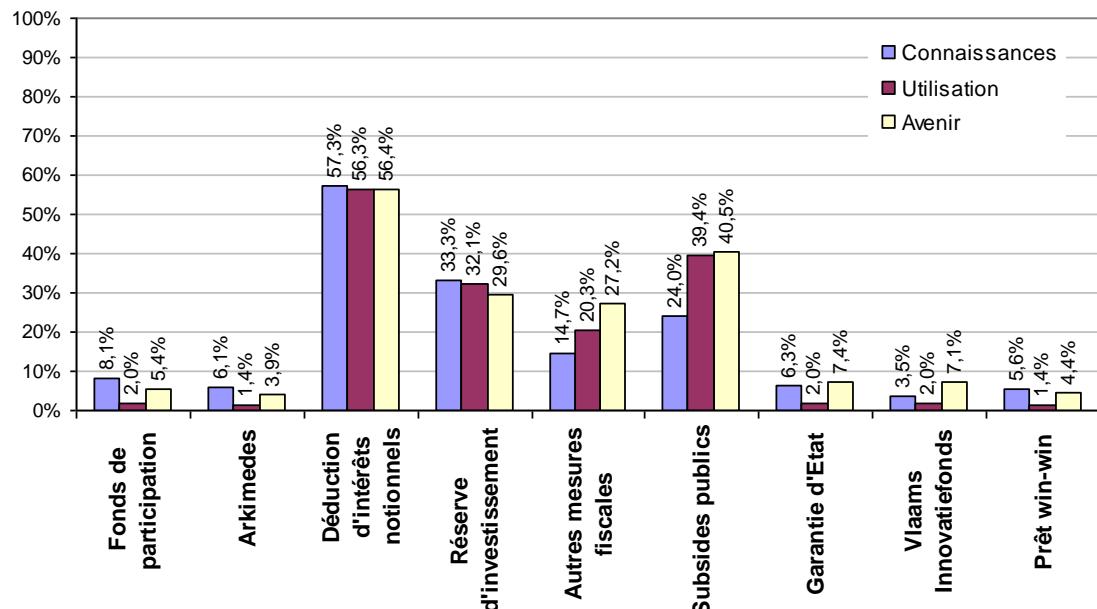
6.1. Région flamande

La figure 45 montre que la déduction des intérêts notionnels est la mesure publique la mieux connue par les entreprises interrogées de la Région flamande (57,3%). La réserve d'investissement vient en deuxième position (33,3%), suivie par les subsides publics (24%). Les autres mesures publiques sont moins connues : le prêt subordonné du Fonds de participation (8,1%), la garantie publique (6,3%) « Arkimedes » (6,1%), le « Winwinlening » (prêt gagnant-gagnant) (5,6%) et le Fonds d'innovation flamand (3,5%).

Il est également à noter que la déduction des intérêts notionnels est non seulement la mesure publique la mieux connue, mais également la plus utilisée en Flandre. En effet, 56,3% des répondants indiquent avoir utilisé la déduction des intérêts notionnels au cours de ces 12 derniers mois, suivie par les subsides publics (39,4%) et la réserve d'investissement (32,1%).

Les entreprises ont également été interrogées sur leurs projets d'avenir concernant l'utilisation de ces mesures publiques. 56,4% des répondants flamands pensent utiliser à l'avenir la déduction des intérêts notionnels, suivie par l'utilisation des subsides publics (40,5%), la réserve d'investissement (29,6%) et d'autres mesures fiscales (27,2%). Le recours, à l'avenir, des autres mesures reste assez limité : les garanties publiques (7,4%), le Fonds d'innovation flamand (7,1%), les prêts du Fonds de participation (5,4%), les prêts gagnant-gagnant (4,4%) et le financement « Arkimedes » (3,9%).

Figure 45 : Mesures publiques en Région flamande



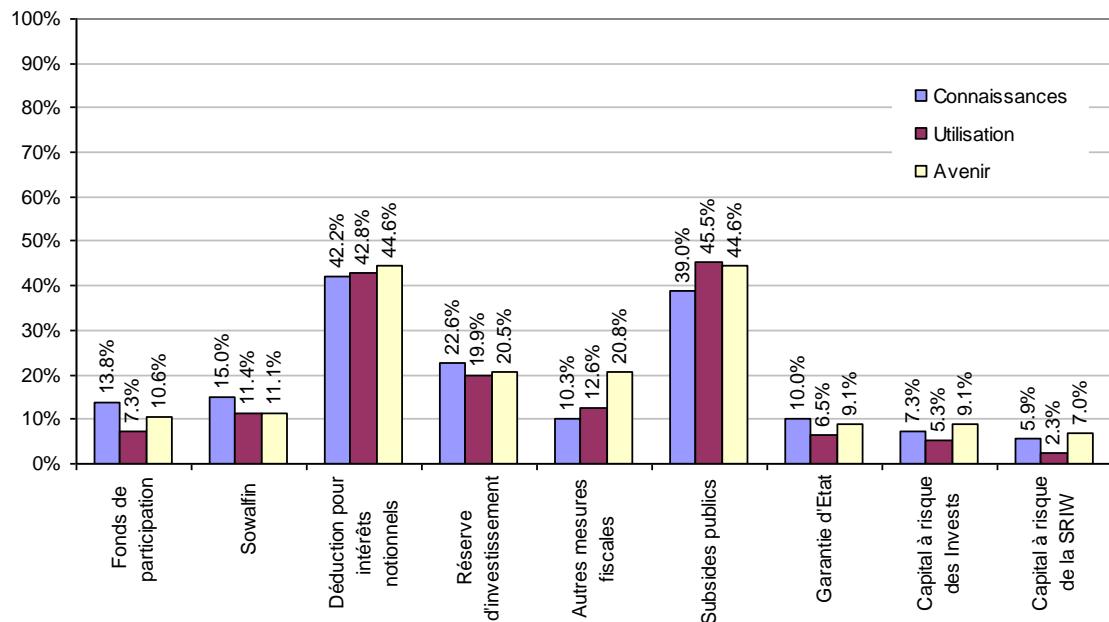
6.2. Région wallonne

En Région wallonne, il apparaît clairement que la déduction des intérêts notionnels et les subsides publics sont les mesures publiques les mieux connues. Il ressort ainsi de la figure 46 que 42,2% des entreprises interrogées ont une bonne connaissance de la déduction des intérêts notionnels et 39% des répondants connaissent bien les subsides publics, suivis par la réserve d'investissement (22,6%), la Sowalfin (15%) et du Fonds de participation (13,8%).

Quant aux aides publiques utilisées par les entreprises wallonnes, les subsides publics arrivent en première position (45,5%). La déduction des intérêts notionnels, qui constitue la mesure la plus utilisée en Région flamande, arrive en seconde position avec 42,8% des répondants. La réserve d'investissement vient en troisième position avec 19,9%, suivie par les prêts fournis par Sowalfin (11,4%).

En ce qui concerne les projets d'avenir, les entreprises wallonnes interrogées pensent surtout faire usage des subsides publics (44,6%) et de la déduction des intérêts notionnels (44,6%). Le recours à la réserve d'investissement ne concerterait que 20,5% des répondants et les autres mesures fiscales seraient envisagées par 20,8% des entreprises.

Figure 46 : Mesures publiques en Région wallonne



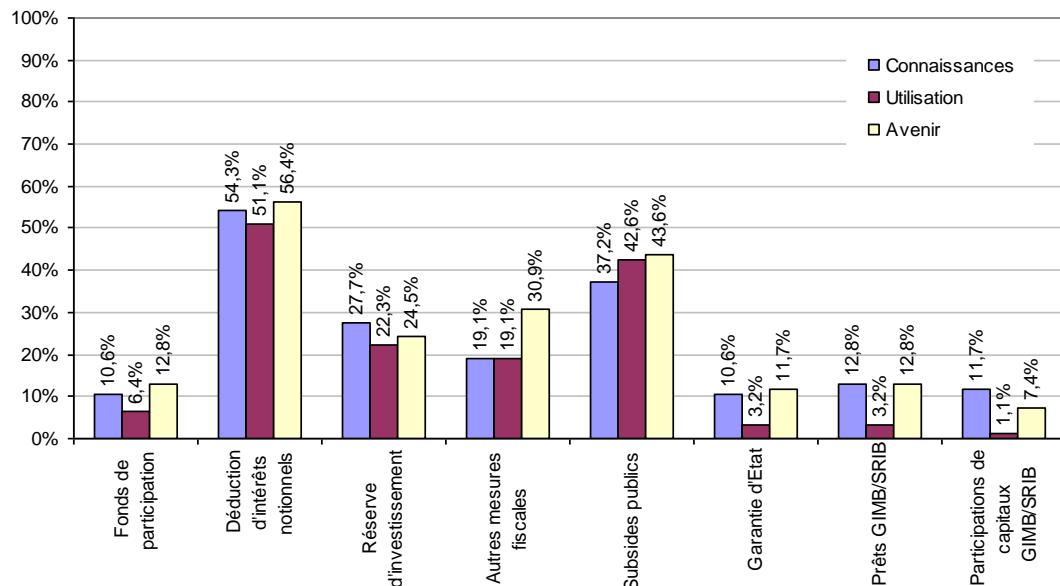
6.3. Région bruxelloise

La figure 47 nous indique que la déduction des intérêts notionnels est la mesure la mieux connue (54,3%) des répondants de la Région bruxelloise. Les subsides publics (37,2 %) ainsi que la réserve d'investissement (27,7%) arrivent en deuxième et troisième positions.

Non seulement la déduction des intérêts notionnels et les subsides publics sont les mesures les plus connues mais elles sont également les plus utilisées avec respectivement 51,1% et 42,6% des répondants. La réserve d'investissement arrive en troisième position dans la Région bruxelloise avec 22,3%. Par ailleurs, il apparaît que l'utilisation des mesures publiques (prêts SRIB / GIMB, participations au capital SRIB/GIMB, garanties d'Etat, Fonds de participation) est très limitée parmi les entreprises interrogées.

Il est à noter que, pour l'avenir, les entreprises consultées prévoient avoir recours essentiellement à la déduction des intérêts notionnels (56,4%) et aux subsides publics (43,6%), suivis par les autres mesures fiscales (30,9%) ainsi que la réserve d'investissement (24,5%). Il est intéressant de constater que les entreprises questionnées pensent recourir, à l'avenir, de manière plus importante au Fonds de participation, à la garantie d'Etat ainsi qu'aux prêts GIMB/SRIB.

Figure 47 : Mesures publiques dans la Région bruxelloise



6.4. Efforts supplémentaires des pouvoirs publics

En guise de conclusion, il a été demandé aux répondants si des efforts supplémentaires pouvaient encore être faits pour soutenir le financement des PME. Les réponses les plus fréquentes sont les suivantes :

- Diminution des charges sociales.
- Meilleure information sur les différentes possibilités de financement auxquelles les PME peuvent avoir accès.
- Plus de transparence et de simplification du système d'octroi.
- Meilleur encadrement des pouvoirs publics et des banques.

6.5. Différences entre les micro-entreprises et les autres PME

Sur base des réponses fournies par les répondants, des différences statistiquement significatives ont été recherchées entre les micro-entreprises et les PME. Les différences significatives suivantes ont été constatées :

- Par rapport aux micro-entreprises, les PME ont une meilleure connaissance des prêts subordonnés du Fonds de Participation, de la déduction des intérêts notionnels, des subsides publics, de la réserve d'investissement, de la garantie d'Etat, du capital à risque des Invests (Région wallonne), du Capital à risque de la SRIW (Région wallonne), des prêts de la Sowalfin (Région wallonne), d'Arkimedes (Région flamande), du capital à risque de la SRIB (Région bruxelloise) et des prêts de la SRIB (Région bruxelloise).

- Par rapport aux micro-entreprises, les PME ont davantage utilisé la déduction des intérêts notionnels, les subsides publics, la réserve d'investissement, le Capital à risque des Invests (Région wallonne) et les prêts de la Sowalfin (Région wallonne).
- Par rapport aux micro-entreprises, les PME sont plus nombreuses à déclarer faire prochainement usage de la déduction des intérêts notionnels, des subsides publics et de la réserve d'investissement.

6.6. Différences entre les Régions bruxelloise, flamande et wallonne

Suite aux différents résultats par région, il est intéressant de mettre en évidence les différences significatives qui ont été constatées entre les entreprises bruxelloises, flamandes et wallonnes :

- Un pourcentage plus élevé d'entreprises wallonnes que d'entreprises bruxelloises et flamandes a utilisé les subsides publics et la garantie publique.
- La déduction des intérêts notionnels : un pourcentage plus élevé d'entreprises flamandes affirment connaître leur existence (57,3% en Région flamande contre 54,3% en Région bruxelloise et 42,2% en Région wallonne), y avoir déjà recouru par le passé (56,3% en Région flamande contre 51,1% en Région bruxelloise et 42,8% en Région wallonne) et songer à y recourir dans le futur (56,4% en Région flamande contre 56,4% en Région bruxelloise et 44,6% en Région wallonne).
- Les prêts subordonnés du Fonds de participation : un pourcentage plus élevé d'entreprises wallonnes affirment connaître leur existence (13,8 % en Région wallonne contre 10,6% en Région bruxelloise et 8,1% en Région flamande), y avoir déjà recouru par le passé (7,3% en Région wallonne contre 6,4% en Région bruxelloise et 2,0% en Région flamande) et y recourir dans le futur (10,6% en Région wallonne contre 12,8% en Région bruxelloise et 5,4% en Région flamande).
- La réserve d'investissement : un pourcentage plus élevé d'entreprises flamandes affirment connaître son existence (33,3 % en Région flamande contre 27,7% en Région bruxelloise et 22,6% en Région wallonne), y avoir déjà recouru par le passé (32,1% en Région flamande contre 22,3% en Région bruxelloise et 19,9% en Région wallonne) et y recourir dans le futur (29,6% en Région flamande contre 24,5% Région bruxelloise en 20,5% en Région wallonne).

VII. Evaluation d'une entreprise

L'évaluation d'une entreprise est un élément déterminant non seulement pour l'obtention d'un crédit bancaire, mais également pour la fixation de son coût.

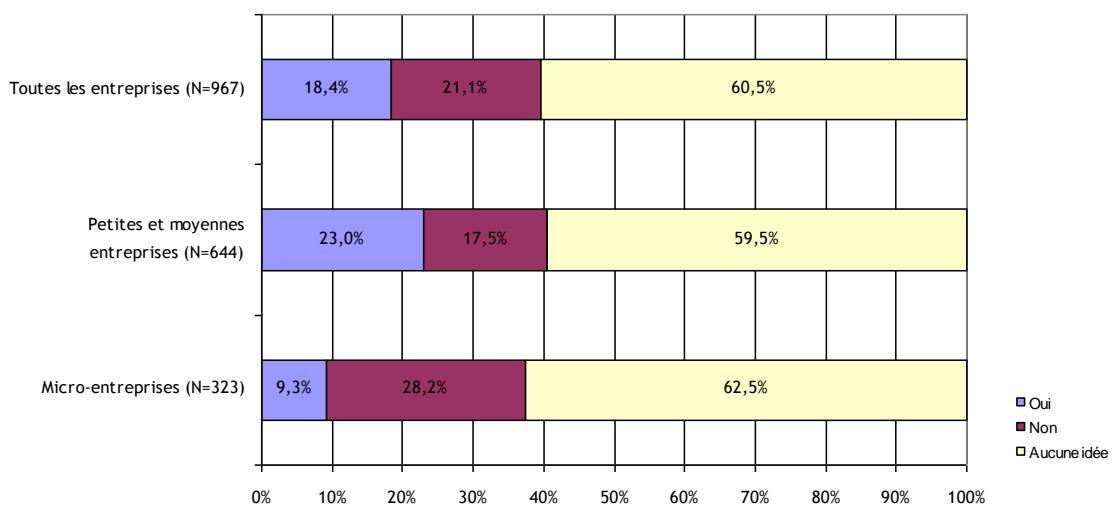
Dans ce chapitre, nous étudions, tout d'abord, les critères d'octroi d'un rating par la banque. Nous évaluons la connaissance de ces critères par les entreprises. Ensuite, nous analysons dans quelle mesure la banque fournit des informations à l'entrepreneur. Enfin, nous abordons brièvement les différences entre les micro-entreprises et les PME d'une part et entre les répondants bruxellois, flamands et wallons d'autre part.

7.1. Connaissance du rating/score

A ce sujet, il a été demandé aux entreprises interrogées si elles ont un rating ou un score auprès de la banque. Les résultats sont fournis par les figures 48 et 49. La majorité des répondants (60,5 %) n'a aucune idée de l'existence ou non d'un rating auprès de la banque. Seuls 18,4% pensent avoir un rating auprès d'une banque. Les autres 21,1 % pensent n'avoir aucun rating auprès de la banque.

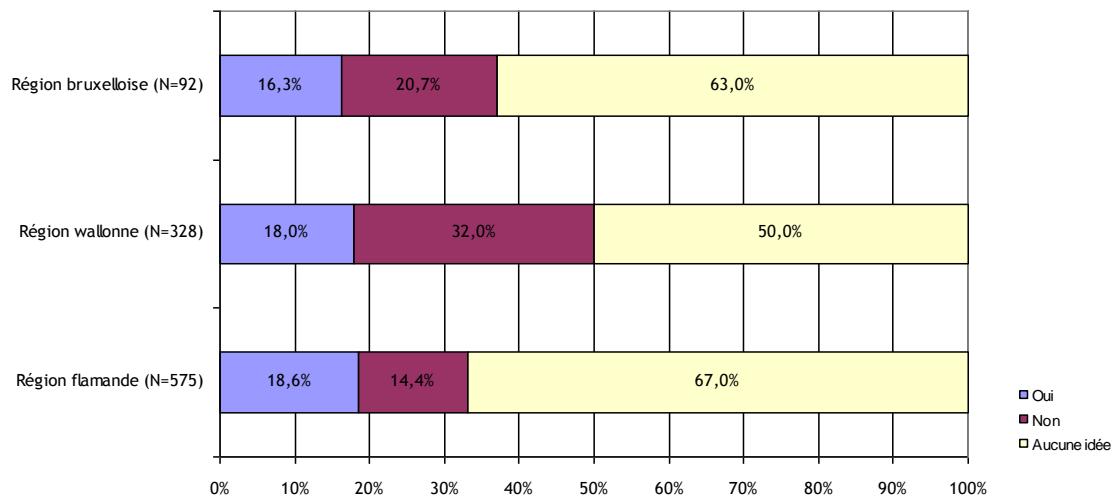
Seulement 9,3% des micro-entreprises pensent avoir un rating auprès de leur banque contre 23% de PME.

Figure 48 : Avez-vous un rating / score auprès de la banque ? (selon la taille)



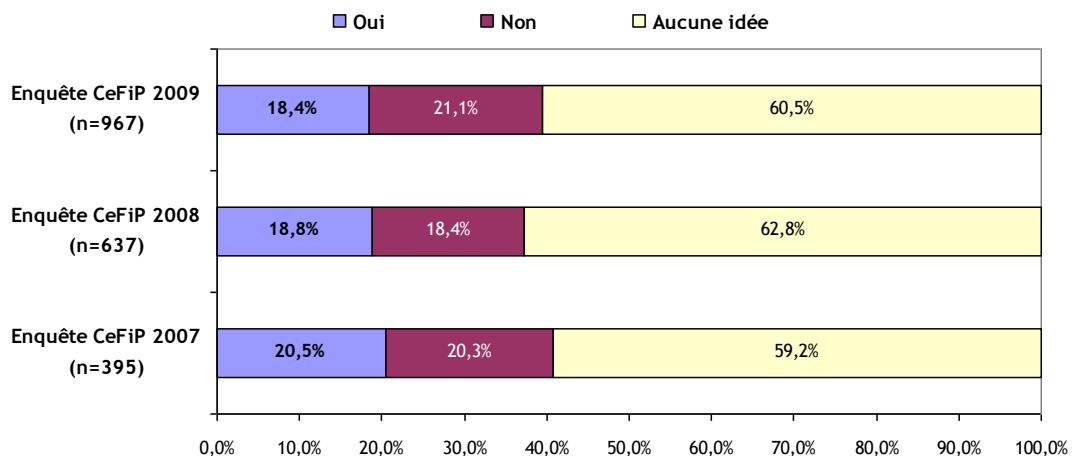
La figure 49 montre que les entreprises en Région flamande (18,6%) savent qu'elles ont un rating alors que seulement 16,3% des entreprises en Région bruxelloise savent qu'elles ont un rating. Les entreprises qui ignorent l'existence d'un rating sont principalement situées en Région wallonne (32,0%).

Figure 49 : Avez-vous un rating / score auprès de la banque ? (selon la région)



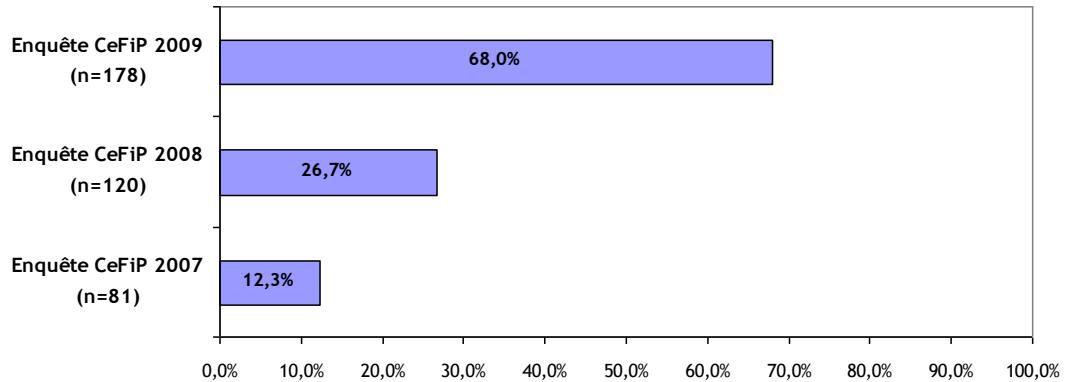
Par rapport aux enquêtes réalisées en 2007 et 2008, les pourcentages sont restés quasiment constants. En 2008, le pourcentage d'entreprises qui ignoraient si elles avaient un rating auprès de la banque ou non était de 62,8% ; celui des entreprises qui pensaient avoir un rating s'élevait à 18,8%.

Figure 50 : Evolution du rating en 2007/2008/2009



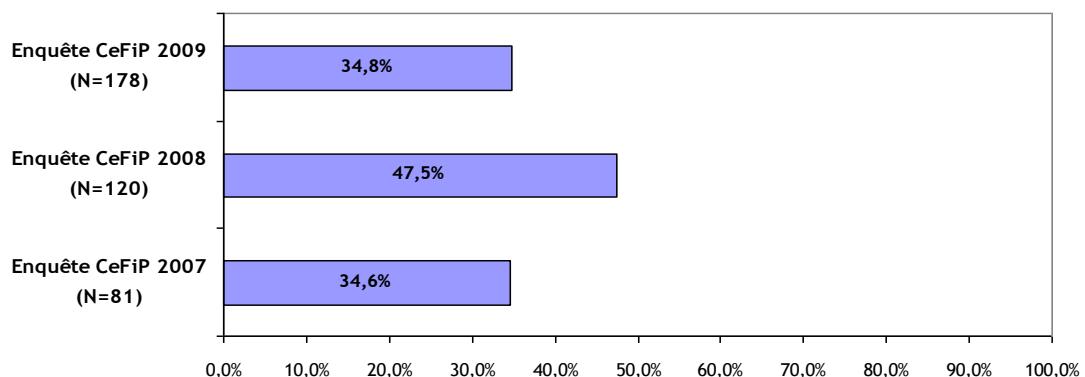
En outre, il a été demandé aux entreprises si elles connaissaient la valeur de leur rating (Figure 51). On constate une très forte augmentation de la proportion des entreprises qui disent avoir un rating auprès de leur banque et connaître la valeur de celui-ci. En effet, parmi les entreprises qui savent qu'elles ont un rating, elles sont 68,0% à en connaître la valeur (contre 12,0% en 2007 et 27,0% en 2008).

Figure 51 : Si l'entrepreneur sait qu'il a un rating / score auprès d'une banque, connaît-il ledit rating ?



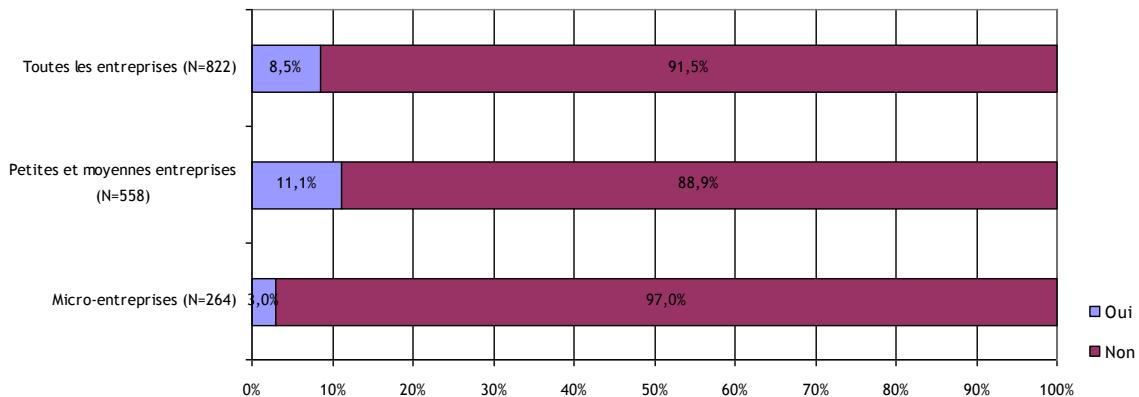
Outre la connaissance de l'existence ou non d'un rating, il a été demandé aux entreprises interrogées si celles-ci connaissaient les critères utilisés par les banques pour déterminer le rating ou le score. La figure ci-dessous fournit les résultats. Seuls 34,8% des répondants connaissent les critères utilisés par les banques. Par rapport à l'année dernière, ce taux s'est dégradé. Il était de 47,5 %. La figure 52 montre bien que peu d'entreprises connaissent les critères d'évaluation.

Figure 52 : Nombre d'entreprises qui connaissent les critères de leur rating / score auprès de la banque



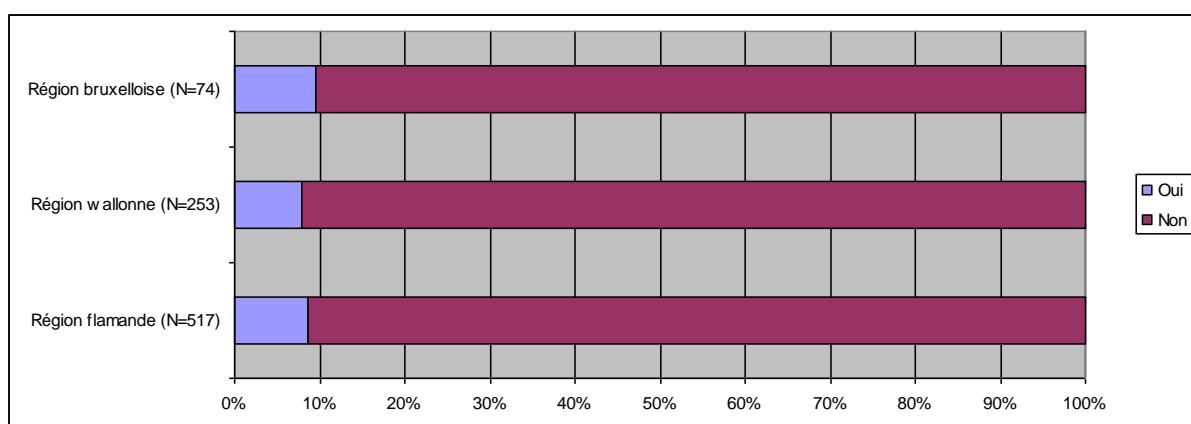
La figure 53 montre que les micro-entreprises (3,0%) et les PME (11,1%) ne connaissent pas les critères selon lesquels est établi le rating.

Figure 53 : L'entrepreneur connaît-il les critères de rating / score auprès de la banque ? (selon la taille)



Selon la figure 54, de faibles différences apparaissent entre les régions : les entreprises situées en Région bruxelloise (9,5%) ont une faible connaissance des critères d'octroi d'un rating. Celle-ci est légèrement supérieure à celle des entreprises de la Région flamande (8,7%) et de la Région wallonne (7,9%).

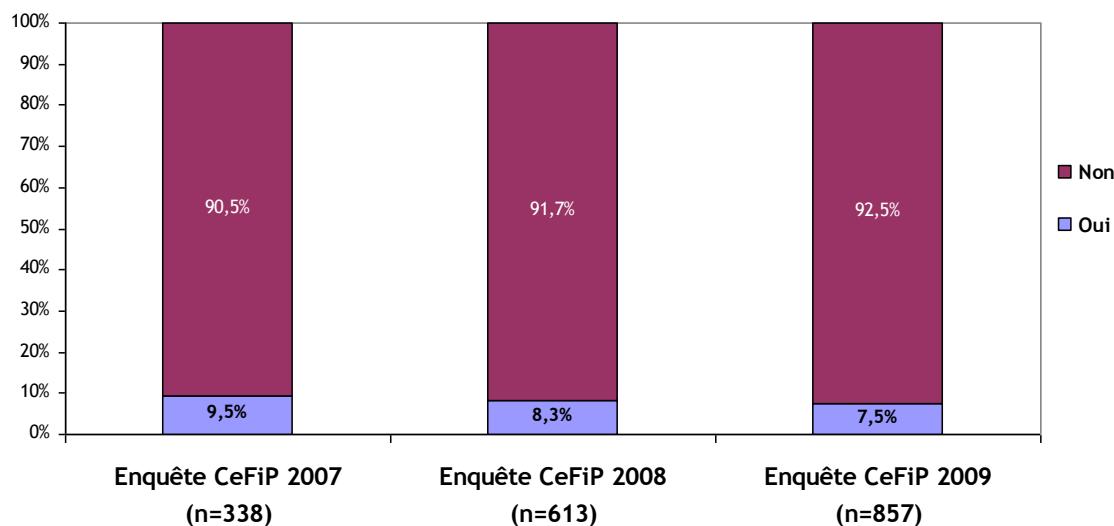
Figure 54 : L'entrepreneur connaît-il les critères de rating / score auprès de la banque ? (selon la région)



7.2. Information concernant le rating attribué par la banque

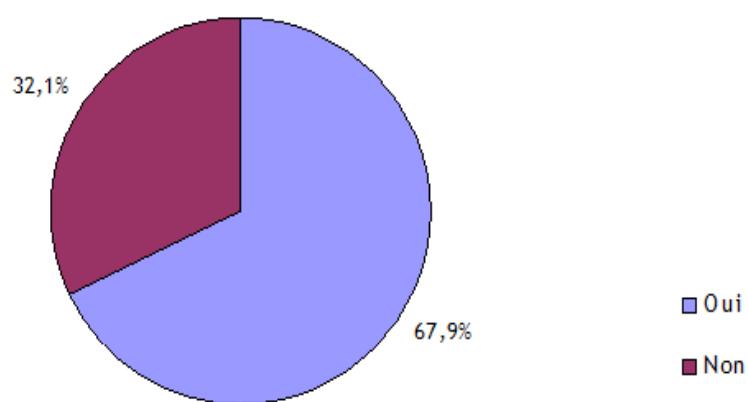
A la question de savoir si la banque a déjà eu un entretien avec l'entrepreneur sur son rating, la grande majorité (92,5%) déclare qu'elle n'a pas encore été questionnée à ce sujet (Figure 55). Par rapport à l'année dernière, ce pourcentage est resté relativement constant (91,7 %). L'enquête demandait également la raison de l'entretien. La plus fréquente est la discussion de la situation financière, à titre purement informatif et occasionnel.

Figure 55 : La banque s'est-elle déjà entretenue avec l'entrepreneur au sujet de son rating(score) ? (N=857)



Au sujet du rating, une dernière question avait été posée aux entreprises pour savoir si elles estiment devoir recevoir davantage d'informations de la part de la banque concernant leur rating. 67,9% des répondants estiment que la banque devrait fournir davantage d'informations. Ce pourcentage démontre le besoin important ressenti par la majorité des entreprises d'obtenir des informations concernant le rating et les critères d'attribution. Cela permettrait aux entreprises de mieux le connaître et de pouvoir y réagir plus efficacement.

Figure 56 : L'entrepreneur devrait-il recevoir davantage d'informations concernant le rating de la part de la banque ? (N=866)



7.3. Différences entre les micro-entreprises et les autres PME

Les différences significatives qui ont été constatées entre les micro-entreprises et les PME sont les suivantes :

- Davantage de PME que de micro-entreprises disent avoir un rating auprès de leur banque.
- Plus de PME que de micro-entreprises indiquent connaître les critères sur lesquels un rating est basé.
- Plus de PME que de micro-entreprises indiquent avoir eu un entretien avec leur banque à propos du rating.

7.4. Différences entre les Régions bruxelloise, flamande et wallonne

Sur base des réponses fournies par les répondants, des différences statistiquement significatives ont été recherchées entre les PME flamandes et wallonnes. Les différences significatives suivantes ont été constatées :

- Le pourcentage de PME flamandes qui pensent avoir un rating auprès de leur banque est légèrement plus important que celui des PME wallonnes (8,7 % contre 7,9 %). Cela reste toutefois très faible.
- Les PME flamandes connaissent mieux les critères d'attribution du rating que les entreprises bruxelloises et wallonnes.
- Davantage de PME wallonnes souhaitent avoir plus d'informations à propos du rating attribué par leur banque.

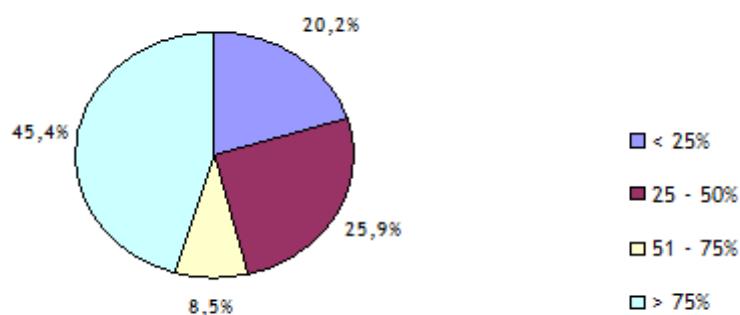
VIII. Financement de la société

La dernière partie de l'enquête s'est concentrée sur le financement des sociétés. Dans un premier temps, nous examinons si les sociétés se financent par le biais de fonds propres et si elles ont eu recours au crédit bancaire durant les 12 derniers mois. Ensuite, nous examinons la solvabilité des entreprises et leurs projets d'augmentation des fonds propres. Nous terminons en indiquant les différences entre les micro-entreprises et les PME d'une part et entre les répondants bruxellois, flamands et wallons d'autre part.

8.1. Financement interne et externe de la société

La figure 57 indique dans quelle mesure, en termes de pourcentages, les entreprises financent leurs besoins en matière de financement à l'aide de fonds propres. 45,4% des entreprises estiment ainsi qu'elles financent plus de 75% des besoins de financement par le biais de fonds propres. Le pourcentage moyen se situe à 61,83%, la médiane à 70% et les quartiles à 30% (1^{er} quartile), 70% (2^e quartile) et 100% (3^e quartile).

Figure 57 : Besoin de financement financé par le biais de fonds propres (N=777)



L'enquête comprend également des questions concernant les moyens de financement externes utilisés par les entreprises au cours de ces 12 derniers mois (voir tableau 12). Il en ressort que le crédit d'investissement est le moyen le plus utilisé (40% des répondants), suivi par le crédit de caisse (30,6%), le leasing (23,8%) et l'avance à terme fixe ou « straight loan » (22,8%). Viennent ensuite les avances des associés (8,5%), le financement par un groupe ou holding (5,4%), l'augmentation de capital par les actionnaires existants (4,5%), l'emprunt subordonné (3,8%), le prêt des amis et de la famille (3%), le factoring (2,6%) et l'augmentation de capital par les nouveaux actionnaires (1,7%) et les autres moyens de financement.

Par rapport à l'enquête précédente, nous assistons à une forte baisse du crédit d'investissement (54,9%) et du crédit de caisse (38,8%).

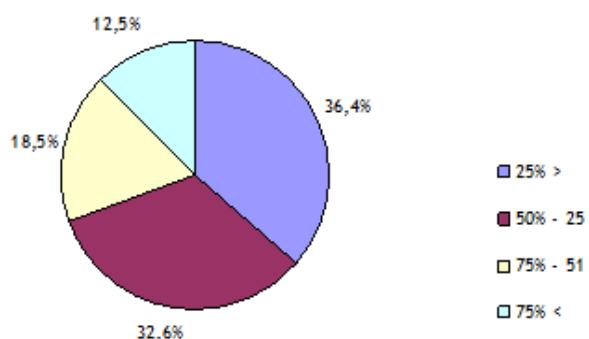
Tableau 12 : Moyens externes de financement

Prêt d'amis et parents	3,0%
Straight loan	22,8%
Apport de capitaux d'actionnaires existants	4,5%
Apport de capitaux de nouveaux actionnaires	1,7%
Emprunts subordonnés	3,8%
Leasing	23,8%
Financement par un groupe ou holding	5,4%
Factoring	2,6%
Avances d'associés	8,5%
Crédit d'investissement	40,0%
Crédit de caisse	30,6%
Autres	3,4%

8.2. La solvabilité des sociétés

A la question « Quelle est la part de vos fonds propres par rapport au total du bilan ? », 36,4% des répondants présentent une part de moins de 25% de fonds propres par rapport au bilan total et 32,6% une part de 25% à 50%. Le pourcentage moyen des fonds propres par rapport au bilan total s'élève à 40,63%. La médiane est de 34,7% et les quartiles sont de 19,3% (1^{er} quartile), 34,6% (2^e quartile) et 59,4% (3^e quartile). Le pourcentage moyen des fonds propres par rapport au bilan total s'élevait l'année dernière à 35% (valeur médiane), ce qui suggère une stabilisation (statu quo) au niveau de la solvabilité.

Figure 58 : Proportion de fonds propres par rapport au bilan total



A la question de savoir comment la proportion des fonds propres a évolué au cours de ces 12 derniers mois, nous constatons (Figure 59) que 33,5% (contre 48,6% en 2008) des interrogés ont répondu que cette proportion avait augmenté.

Les principales raisons évoquées à cet égard sont :

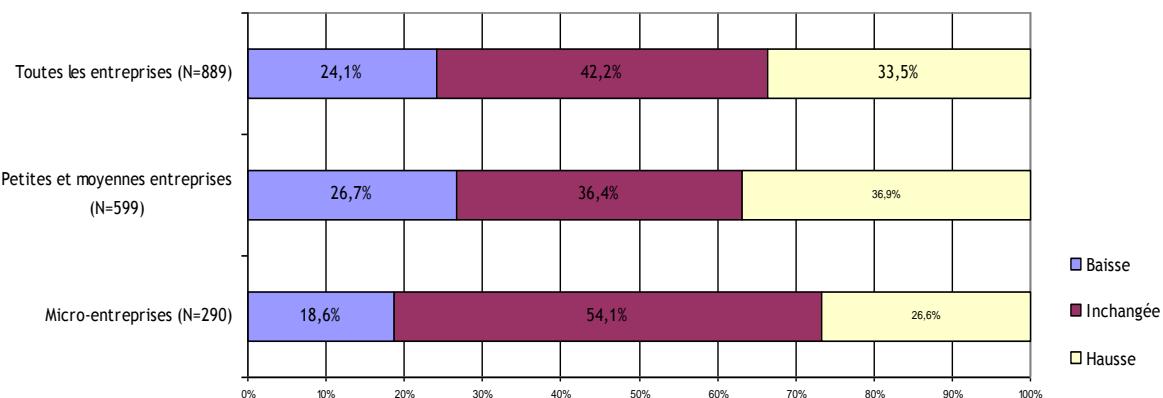
- L'affectation du bénéfice aux réserves
- Le remboursement/ diminution des dettes
- L'augmentation du capital

Chez 24,10% des répondants (contre 12% en 2008), la proportion de fonds propres a diminué.

En voici les deux raisons principales :

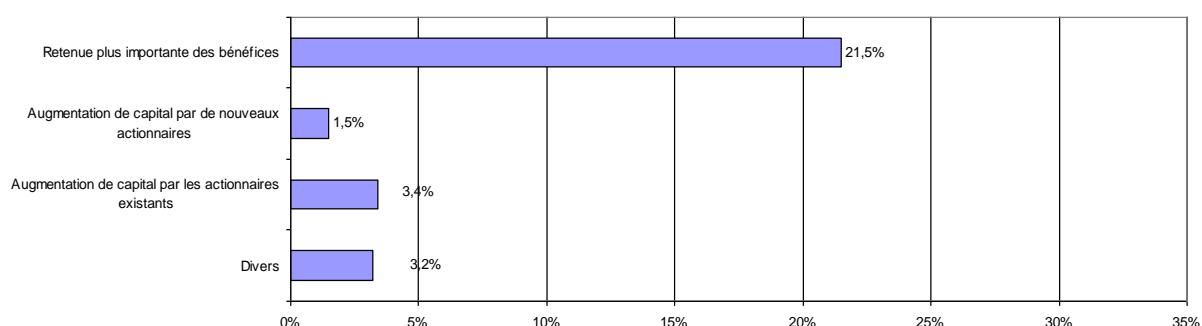
- Des pertes
- Une augmentation de l'endettement

Figure 59 : Evolution de la proportion de fonds propres au cours de ces 12 derniers mois



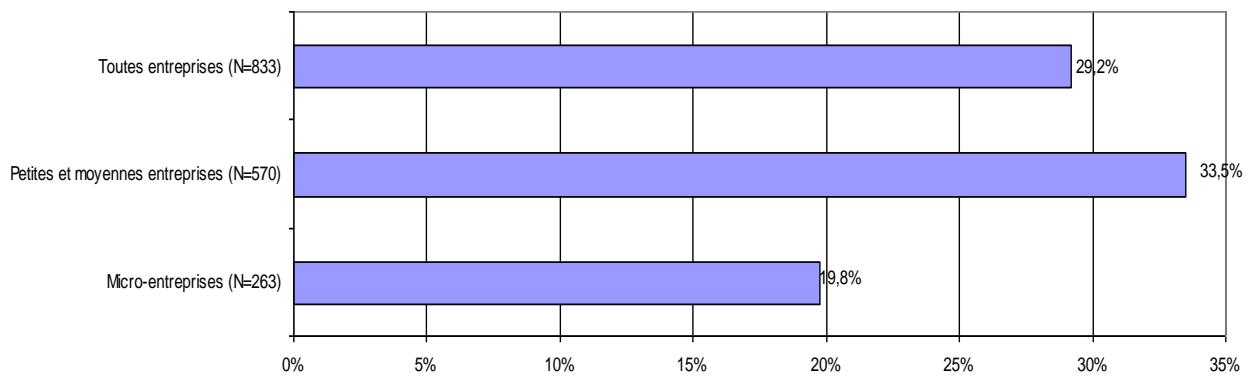
Il a ensuite été demandé aux entreprises si elles procéderaient, dans les 12 prochains mois, à une augmentation des fonds propres et si oui, de quelle manière l'entreprise procéderait à ladite augmentation. La figure 60 ci-dessous donne un aperçu des réponses. Il en ressort que 21,5% des répondants procéderaient à une augmentation des fonds propres par le biais d'une retenue plus conséquente des bénéfices, suivie par une augmentation de capital par les actionnaires existants (3,4%) et une augmentation de capital par de nouveaux actionnaires (1,5%).

Figure 60 : De quelle manière prévoyez-vous d'accroître vos fonds propres au cours des 12 prochains mois ? (N=596)



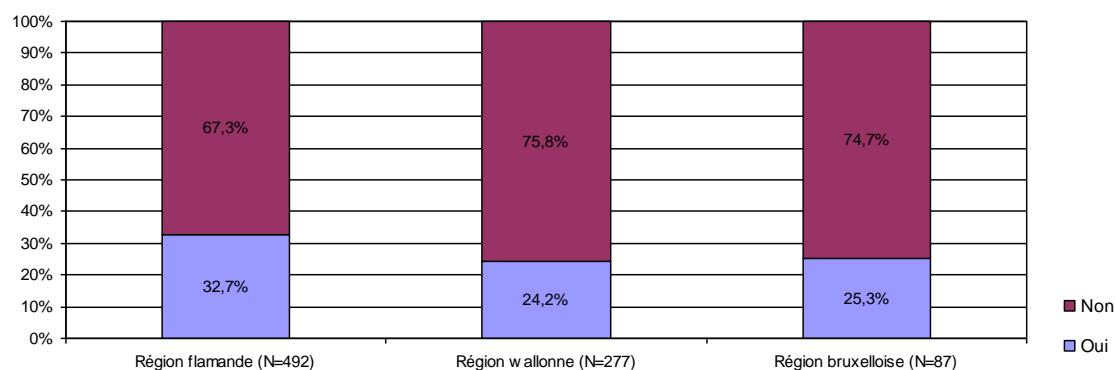
Pour terminer, il a été demandé aux sociétés si elles prévoyaient d'augmenter leurs fonds propres suite à la déduction des intérêts notionnels (Figure 61). 29,2% des entreprises répondent par l'affirmative. A noter que c'est chez les PME que le taux de réponse est le plus élevé : 33,5% contre 19,8% chez les micro-entreprises.

Figure 61 : Projets d'accroissement des fonds propres suite à la déduction des intérêts notionnels (selon la taille)



La figure 62 nous montre que c'est en Région flamande que le taux de répondants ayant comme projet un renforcement des fonds propres suite à la déduction des intérêts notionnels est le plus élevé 32,7% contre 25,3% en Région bruxelloise et 24,2% en Région wallonne.

Figure 62 : Projets de renforcement des fonds propres suite à la déduction des intérêts notionnels (selon la région)



8.3. Différences entre les micro-entreprises et les autres PME

Sur base des réponses fournies par les répondants, des différences statistiquement significatives ont été recherchées entre les micro-entreprises et les PME. Les différences significatives suivantes ont été constatées :

- L'augmentation de la proportion des fonds propres par rapport au bilan total est plus importante dans les PME que dans les micro-entreprises.
- Un pourcentage plus élevé de PME que de micro-entreprises a l'intention de renforcer ses fonds propres suite à la déduction des intérêts notionnels.

8.4. Différences entre les Régions bruxelloise, flamande et wallonne

Sur base des réponses données par les répondants, des différences statistiquement significatives ont été recherchées entre les PME bruxelloises, flamandes et wallonnes en matière de financement de la société. Il en ressort principalement que :

- L'augmentation de la proportion des fonds propres par rapport au bilan total est plus importante dans les PME wallonnes que dans les PME flamandes et bruxelloises.
- Un pourcentage plus élevé de PME flamandes que de PME bruxelloises et wallonnes entend procéder à un renforcement des fonds propres suite à la déduction des intérêts notionnels.

Partie 2 : Conclusions et recommandations

Le présent rapport traite des résultats de l'enquête écrite concernant la disponibilité d'un financement pour les PME et l'attitude des banques. Ci-dessous, un large résumé des principaux résultats est présenté en guise de conclusion, suivi d'un certain nombre de recommandations.

IX. Conclusions

Climat d'entreprise

1. Plus de la moitié des entreprises interrogées montrent que le climat actuel de l'entreprise est ressenti comme « plutôt défavorable » ou « défavorable ». Cette tendance se confirme au niveau des trois régions. 32% des répondants ont un avis neutre sur la question et seulement 11,6% des sociétés estiment que le climat entrepreneurial est favorable.

Investissements

2. Au cours de ces 12 derniers mois, pas moins de 74,0% des répondants ont réalisé des projets d'investissement. L'année dernière, ce chiffre était de 81,7%. Cette belle dynamique est plus réduite chez les micro-entreprises (63,4%) que chez les petites et moyennes entreprises (79,6%). Les investissements se rapportent au remplacement de biens ou à l'expansion de l'entreprise. En ce qui concerne la nature des investissements effectués, la majorité des répondants a réalisé des investissements dans le matériel/l'équipement (71,0%), suivis par le matériel roulant (56,5%) et les bâtiments/terrains (30,2%).
3. 23,7% des répondants n'ont pas été en mesure de réaliser leurs investissements prévus au cours de ces 12 derniers mois en raison de la mauvaise situation économique (14,3%), en raison de problèmes financiers (7,7%) ou en raison de la mauvaise situation dans le secteur (5,4%).
4. Au cours de ces 12 derniers mois, 45,2% des répondants ont demandé un crédit bancaire pour le financement d'investissements, alors que 20,8% des

répondants ont demandé un crédit bancaire pour le financement de l'exploitation.

Disponibilité du financement et attitude des banques

5. Les répondants adressent leurs demandes de crédit auprès d'un seul établissement de crédit (49,6%), ou auprès de deux établissements de crédit (35,3%). Les montants demandés par les entreprises sont le plus souvent supérieurs à 100.000€ (53,7%). Les entrepreneurs rencontrent davantage de problèmes dans l'obtention d'un financement bancaire que l'année dernière. 22,5% des répondants indiquent avoir rencontré de nombreux ou de très nombreux problèmes contre 12,0% l'année dernière. La proportion d'entrepreneurs ayant rencontré très peu ou peu de problèmes s'élève cette année à 24,5% (l'année dernière 28,0%). La proportion des répondants n'ayant pas rencontré de problème a diminué avec 53,0% contre 60,0% l'année dernière. L'octroi de crédits aux sociétés belges connaissait une évolution positive depuis le second semestre de 2004, mais cette tendance s'est inversée. En effet, la crise économique a un impact non négligeable sur les entreprises et les résultats de l'enquête.
6. Au cours de ces 12 derniers mois, 18,1% des répondants ont été confrontés à un refus concernant une demande de crédit, tendance plus importante que l'année dernière (9,2%). Les deux principaux motifs de refus d'un crédit bancaire sont : des garanties insuffisantes (54,5%) et des fonds propres trop bas (47,0%).
7. 45,2% des entreprises interrogées contre 23,8% en 2008 estiment que l'accès au crédit bancaire est devenu plus difficile au cours de ces 12 derniers mois.
8. Les garanties jouent un rôle central dans la décision concernant l'octroi d'un crédit. 44,3% (contre 29,7% en 2008) des entreprises font savoir que les garanties exigées par les banques ont augmenté. Il en est de même pour les informations financières et stratégiques exigées par les banques : 44,8% (contre 29% en 2008) des répondants estiment que les informations exigées ont augmenté. Au cours de ces 12 derniers mois, les garanties suivantes ont principalement été fournies par les répondants dans le cadre d'un crédit bancaire : le gage sur fonds de commerce (27,4% des répondants), la caution personnelle (20,4%) et le mandat hypothécaire (19,6%).
Par contre, les coûts du crédit de caisse et d'investissement sont perçus inchangés (respectivement 49,3% et 51,6%) voire en baisse (respectivement 13,5% et 14,1%).
9. Les plus petites entreprises rencontrent des problèmes plus importants pour s'adapter aux conditions changeantes des marchés financiers. Les micro-entreprises (chiffre d'affaires \leq 2 millions d'euros et nombre de travailleurs < 10) rencontrent davantage de problèmes concernant l'obtention d'un financement bancaire que les PME (chiffre d'affaires $>$ 2 millions d'euros et/ou nombre de travailleurs \geq 10). Le nombre de répondants rencontrant de nombreux à très nombreux problèmes est légèrement plus élevé chez les

micro-entreprises (30,3%) que chez les PME (18,1%). Chez les micro-entreprises (26,2%), on constate également davantage de refus concernant les crédits bancaires demandés au cours de ces 12 derniers mois que chez les PME (14,6%).

10. Les entreprises en Région bruxelloise rencontrent plus de problèmes dans l'obtention d'un financement bancaire que les entreprises en Région flamande. Les répondants bruxellois qui rencontrent de nombreux à très nombreux problèmes pour obtenir un crédit (34,0%) sont deux fois plus nombreux que les répondants flamands (17,5%). Les répondants en Région wallonne (24,7%) rencontrent également des difficultés, mais celles-ci sont moins importantes qu'en Région bruxelloise. Il apparaît également que les entreprises en Région bruxelloise sont davantage confrontées à des refus de crédit bancaire (18,0%) que leurs homologues en Région wallonne (20,0%) et en Région flamande (15,5%).
11. Le rôle des banques dans la fourniture d'informations et de conseils revêt une importance capitale dans le contexte d'incertitude et de changement régnant actuellement sur les marchés financiers. 75,1% des entreprises estiment qu'elles reçoivent suffisamment d'informations et de conseils en matière de financement de la part de leur banquier. Pour les micro-entreprises, ce pourcentage est de 68,3% contre 78,5% pour les petites et moyennes entreprises. Il semblerait donc que plus l'entreprise est grande et plus celle-ci reçoit des informations et conseils.
La qualité du conseil bancaire est quant à elle considérée comme inchangée par la plupart des entreprises (82,9%). Le pourcentage des entreprises qui voient une amélioration est de 7,8%, tandis que 9,3% constatent une dégradation.
12. Depuis quelques années, il existe, au CeFIP, un médiateur de crédit qui aide les entreprises à résoudre leur problème de crédit. Cette année, 10% des répondants déclarent connaître l'existence de ce médiateur (contre 22,9% l'année dernière). Ce taux de connaissance descend à 8,4% auprès des micro-entreprises. Cette évolution montre que des efforts supplémentaires doivent être fournis pour mieux faire connaître ce point de contact auprès d'un public plus large d'entrepreneurs. Cela permettrait de déceler plus rapidement les problèmes éventuels relatifs au financement bancaire des entrepreneurs.

Mesures des pouvoirs publics

13. L'enquête a démontré l'importance de certaines mesures publiques dans le financement pour les entreprises (tant au niveau connaissance qu'utilisation). La déduction des intérêts notionnels (en Région flamande : 57,3 %, en Région wallonne : 42,2 % et en Région bruxelloise : 54,3 %), les subsides (en Région flamande : 24 %, en Région wallonne : 39 % et en Région bruxelloise : 37,2 %) et la réserve d'investissement (en Région flamande : 33,3 %, en Région wallonne : 22,6 % et en Région bruxelloise : 27,7 %) sont les trois mesures les plus connues en région bruxelloise, en Région flamande et en Région

wallonne. En ce qui concerne l'utilisation de ces trois mesures, la déduction des intérêts notionnels est la mesure la plus utilisée en Région flamande alors qu'en Région wallonne, les subsides arrivent en première position. La connaissance et l'utilisation des autres mesures publiques (Fonds de participation, Fond d'innovation flamand, Sowalfin, ...) restent très faibles.

14. En ce qui concerne l'éventuel recours à ces mesures publiques pour les 12 prochains mois, les répondants envisagent d'utiliser prioritairement la déduction des intérêts notionnels (en Région flamande : 56,4 %, en Région wallonne : 44,6 % et en Région bruxelloise : 56,4 %), les subsides (en Région flamande : 40,5 %, en Région wallonne : 44,6 % et en Région bruxelloise : 43,6 %) et la réserve d'investissement (en Région flamande : 29,6 %, en Région wallonne : 20,5 % et en Région bruxelloise : 24,5 %). Quant aux mesures publiques, les répondants émettent l'intention d'y recourir davantage sans que cela devienne toutefois très significatif.

Rating

15. Bien que le rating constitue un élément très important dans l'octroi du crédit, la grande majorité des répondants (60,5 %) n'a aucune idée quant à l'existence d'un rating. Seuls 18,4 % disent connaître l'existence de celui-ci et 21,1 % pensent n'avoir aucun rating. Ces chiffres démontrent bien le manque de communication qui existe entre les banques et les entreprises. Ces taux s'aggravent lorsqu'il s'agit des micro-entreprises (seuls 3 % des micro-entreprises connaissent leur rating).
16. En ce qui concerne les critères de rating, seuls 34,8 % des entreprises qui ont un scoring les connaissent. De plus, 92,5 % des répondants disent n'avoir jamais abordé la question avec leur banquier. Par contre, ils ressentent un grand besoin d'informations à ce sujet.

Fonds propres

17. 45,4% des entreprises déclarent financer plus de 75% de leurs besoins en matière de financement au moyen de fonds propres.
Les formes externes de financement les plus fréquemment utilisées sont : le crédit d'investissement (40,0%), le crédit de caisse (30,6%), le leasing (23,8%) et l'avance à terme fixe (straight loans) (22,8%).
18. 33,5% (contre 48,6% en 2008) des répondants ont vu la part de leurs fonds propres par rapport au total bilan augmenter au cours de ces 12 derniers mois et 24,1% (contre 12,0% en 2008) ont connu une diminution de cette part. Les principales raisons de cette diminution sont : une augmentation de l'endettement et des résultats en perte.
19. 29,2% des sociétés prévoient de renforcer leurs fonds propres suite à la déduction des intérêts notionnels. Ce pourcentage est de 33,5% pour les PME et de 19,8% pour les micro-entreprises.

X. Recommandations

Sur base des réponses obtenues aux questions posées, un certain nombre de recommandations sont formulées en guise de conclusion. Les recommandations s'adressent à trois parties spécifiques : les banques, les pouvoirs publics et les entrepreneurs.

Pour les banques

- Les banques pourraient contribuer à une meilleure information des entreprises. Ainsi, elles pourraient mieux informer les entrepreneurs des critères d'établissement du rating. Ces informations permettraient aux entrepreneurs d'améliorer de manière proactive leur rating.
- Les micro-entreprises rencontrent davantage de problèmes pour obtenir un financement bancaire. Les banques devraient prendre conscience qu'en durcissant les conditions d'accès au crédit, elles peuvent entraver le développement, à moyen et long terme, de l'entreprise.
- Les banques demandent davantage de garanties pour l'octroi d'un crédit. Le cautionnement personnel est une des garanties souvent demandée. La difficulté d'accorder cette garantie constitue une entrave importante à l'obtention d'un financement bancaire par les PME et surtout par les micro-entreprises. Les banques devraient moins faire appel à des garanties portant sur le patrimoine privé des entrepreneurs.
- Les banques devraient pouvoir contribuer à une plus grande transparence et à une plus grande ouverture concernant les informations financières à fournir pour l'octroi de crédits.

Pour les pouvoirs publics

- Comme cela a été constaté dans l'enquête, le point de contact pour les plaintes est peu connu parmi les entrepreneurs, et surtout parmi les micro-entreprises. Il pourrait être intéressant que les pouvoirs publics fassent en sorte de mieux faire connaître ces points de contact afin d'en optimaliser l'utilité.
- De nombreuses mesures et possibilités de financement sont à la disposition des micro-entreprises et des PME. Une meilleure information a permis d'améliorer la connaissance et l'utilisation de ces mesures par rapport à l'enquête précédente. Cependant, certaines aides restent encore trop peu connues et utilisées : les Fonds de participation, les garanties de l'Etat et le capital à risque. Les pouvoirs publics devraient continuer à mieux informer les entrepreneurs (par ex. les nouvelles

entreprises) et les acteurs intermédiaires (par ex. UNIZO, VOKA, UCM). Une simplification de ces mesures est également souhaitable.

- La majorité des entreprises n'a aucune connaissance des critères sous-jacents permettant l'établissement d'un rating ou d'un score. Les pouvoirs publics devraient stimuler ou imposer la fourniture d'informations comparatives concernant les critères d'octroi des ratings ou de calcul des scores.

Pour les entrepreneurs

- Un entrepreneur peut également veiller à une amélioration du financement de sa PME. Pour ce faire, il devrait renforcer ses propres connaissances financières. Lorsqu'il a une bonne connaissance des alternatives financières, l'entrepreneur peut effectuer une étude comparative et choisir l'option financière la plus appropriée pour sa propre entreprise. Cette approche professionnelle donne une impression plus favorable aux financiers externes.
- S'il connaît mieux les exigences des banques en matière d'informations financières et stratégiques, l'entrepreneur pourrait mieux préparer le dossier qu'il introduit lors d'une demande de crédit. Il devrait également accepter de fournir des informations confidentielles pour que la banque puisse mieux apprécier le risque. Cela permettrait aussi, à la banque, de mieux réagir aux besoins de l'entreprise.
- De nombreux entrepreneurs considèrent les prêts subordonnés (du Fonds de Participation, de Sowalfin et GIMB/SRIB) comme un instrument utile pour le financement des PME. Les entrepreneurs devraient dès lors pouvoir davantage y faire appel. Les entrepreneurs pourraient également rechercher activement les mesures publiques dont ils peuvent bénéficier plutôt que d'attendre passivement que ces informations leur soient transmises.

Données de contact

Département Comptabilité et Finance, HEC-Ecole de gestion de l'Université de Liège

Personne de contact: Professeur Danielle Sougné

Rue Louvrex 14, -Bât- N1
4000 Liège

Tel (Professeur Danielle Sougné) : 04/232.73.05
Tel (accueil) : 04/232.72.11
Fax : 04/232.72.40

Email danielle.sougne@ulg.ac.be

Website <http://www.hec.ulg.ac.be>

Centre de Connaissances du Financement des PME (CeFiP)

Personne de contact: Jens Van Rysselberghe

Rue de Ligne 1
BE-1000 Bruxelles

Tel : 02/210.87.96
Fax : 02/209.08.34

Email info@cefip-kefik.be; jev@cefip-kefik.be

Website www.cefip.be

Sources

Brussels Waarborgfonds:

<http://www.fondsbruxelloisdegarantie.be/Public/fbg.php?language=dut>

Ecosubsibru:

<http://www.ecosubsibru.be/index.cfm?language=NL>

Europese Commissie (2005), The new SME definition, user guide and model declaration:

http://www.ec.europa.eu/enterprise/enterprise_policy/sme_definition/sme_user_guide.pdf

Europese Commissie (2007), Financing small businesses: Recommendations for action, DG Enterprise and Industry, september 2007:

http://ec.europa.eu/enterprise/entrepreneurship/financing/docs/profile_sheet_2007.pdf

Gewestelijke Investeringsmaatschappij Brussel (GIMB):

<http://www.srib.be/index.php?lang=nl>

CeFiP (2006), Enquête CeFiP Financement des PME 2006, décembre 2006, 89 p.

CeFiP (2007), Enquête CeFiP Financement des PME 2007, octobre 2008, 78p.

CeFiP (2008), Enquête CeFiP Financement des PME 2008, novembre 2008, 88p.

KfW Bankengruppe (2007), Unternehmensbefragung 2007. Unternehmensfinanzierung im Aufwind - erstmals profitieren auch kleine Unternehmen, Frankfurt am Main, oktober 2007, 94 p:

http://www.kfw.de/DE_Home/Research/Unternehme.jsp

MIDAS:

http://economie.wallonie.be/02Databases/Prog_Midas/index.cfm

BNB : - MIR-enquête:

<http://www.nbb.be/belgostat/DataAccesLinker?Lang=N&Dom=4110&Table=14&Order=ASC>

- Conjunctuurenquête:

<http://www.nbb.be/belgostat/PublicatieSelectieLinker?LinkID=610000029|910000082&Lang=N>

Fonds de participation:

<http://www.fonds.org/eCache/DEF/133.bGlkPU5M.html>

PMV-KMO:

<http://www.pmv-KMO.be/pmv-1.0/view/nl>

Sowalfin:

<http://www.sowalfin.be/info.php>

Vlaams Agentschap Ondernemen (VLAO):

<http://www.vlao.be/>

Appendix

Annexe 1: Questionnaire de l’Enquête CeFiP Financement des PME 2009

Enquête CeFiP Financement des PME 2009

Le Centre de Connaissances du Financement des PME recueille des informations relatives à l'accès au financement et à l'attitude des banques face aux PME. Cette enquête annuelle est menée pour la 4^{ème} année consécutive. Les résultats des enquêtes précédentes sont disponibles sur le site web du CeFiP sous Enquête CeFiP Financement des PME, dans la rubrique publications. Toutes les réponses sont recueillies de manière anonyme conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la vie privée.

Si vous souhaitez être informé(e) des résultats de l'enquête, veuillez noter ci-dessous **votre adresse e-mail** (en MAJUSCULES svp)

Veuillez renvoyer l'enquête par lettre pré-affranchie ou par fax (pour le 10 octobre 2009) :

HEC- Université de Liège, Prof. D.Sougné, rue Louvrex, 14, 4000 Liège

Fax:

A. Caractéristiques de votre PME

1. Nom de l'entreprise:
 2. a. Numéro d'entreprise (0 + 9 chiffres): 0 _____
b. Forme juridique: SPRL SA autre:
 - c. Date de constitution de la société :
 - d. Secteur (Code NACE-BEL ou en description en mots) :
 3. Chiffre d'affaires de l'année 2008 en Euros :
 ≤ € 2 000 000 2 - € 9 000 000 10 - € 49 000 000 > € 50 000 000
 4. Croissance moyenne de votre chiffre d'affaires au cours des 3 dernières années :
 < 5% ≥ 5% et < 10% ≥ 10% et < 15% ≥ 15%
 5. Personnel (moyenne pour l'année 2008, équivalents temps-plein) :
 < 10 10 - 49 50 - 249 ≥ 250
 6. Considérez-vous votre entreprise comme une entreprise familiale ?
 Oui Non
 7. Une partie du chiffre d'affaires est-elle consacrée à la recherche et développement ?
 Oui,.....% du CA Non
 8. Comment percevez-vous le climat entrepreneurial actuel ?

Très favorable	Neutre	Très défavorable				
<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6	<input type="checkbox"/> 7

B. Investissements et accès au financement

9. a. Avez-vous mené des projets d'investissement durant les 12 derniers mois ?

Oui Non

b. Si oui, quel était le but de ces investissements ? *Plusieurs réponses possibles.*

Transmission Elargissement
 Démarrage Remplacement
 Autre :

c. Quel type d'investissements avez-vous effectué ? *Plusieurs réponses possibles.*

Bâtiments/terrains Matériel roulant Matériel /
Equipement

Recherche et développement
 Autre :

10. a. Vous a-t-il été possible de réaliser tous les investissements prévus durant les 12 derniers mois?

Oui Non

b. Si non, pourquoi ? *Plusieurs réponses possibles.*

Non, en raison de la mauvaise situation économique
 Non, en raison de problèmes financiers
 Non, en raison de la mauvaise situation sectorielle

11. a. Durant ces 12 derniers mois, avez-vous introduit une demande de crédit bancaire pour financer vos investissements (par exemple bâtiments/terrains, matériel roulant, matériel/équipement ...) ?

Oui Non

b. Durant ces 12 derniers mois, avez-vous introduit une demande de crédit bancaire pour financer votre exploitation actuelle (par exemple stocks, délai de paiement aux clients) ?

Oui Non

Si vous avez répondu 'Non' à la question 11.a. et 11.b., vous passez directement à la question 15.

12. a. Quel était le montant demandé ?

0 - € 5000 25.001 - € 50.000
 5001 - € 10.000 50.001 - € 100.000
 10.001 - € 25.000 > € 100.000

b. Pendant ces 12 derniers mois, auprès de combien de banques avez-vous introduit une demande de crédit ?

0 1 2 3 4 ≥ 5

c. Auprès de combien de banques n'étiez-vous pas encore client ?

0 1 2 3 4 ≥ 5

13. Dans quelle mesure avez-vous rencontré des problèmes pour obtenir un financement bancaire ?

Aucun	Peu / limité	Enormément				
<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6	<input type="checkbox"/> 7

14 .a. Une demande de crédit vous a-t-elle été refusée durant ces 12 derniers mois ?

Oui

Non

b. Si oui, quelles étaient selon la banque les raisons de ce refus ? *Plusieurs réponses possibles.*

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Garanties insuffisantes | <input type="checkbox"/> Capacité de remboursement insuffisante |
| <input type="checkbox"/> Business plan jugé mauvais par la banque | <input type="checkbox"/> Trop peu d'apports propres / de fonds propres |
| <input type="checkbox"/> Ne sait pas | <input type="checkbox"/> Conséquences de Bâle |
| <input type="checkbox"/> Autre : | |

15. Dans les 12 prochains mois, aurez-vous besoin de financement externe?

Oui

Non

C. Evolution de l'octroi de crédit et de la prestation de services

16. Auprès de combien de banques avez-vous des crédits ouverts pour votre entreprise ?

0 1 2 3 4 ≥ 5

17. Ces 12 derniers mois, comment l'accès au crédit bancaire a-t-il évolué?

Plus facile Inchangé Plus difficile

18. Comment ont évolué, à ce sujet, les points suivants au cours des 12 derniers mois ?

	Aug- menté	Inchan- gé	Dimi- nué
a. Exigences de la banque concernant les données financières et les infos sur votre stratégie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. Garanties exigées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Durée de traitement de votre demande de crédit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. Prestation générale de services (nombre de bureaux, personnes de contact, conseil)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. Coût de revient du crédit d'investissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f. Coût de revient du crédit de caisse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

19. Ces 12 derniers mois, votre crédit bancaire à court terme (p.ex. crédit de caisse, straight loan) :

a diminué n'a pas changé a augmenté pas concerné

20. Durant ces 12 derniers mois, quelles garanties avez-vous dû fournir dans le cadre d'un crédit bancaire pour votre entreprise ? *Plusieurs réponses possibles.*

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Gage sur fonds de commerce | <input type="checkbox"/> Caution de tiers | <input type="checkbox"/> Mandat hypothécaire |
| <input type="checkbox"/> Gage sur actions de l'entreprise | <input type="checkbox"/> Argent / Titres | <input type="checkbox"/> Assurance solde restant dû |
| <input type="checkbox"/> Caution personnelle | <input type="checkbox"/> Hypothèque | <input type="checkbox"/> Aucune |
| <input type="checkbox"/> Autre : | | |

21. Votre banque vous fournit-elle assez d'informations et de conseils par rapport au financement de votre entreprise ?

Oui

Non

22. Comment la qualité du conseil fourni par la banque a-t-elle évolué durant les 12 derniers mois ?

Améliorée Inchangée Détériorée

23. Savez-vous qu'il existe, au CeFiP, un médiateur de crédit qui aide les entreprises à résoudre leur problème de crédit ?

Oui Non

D. Rating et scoring (Ils déterminent vos coûts ainsi que l'octroi ou non du crédit demandé)

24. a. Avez-vous un rating / scoring auprès d'une banque ?

Oui Non Aucune idée

b. Si oui, quel est ce rating?

Mon rating/scoring est Je ne sais pas

25. Connaissez-vous les critères sur base desquels la banque a effectué votre rating ?

Oui Non

26. Votre banque s'est-elle déjà entretenue avec vous au sujet de votre rating/scoring ?

Oui Non
Si oui, pourquoi votre banque s'est-elle entretenue avec vous?
.....

27. Pensez-vous que votre banque devrait vous donner plus d'informations concernant votre scoring ?

Oui Non

E. Mesures publiques

Région Wallonne

Le tableau ci-dessous contient trois questions sur l'utilisation des mesures publiques

	Dans quelle mesure connaissez-vous la mesure suivante ?			Avez déjà eu recours à cette mesure dans le passé ?		Comptez-vous avoir recours à cette mesure dans le futur ?	
	Bien	Moins bien	Mal	Oui	Non	Oui	Non
Prêt subordonné du Fonds de participation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prêt subordonné de la Sowalfin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déduction des intérêts notionnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réserve d'investissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres mesures publiques fiscales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Subsides (p.ex. primes)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Garantie publique (Sowalfin)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Capital à risque des Invests	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Capital à risque de la SRIW	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre:.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Région Bruxelloise

28. Le tableau ci-dessous contient trois questions sur l'utilisation des mesures publiques

	Dans quelle mesure connaissez-vous la mesure suivante ?			Avez déjà eu recours à cette mesure dans le passé ?		Comptez-vous avoir recours à cette mesure dans le futur ?	
	Bien	Moins bien	Mal	Oui	Non	Oui	Non
Prêt subordonné du Fonds de participation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déduction des intérêts notionnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réserve d'investissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres mesures publiques fiscales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Subsides (p.ex. primes)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Garantie du Fonds Bruxellois de Garantie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prêts SRIB (SRIB, B2E, Brustart, Brusoc)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Participation en capital de la SRIB	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre:.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Région flamande

Onderstaand rooster bevat drie vragen over het gebruik van overheidstegemoetkomingen:

	a. In welche mate kent u de volgende maatregel?			b. Heeft u deze maatregel ooit gebruikt?		c. Zal u deze maatregel in de toekomst gebruiken?	
	Goed	Minder goed	Slecht	Ja	Nee	Ja	Nee
Achtergestelde lening Participatiefonds	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arkimedes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Notionele intrestafstrek	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Investeringsreserve	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Andere fiscale overheidsmaatregelen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Subsidies (bv. premies)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Overheidswaarborg (Waarborgregeling)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vlaams innovatiefonds (Vinnof)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Winwinlening	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Andere:.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

29. Pensez-vous que de nouveaux efforts pourraient être fournis pour soutenir le financement des PME ? Si oui, lesquels ?

.....

.....

.....

.....

F. Financement de la société

30. a. Dans quelle mesure vos besoins en financement sont-ils financés par des moyens internes/propres ?
.....% des besoins en financement.

b. A quels moyens de financement externes avez-vous eu recours durant les 12 derniers mois ?

Plusieurs réponses possibles.

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Crédit de caisse | <input type="checkbox"/> Crédit d'investissements | <input type="checkbox"/> Avances associés |
| <input type="checkbox"/> Factoring | <input type="checkbox"/> Financement via groupe ou holding | <input type="checkbox"/> Apport en capital - |
| actionnaires existants | | |
| <input type="checkbox"/> Leasing | <input type="checkbox"/> Prêts subordonnés | <input type="checkbox"/> Apport en capital - |
| nouveaux actionnaires | | |
| <input type="checkbox"/> Straight loan | <input type="checkbox"/> Prêt d'amis et de la famille | <input type="checkbox"/> Autre : |

31. Quelle est la part de vos fonds propres par rapport au total du bilan ?.....%

32. Comment a évolué la part de vos fonds propres durant ces 12 derniers mois ?

- | | | |
|-------------------------------------|--|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> a augmenté | <input type="checkbox"/> reste inchangée | <input type="checkbox"/> a diminué |
|-------------------------------------|--|------------------------------------|

Raison :

33. Prévoyez-vous une augmentation de vos fonds propres au cours des 12 prochains mois ?

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Oui, par une augmentation de capital par les actionnaires existants |
| <input type="checkbox"/> Oui, par une augmentation de capital par de nouveaux actionnaires |
| <input type="checkbox"/> Oui, par une augmentation des bénéfices mis en réserves |
| <input type="checkbox"/> Oui, d'une autre manière |
| <input type="checkbox"/> Non |

34. Prévoyez-vous d'augmenter vos fonds propres à la suite de l'introduction de la déduction des intérêts notionnels ?

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
|------------------------------|------------------------------|

Que pensez-vous de notre site web ? (www.cefip.be)

- | | | | |
|------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Bon | <input type="checkbox"/> Neutre | <input type="checkbox"/> Mauvais | <input type="checkbox"/> Inconnu |
|------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|

Quelles informations manquent encore sur ce site web ?

.....
.....
.....

Pour plus d'informations ou questions éventuelles, n'hésitez pas à contacter le Prof. D. Sougné (par mail danielle.sougne@ulg.ac.be ou par tél. 04/232.73.05) ou Kristien Van Sweevelt (kvs@cefip-kefik.be, 02/210.87.96).

Merci pour votre collaboration!

Liste des figures

Figure 1 : Répartition du nombre de débiteurs (Q3 2009)	8
Figure 2 : Nombre de débiteurs par type d'entreprise et total.....	8
Figure 3 : Répartition du montant des crédits octroyés (Q3 2009, millions d'euros). 9	
Figure 4 : Evolution du montant des crédits octroyés par type d'entreprise et total (1000 euros).....	10
Figure 5 : Répartition du montant des crédits prélevés (Q3 2009, millions d'euros) 10	
Figure 6 : Evolution du montant des crédits prélevés par type d'entreprise et total (1000 euros).....	11
Figure 7 : Degré d'utilisation par type d'entreprise et total	11
Figure 8 : Répartition des répondants selon le secteur (N=1.027).....	16
Figure 9 : Répartition selon le nombre de travailleurs (N=1019)	18
Figure 10 : Evaluation du climat entrepreneurial actuel.....	19
Figure 11 : Evaluation du climat entrepreneurial actuel (selon la région)	20
Figure 12 : Exécution des projets d'investissement (selon la taille)	22
Figure 13 : Exécution des projets d'investissement (selon la région)	23
Figure 14 : Objectifs d'investissement (selon la taille)	23
Figure 15 : Objectifs d'investissement (selon la région)	24
Figure 16 : Nature des investissements réalisés au cours des 12 derniers mois	24
Figure 17 : Nature des investissements (selon la région)	25
Figure 18 : Avez-vous été en mesure de réaliser tous les investissements prévus au cours de ces 12 derniers mois ? (selon la taille).....	25
Figure 19 : Avez-vous été en mesure de réaliser tous les investissements prévus au cours de ces 12 derniers mois ? (selon la région).....	26
Figure 20 : Pour quelles raisons les investissements prévus n'ont-ils pas été réalisés ? (selon la taille de l'entreprise)	26
Figure 21 : Pour quelles raisons les investissements prévus n'ont-ils pas été réalisés ? (selon la région)	27
Figure 22 : Demande de crédit au cours des 12 derniers mois pour le financement des investissements (selon la taille)	27
Figure 23 : Demande de crédit au cours des 12 derniers mois pour le financement des investissements (selon la région)	28
Figure 24 : Demande de crédit au cours des 12 derniers mois pour le financement de l'exploitation (selon la taille)	28
Figure 25 : Demande de crédit au cours des 12 derniers mois pour le financement de l'exploitation (selon la région)	29
Figure 26 : Auprès de combien de banques avez-vous introduit une demande de crédit ? (selon la taille)	29
Figure 27 : Auprès de combien de banques avez-vous introduit une demande de crédit ? (selon la région)	30
Figure 28 : Montant demandé auprès des établissements de crédit (selon la taille)30	
Figure 29 : Montant demandé auprès des établissements de crédit (selon la région)	31
Figure 30 : Problèmes concernant l'obtention d'un financement bancaire (selon la taille)	32

Figure 31 : Problèmes concernant l'obtention d'un financement bancaire (selon la région)	32
Figure 32 : Refus d'un crédit bancaire demandé (selon la taille)	33
Figure 33 : Refus d'un crédit bancaire demandé (selon la région)	33
Figure 34 : Refus d'un crédit bancaire demandé (selon le montant demandé).....	34
Figure 35 : Motif de refus d'un crédit bancaire (N=66).....	34
Figure 36 : Evolution de l'accès au crédit bancaire au cours de ces 12 derniers mois (selon la taille)	37
Figure 37 : Evolution de l'accès au crédit bancaire au cours de ces 12 derniers mois (selon la région).....	38
Figure 38 : Evolution d'une série d'aspects pertinents pour l'accès au crédit bancaire (selon la taille).....	39
Figure 39 : Evolution d'une série d'aspects pertinents pour l'accès au crédit bancaire (selon la région).....	41
Figure 40 : Evolution du crédit bancaire à court terme (selon la taille).....	42
Figure 41 : Evolution du crédit bancaire à court terme (selon la région)	42
Figure 42 : Avez-vous reçu suffisamment d'informations et de conseils de la part de la banque en matière de financement ?	43
Figure 43 : Evolution de la qualité des conseils proposés par la banque au cours de ces 12 derniers mois	44
Figure 44 : Connaissance de l'existence d'un médiateur de crédit qui aide les entreprises à résoudre leur problème de crédit.....	45
Figure 45 : Mesures publiques en Région flamande	48
Figure 46 : Mesures publiques en Région wallonne	49
Figure 47 : Mesures publiques dans la Région bruxelloise	50
Figure 48 : Avez-vous un rating / score auprès de la banque ? (selon la taille)	52
Figure 49 : Avez-vous un rating / score auprès de la banque ? (selon la région)	53
Figure 50 : Evolution du rating en 2007/2008/2009	53
Figure 51 : Si l'entrepreneur sait qu'il a un rating / score auprès d'une banque, connaît-il ledit rating ?.....	54
Figure 52 : Nombre d'entreprises qui connaissent les critères de leur rating / score auprès de la banque	54
Figure 53 : L'entrepreneur connaît-il les critères de rating / score auprès de la banque ? (selon la taille).....	55
Figure 54 : L'entrepreneur connaît-il les critères de rating / score auprès de la banque ? (selon la région)	55
Figure 55 : La banque s'est-elle déjà entretenu avec l'entrepreneur au sujet de son rating(score) (N=857).....	56
Figure 56 : L'entrepreneur devrait-il recevoir davantage d'informations concernant le rating de la part de la banque ? (N=866)	56
Figure 57 : Besoin de financement financé par le biais de fonds propres (N=777) ..	58
Figure 58 : Proportion de fonds propres par rapport au bilan total	59
Figure 59 : Evolution de la proportion de fonds propres au cours de ces 12 derniers mois	60
Figure 60 : De quelle manière prévoyez-vous d'accroître vos fonds propres au cours des 12 prochains mois ? (N=596)	60
Figure 61 : Projets d'accroissement des fonds propres suite à la déduction des intérêts notionnels (selon la taille)	61

Figure 62 : Projets de renforcement des fonds propres suite à la déduction des intérêts notionnels (selon la région)61

Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombres d'enquêtes envoyées et pourcentages de réponses.....	14
Tableau 2 : Répartition selon la région	15
Tableau 3 : Répartition selon la forme juridique	15
Tableau 4 : Répartition selon l'âge de l'entreprise.....	16
Tableau 5: Répartition selon le secteur et la région	17
Tableau 6 : Répartition selon le chiffre d'affaires des entreprises participantes (2008, en euros)	17
Tableau 7 : Répartition selon la croissance du chiffre d'affaires au cours de ces 3 dernières années	18
Tableau 8 : Répartition selon les micro-entreprises et les PME.....	18
Tableau 9 : Répartition selon les dépenses R&D (comme partie du chiffre d'affaires).....	19
Tableau 10 : Evolution et comparaison d'une série d'aspects pertinents pour l'accès au crédit bancaire	40
Tableau 11 : Garanties fournies au cours de ces 12 derniers mois dans le cadre d'un crédit bancaire	43
Tableau 12 : Moyens externes de financement.....	59